



# Lettre 70 – Décembre 2023

Pour la 7ème édition, de la **Journée Mondiale des Pauvres**, le 19 novembre 2023 le thème est « **ne pas détourner notre regard du pauvre** » (Tb 4, 7) ; ces pauvres, ce sont ceux qui sont pauvres en liens humains riches en expériences de vie : les SDF, les migrants, mais aussi des décideurs et élus qui sont riches en relations humaine, mais pauvre en compréhension et ouverture aux autres, en accueil. Les premiers sont

pleins d'espérance, les second sont pleins de peur de l'autre ; les premiers sont ouverts à la diversité, les seconds ont peur de la diversité. Le pape précise : « *Remercions le Seigneur du fait que **beaucoup d'hommes et de femmes se dévouent aux pauvres et aux exclus, et partagent avec eux ; des personnes de tous âges et de toutes conditions sociales qui pratiquent l'accueil et s'engagent aux côtés de ceux qui se trouvent dans des situations de marginalisation et de souffrance*** ».

C'est le **6 décembre 2023** que le projet « **Asile-Immigration** » arrive à l'Assemblée Nationale. De nombreuses associations appellent à se mobiliser. **Qu'avez-vous prévu de faire ?** Lire attentivement les informations provenant de différentes sources ? participer à diverses réunion organisées par des associations d'aide aux migrants ? préparer des forums de discussion ?

**Le 18 décembre** aura lieu la « Journée internationale des migrants ». Ce sera l'anniversaire de la **Convention internationale pour la protection des travailleurs migrants** (adoptée par l'ONU en 1990) que la France, comme aucun pays occidental, n'a ratifiée à ce jour. Vous trouverez plus d'informations sur cette journée mondiale sur le site web :

<https://www.journee-mondiale.com/76/journee-internationale-des-migrants.htm>

Michel Girard

L 70 envoyée le 26 novembre 2023

## Table des matières

Cercles de SILENCE .....	3
Vesoul.....	3
.....	4
Aix-en-Provence .....	4
CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE.....	4
Cornebarrieu.....	4
France.....	4
Loi immigration : le projet de loi immigration adopté par le Sénat.....	4
La palme de l'inhumanité et de la déraison revient à la majorité sénatoriale. ....	6
Loi immigration au Parlement .....	7
La protection internationale .....	7
Les pratiques de la France à la frontière franco-italienne jugées non conformes.....	8
les violations des droits des mineurs isolés étrangers .....	8
Beyssenac (Correze) .....	9
Bourg-lès-Valence .....	10
Brest .....	10
Bretagne .....	11

Calais.....	11
Coquelle .....	12
Fontaine-lès-Dijon .....	13
Ile-de-France .....	13
Le Mans.....	14
Lyon .....	15
Menton .....	15
Montpellier.....	16
Ouistreham.....	17
<b>Rennes</b> .....	17
Rennes.....	17
Rouen.....	18
Saint-Etienne-du-Rouvray .....	19
Saint-Jean-de-Mont SAint .....	19
<b>Saint-Malo</b> .....	19
Strasbourg .....	20
Tarn et Garonne.....	20
Tours.....	21
MANCHE .....	21
MÉDITERRANÉE.....	24
Mer Égée .....	24
Le décret sur les sauvetages en mer .....	24
UNION EUROPÉENNE .....	27
Réseau de passeurs entre la Grèce et la Norvège.....	27
Accord entre l'Égypte et l'Union européenne .....	27
Allemagne .....	28
Chypre.....	29
Croatie .....	30
Espagne .....	31
Finlande.....	33
Hongrie.....	36
Hollande .....	36
Grèce .....	37
Irlande .....	38
Italie .....	39
Portugal .....	40
Slovénie.....	41
Suède.....	41

Vatican.....	42
EUROPE.....	42
Norvège.....	42
Royaume-Uni.....	42
Serbie .....	43
Suisse .....	44
INTERNATIONAL.....	44
Journée Internationale des Migrants .....	44
ASIE.....	45
Pakistan .....	45
Qatar.....	46
Russie .....	47
Turquie .....	47
AFRIQUE .....	48
Corne de l’Afrique .....	48
Gambie .....	49
sahraouis.....	49
Sénégal.....	50
AMERIQUE.....	50
Chili.....	50
Colombie .....	51
Océanie.....	52
Indonésie .....	52
Témoignages .....	52

## CERCLES DE SILENCE

Cette année, un grand nombre de cercles de de silence vont fêter – tristement - leur **15<sup>ème</sup> année**. Je vous propose pour cela, **de publier les photographies, que vous voudrez bien m’envoyer** (sans oublier que les personnes présentent acceptent d’être publiées sur la photo en question). Voici des photos des cercles de :



### VESOUL

Nous étions 8 aux cercle de silence de Vesoul que nous avons dû écourter à cause d'une énorme averse. Pas beaucoup de passants, une dame nous a félicités.

## AIX-EN-PROVENCE

Le cercle de silence s'est tenu, samedi 18 novembre 2023, sur la place de la Rotonde comme à l'accoutumé. Il a réuni un peu plus de 30 personnes en deux figures concentriques afin de ne pas trop gêner la foule qui se pressait autour des gros stands installés, en vue des fêtes à venir, autour de l'emplacement habituel de notre manifestation. Certaines des personnes qui tenaient les stands ont appelé la police considérant que nous les gênions. Laquelle police est alors gentiment venue nous contrôler, sans plus.



## CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE

### CORNEBARRIEU

Toujours beaucoup de retenus, entre 100 et 110. Peu de femmes. A noter un "charter" pour la Croatie, regroupement et embarquement sans passer devant le JLD (Juge des Libertés et de la Détention), devant lequel doivent passer toutes les personnes arrêtées et détenues. D'autre part, les refus de la cour d'appel sont de plus en plus fréquents. 1357 personnes retenues depuis le début de 2023 et 325 personnes ont été expulsées. Le Maroc a repris la délivrance de laissez-passer

## FRANCE

### ***LOI IMMIGRATION : LE PROJET DE LOI IMMIGRATION ADOPTÉ PAR LE SENAT***

Le Sénat français a adopté mardi 14 novembre un projet de loi renforçant le contrôle de l'immigration, dans une version durcie par rapport à celle du gouvernement. Le texte devrait maintenant passer, le 11 décembre, entre les mains des parlementaires de l'Assemblée nationale – qui pourront eux aussi le modifier à leur guise. Pour l'heure, les sénateurs ont durement renforcé le volet répressif du projet - dans un contexte marqué par l'afflux migratoire sur l'île italienne de Lampedusa et la mort le 13 octobre 2023 d'un professeur poignardé à Arras, dans le nord de la France, par un ancien élève étranger fiché pour radicalisation islamiste.

Voici les principales mesures du projet de loi modifié. Concrètement, les sénateurs ont :

- resserré les critères du regroupement familial, en renforçant notamment les conditions de séjour et de ressources d'un demandeur.

- rétabli le délit de séjour irrégulier (supprimé en 2012 par François Hollande). Cette infraction sanctionne la seule présence sur le territoire français d'une personne en situation irrégulière.

- conditionné les allocations familiales et l'aide au logement (APL) à cinq ans de résidence, contre six mois actuellement.

- supprimé l'aide médicale d'État pour les sans-papiers.

- prévu de délivrer une OQTF (Obligation de quitter le territoire français) dès le rejet

*d'une demande d'asile en première instance, sans attendre un éventuel recours.*

*- mis fin à l'automaticité du droit du sol (pour les enfants nés en France de parents étrangers qui obtenaient la nationalité française à leur 18 ans).*

*- conditionné l'aide au développement aux pays facilitant les expulsions de leurs ressortissants.*

*- allongé à dix ans le délai de résidence en France pour une naturalisation contre cinq aujourd'hui.*

*- porté à trois ans le délai de validité maximal d'une OQTF, contre deux ans aujourd'hui, et porté à dix ans le délai d'une interdiction de retour sur le territoire français (IRTF), contre cinq ans aujourd'hui.*

*- levé la protection quasi-absolue dont bénéficiaient les étrangers arrivés avant l'âge de 13 ans en France, les conjoints de Français, les étrangers en France depuis plus de 20 ans. Ils seront expulsables s'ils sont condamnés pour des faits punis de cinq ans de prison, en cas d'atteintes aux principes de la République (ou liés à des activités à caractère terroriste).*

*- conditionné la délivrance d'une carte de séjour pluriannuelle à la maîtrise d'un "niveau minimal de français", validé lors d'un examen.*

*- mis fin à l'idée d'un droit automatique à la régularisation pour les sans-papiers travaillant dans les secteurs dits en tension. Les étrangers pourront obtenir un titre de séjour d'un an, au cas par cas, "à titre exceptionnel" et non de plein droit comme le prévoyait le projet initial.*

En ce qui concerne ce dernier article - qui était la mesure phare du gouvernement - le travailleur devra aussi avoir exercé pendant au moins 12 mois sur les deux dernières années dans des "métiers et zones géographiques caractérisés par des difficultés de recrutement". Il devra également justifier d'au moins trois ans de résidence ininterrompue en France pour se voir délivrer une carte de séjour "travailleur temporaire" ou "salarié" d'un an.

La réforme, qui souhaitait aussi "*améliorer l'intégration*" penche désormais sur le seul volet répressif dans le but de décourager les entrées sur le territoire. La gauche française qui a critiqué le texte devrait se battre à l'Assemblée pour le rééquilibrer. Le projet est même jugé "*indigne*" par le patron du Parti socialiste Olivier Faure.

En plus des 5,1 millions d'étrangers en règle, soit 7,6% de sa population, la France accueille plus d'un demi-million de réfugiés sur son sol et compterait entre 600 000 et 700 000 étrangers en situation irrégulière, selon les estimations des autorités. Des chiffres qui incitent l'extrême droite (et la droite dure) à vouloir durcir encore plus le texte adopté par le Sénat. L'incertitude demeure sur les ambitions de l'aile gauche du camp présidentiel face à ce texte.

Aux commandes de la réforme, le ministre de l'Intérieur n'a pas semblé désemparé par ce durcissement en règle, dénoncé par la gauche et les associations. "*C'est un texte coconstruit*", "*enrichi par le Sénat*", a-t-il souligné.

Si aucun compromis n'est trouvé, le gouvernement pourrait activer l'article 49.3 de la Constitution pour adopter son texte sans vote.

La question de **l'accueil n'apparaît pas dans le texte**. Cependant des questions restent en suspens :

Comment améliorer la prise en charge désastreuse des mineurs isolés ?

Comment avoir accès aux préfectures ? la dématérialisation ayant entraîné des situations ubuesques où des personnes en situation régulière deviennent sans-papiers parce qu'elles ne parviennent pas à obtenir un rendez-vous leur permettant de renouveler leur titre de séjour.

Comment prévenir la situation catastrophique en Méditerranée ? alors que la France a été

appelée à organiser les sauvetages en mer par la SNCDH ?

Comment assumer la responsabilité des décès dus le renforcement de la présence policière à la frontière italienne ?

## ***LA PALME DE L'INHUMANITE ET DE LA DERAISON REVIENT A LA MAJORITE SENATORIALE.***

Le projet de loi « Pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration » sera adopté en première lecture par un vote solennel du Sénat ce mardi 14 novembre avant sa transmission à l'Assemblée nationale dans les prochains jours. Alors que la majorité sénatoriale a considérablement accentué la gravité d'un texte déjà très préoccupant, **plus de 30 associations, collectifs et syndicats appellent à un sursaut général des forces citoyennes et politiques pour la défense de l'État de droit et de la dignité humaine.**

Engagées depuis plus d'un an dans le suivi de cet énième projet de loi « asile et immigration », nos organisations redoutaient fortement l'examen de ce texte par le Sénat. Alors que nous avons compris depuis longtemps que ce texte n'avait plus de prise avec la réalité du fait migratoire et des conditions de vie des personnes exilées dans notre pays, **un nouveau pallier de la déraison a été franchi lors de l'examen par le Sénat.**

La majorité à la chambre haute a déposé et adopté un grand nombre d'amendements, tous plus répressifs les uns que les autres, tout en multipliant les outrances et propos stigmatisants à l'égard des personnes migrantes. Aucune mesure pouvant « rendre la vie impossible » aux personnes exilées n'a été épargnée, conformément aux ambitions de longue date du ministre de l'Intérieur.

**La suppression de l'aide médicale d'Etat (AME), l'une des maigres aides sociales à laquelle les personnes « sans-papiers » ont droit, en est bien sûr un des exemples les plus aberrants et consternants. Mais l'exclusion des personnes sans titre de séjour du droit à l'hébergement d'urgence et du droit à la réduction tarifaire des transports est tout aussi brutale.** Bien d'autres barrières rendant plus difficiles l'accès à un séjour digne dans notre pays ont été méticuleusement édifiées : attaques contre le droit à la vie familiale via le regroupement, la réunification ou les titres de séjour pour ce motif ; contrôle accru de l'immigration étudiante ; nouveaux motifs pour refuser ou retirer un titre de séjour ; instauration de quotas migratoires ; rétablissement du délit de « séjour irrégulier ». Même chose pour le passage à cinq ans de résidence stable et régulière pour l'obtention de prestations sociales, qui ne fera que freiner l'insertion, en particulier des familles et des femmes.

La droite sénatoriale, avec le soutien des centristes, a augmenté de manière draconienne les exigences pour accéder au séjour et à la nationalité : niveau de maîtrise de la langue française accru, «assimilation à la communauté française», respect des principes de la République, limitation des renouvellements de carte de séjour temporaire, etc. Même les arguments les plus utilitaristes, tels que les besoins de main d'œuvre dans les métiers dits en tension, n'auront pas suffi à faire flancher leurs positions.

Leur acharnement, ainsi que celui du gouvernement, a été sans pareil concernant l'enfermement et l'expulsion des personnes exilées, pourtant déjà largement facilités par le projet de loi initial. L'intervention du juge des libertés et de la détention a ainsi été reculée de deux à quatre jours en rétention, permettant dès lors l'expulsion de personnes sans une décision judiciaire sur la légalité de l'interpellation et le respect des droits. Le texte a sanctuarisé "la double peine", poursuivi le travail de mise à mal des catégories protégées contre les mesures d'expulsion et est même allé jusqu'à mettre fin aux protections contre les obligations de quitter le territoire français. Les demandeurs d'asile pourront eux aussi se retrouver en rétention avant l'enregistrement de leur demande selon ce texte.

Malgré une minorité parlementaire soucieuse du respect de la dignité des personnes exilées dans notre pays, **l'examen du Sénat a fait sauter des digues que nous pensions jusque-là infranchissables**. Loin d'empêcher ce défouloir répressif, le gouvernement l'a tantôt encouragé en déposant lui-même certains amendements déshumanisants, tantôt laissé faire par des mal-nommés avis de « sagesse » qui ont permis un déferlement de restrictions des droits existants.

**Nos associations, collectifs et syndicats ne peuvent se résoudre à ce qu'une partie de la représentation nationale se prête à un acharnement aussi déraisonné que dangereux pour les personnes exilées. Face aux fantasmes auxquels une majorité de sénateurs et sénatrices a donné libre cours, nous appelons les citoyens et citoyennes à se mobiliser et les députés à un sursaut de lucidité pour que le seul cap à tenir soit celui de l'humanité, de la dignité et de l'égalité des droits.**

Signé par 35 associations, le 14 novembre 2023

## **LOI IMMIGRATION AU PARLEMENT**

Alors que le ministre de l'intérieur a déclaré l'année dernière que le débat au Parlement sur l'immigration devait permettre une **discussion sur le sort des personnes visées** par des obligations de quitter le territoire français (OQTF) lorsqu'il n'existe **pas de relation diplomatique** avec les autorités de leur pays d'origine, comme c'est le cas pour les Syriens ou les Afghans, tout l'inverse se dessine. La question des expulsions de personnes qui devraient être protégées par le droit international n'est **pas à l'ordre du jour des débats** et c'est au contraire dans un contexte particulièrement alarmant de mise à mal de l'Etat de droit que l'Assemblée nationale s'apprête à examiner le projet de loi sur l'immigration.

<https://www.lacimade.org/presse/la-france-persiste-a-vouloir-expulser-en-violation-du-droit-international/>

## **LA PROTECTION INTERNATIONALE**

La **protection internationale ne concerne pas uniquement les personnes qui fuient un conflit**. Lors d'une conférence sur l'Europe en Suisse jeudi 16 novembre 2023, le président français Emmanuel Macron a assuré que "*dans les principaux pays d'où viennent les demandes d'asile, il n'y a pas de guerre*", déplorant ainsi des demandes d'asile qu'il qualifie "*d'économiques*". Et pourtant, il est possible de **demandeur l'asile sans fuir un conflit**. Les exilés qui obtiennent l'asile ont en réalité fui des persécutions, liées à des motifs précis, listés par la Convention de Genève de 1951, et concernant **leur race, leur religion, leurs opinions politiques, leur appartenance à un groupe social**.

Par exemple, une personne homosexuelle fuyant un État qui pénalise l'homosexualité **obtiendra le statut de réfugié** en France (c'est le cas notamment du Sénégal, un pays qui n'est pas en guerre). De même, pour une personne dont la religion est discriminée dans son pays d'origine (les Rohingya en Birmanie) ou encore si elle est opposante politique dans un État totalitaire (des Russes obtiennent par exemple le statut de réfugié en France).

Un autre titre de séjour peut en revanche être attribuée à ceux **fuyant la guerre**. Il s'agit de la **protection subsidiaire**. Ce statut "*est accordé à toute personne qui ne remplit pas les conditions pour se voir reconnaître la qualité de réfugié*". Parmi elles, "*un civil qui risque de courir dans son pays une menace grave et individuelle contre sa vie ou sa personne en raison d'une violence qui peut s'étendre (...) résultant d'une situation de conflit armé interne ou international*", selon la loi française.

Prenons le cas des Syriens par exemple. Certains opposants au régime, qui avaient pris part à la révolution, ont obtenu le statut de réfugié en France. Mais d'autres, non militants, ont obtenu la protection subsidiaire par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) car ils

risquaient d'être tués dans un bombardement.

En 2022, en France, l'Ofpra a enregistré un peu plus de 130 000 demandes d'asile. La Cour nationale du droit d'asile a quant à elle reçu près de 62 000 dossiers. Au total en 2022, plus de 56 000 personnes ont obtenu une protection en France. Les premiers pays de provenance des demandeurs d'asile sont **l'Afghanistan, la Bangladesh, la Turquie et la Géorgie**.

## ***LES PRATIQUES DE LA FRANCE A LA FRONTIERE FRANCO-ITALIENNE JUGEES NON CONFORMES***

Lundi 13 novembre 2023, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de Luxembourg vient de rendre un arrêt, en réponse à une question préjudicielle du Conseil d'Etat, qui oblige la France à mettre ses pratiques aux frontières et notamment à la frontière franco-italienne en conformité avec le droit de l'Union européenne. Dans sa décision du 21 septembre 2023, la CJUE estime que lorsqu'un État membre a réintroduit des contrôles à ses frontières intérieures, les « *normes et procédures prévues par cette directive* » sont applicables aux personnes qui, se présentant à un point de passage frontalier situé sur son territoire, se voient opposer un refus d'entrer. Par cette décision, la CJUE rappelle à tous les États membres de l'UE leurs **obligations lorsqu'ils rétablissent des contrôles à leurs frontières intérieures** :

- ▶ notifier à la personne à qui elle refuse l'entrée une décision de retour vers un pays tiers ainsi qu'une voie de recours effective (autrement dit on ne peut pas se contenter de refouler en la remettant aux autorités de l'État membre de provenance) ;
- ▶ lui accorder un délai de départ volontaire (vers le pays tiers désigné dans la notification) ;
- ▶ n'imposer une privation de liberté à cette personne, dans l'attente de son éloignement, que dans les cas et conditions de la rétention prévus par la directive « Retour ».

Depuis fin septembre, nos associations organisent de manière régulière des observations des pratiques des forces de l'ordre à la gare de Menton Garavan et aux postes de la police aux frontières de Montgenèvre (Hautes-Alpes) et de Menton pont Saint-Louis (Alpes-Maritimes). Force est de constater que les pratiques à la frontière intérieure n'ont pas évolué. Les contrôles au faciès aux points de passage autorisés (PPA), ainsi que dans d'autres zones frontalières, sont quotidiens, les procédures de « *refus d'entrée* » sont toujours réalisées à la va-vite, sur le quai de la gare, devant le poste de police ou parfois à l'intérieur de celui-ci, sans interprète et sans examen individuel de la situation des personnes. Des **majeurs comme des mineurs sont refoulés**, des personnes à qui l'entrée sur le territoire est refusée sont **privées de liberté**, sans pouvoir demander l'asile ou contester la mesure d'enfermement à laquelle elles sont soumises, et sans accès à un avocat à ou une association. Interrogée par des élus qui, pour certains, se sont vu opposer des refus d'accès au locaux dits « *de mise à l'abri* », la police aux frontières a précisé qu'aucune directive ne lui avait été transmise depuis la décision de la CJUE. Parce que la France persiste dans son refus de se conformer au droit de l'UE, les pratiques illégales perdurent et des dizaines de personnes continuent, quotidiennement, à être victimes de la violation de leurs droits fondamentaux.

Il revient désormais au Conseil d'État de tirer les enseignements de la décision de la CJUE et de mettre fin aux pratiques d'enfermement et de refoulement aux frontières, hors du cadre juridique approprié, notamment à la frontière franco-italienne.

<http://www.anafe.org/spip.php?article698>

## ***LES VIOLATIONS DES DROITS DES MINEURS ISOLEES ETRANGERS***

Ce 20 novembre, le monde célèbre la Journée Internationale des Droits de l'Enfant,



consacrés dans une Convention adoptée par 197 pays, dont la France, depuis 1989. Ce texte juridiquement contraignant pour les États signataires reconnaît un ensemble de droits fondamentaux à “tout être humain âgé de moins de dix-huit ans”, sans distinction, notamment, de couleur de peau ou d’origine. Et pourtant...

En France, force est de constater que des enfants sont victimes de discriminations. C’est notamment le cas des mineurs isolés étrangers qui sollicitent une protection de nos institutions, faute de représentant légal sur le territoire. Arrivé·es en France après des parcours migratoires extrêmement périlleux et éprouvants, ces mineurs subissent des violations graves et systématiques de leurs droits.

Ces violations sont largement dénoncées par le Comité des droits de l’enfant de l’ONU, chargé de surveiller la mise en œuvre de la Convention. Cette année, le Comité a rappelé deux fois que la France n’avait pas respecté ses engagements et a enjoint à l’État de prendre des mesures pour mettre en conformité sa législation et ses pratiques.

Si les mineurs isolés étrangers ne bénéficient pas des droits qui leurs sont reconnus, cela s’explique principalement par le fait qu’ils et elles sont avant tout considérés comme des étrangères à suspecter plutôt que comme des enfants à protéger. La société française doit donc changer son regard sur eux et elles, afin que l’intérêt supérieur de l’enfant prime sur toute autre considération.

C’est pour rappeler cette évidence que nos organisations — dont plusieurs ont récemment signé 90 propositions pour une meilleure protection — lancent aujourd’hui une campagne de sensibilisation à l’adresse des Françaises et des Français. Nous les interpellons sur le double discours à l’œuvre quand il s’agit de faire respecter les droits des enfants sur notre territoire lorsqu’ils et elles sont étrangers. D’où le slogan des affiches dévoilées aujourd’hui : “En France, le respect des droits de l’enfant n’est pas une évidence pour tout le monde.”

Nos organisations appellent à un sursaut citoyen et politique pour que les droits prescrits par la Convention internationale des Droits de l’Enfant soient effectifs pour l’ensemble des mineurs isolés étrangers. En outre, il incombe aux élus, aux journalistes et aux personnalités ayant une forte audience, de changer de regard, et de participer à désamorcer les peurs et les fantasmes au sujet de ces enfants demandant simplement à vivre dignement.

<https://utopia56.org/droits-des-enfants-les-mineur%c2%b7es-isole%c2%b7es-a-lepreuve-dun-double-discours/>

## **BEYSSENAC (CORREZE)**

Depuis son arrivée dans le centre d’accueil de Beyssenac avec sa femme et sa fille, un père de famille est soulagé : la vie a repris un cours paisible. *"Dans notre pays, nous avons fait face à de nombreux problèmes politiques, notre sécurité n’était plus assurée, nous avons dû partir."* Originaires du Bangladesh, lui et sa famille attendent maintenant de voir examinée leur demande d’asile. *"Les Français sont amicaux avec nous, vraiment très amicaux"*. Les premiers exilés se sont installés dans l’ancienne auberge transformée en centre d’accueil à la mi-avril. Ils sont aujourd’hui une trentaine à vivre ici. *"Ils sont arrivés depuis moins de six mois et ils sont complètement investis dans la vie de l’établissement"*, se félicite la responsable du CADA. *"Ils sont en totale autonomie, et il y a vraiment un esprit de partage qui s’est installé. On a un potager qui est dédié à toute la structure dans lequel il a beaucoup travaillé."* Si des pancartes sont toujours présentes aux abords de l’établissement pour **rappeler l’opposition de certains à l’installation** d’un CADA sur la commune (lettre 53 et 55), les habitants rencontrés sur place ne semblent pas dérangés : *"Ça n’a aucune incidence, je pense, je ne les connais même pas"*, témoigne une Beyssenacoise qui vit à proximité. Et cet employé de mairie confirme : *"Tout est calme, tout est bien, y’a pas de soucis"*. La volonté commune c’est que les résidents du CADA vivent dans de bonnes conditions. Le maire Longtemps opposé au projet souhaite désormais voir régner la bonne entente entre les résidents du CADA et ses administrés : *"La volonté commune, c’est que les résidents du CADA vivent dans de bonnes conditions, et que leur séjour se passe en bon accord avec la population"*. *"Ils vont forcément s’intégrer à la vie de la commune."*

## BOURG-LES-VALENCE

Il a trente ans, il est en France depuis 2017. Après un accident survenu à l'âge de 16 ans, il est **devenu tétraplégique et se déplace en fauteuil roulant**. Il vit à Bourg-lès-Valence. Après avoir bénéficié lorsqu'il était en règle de l'allocation aux adultes handicapés et des aides de l'Association des Paralysés de France (APF), il n'a plus eu d'assistance après être arrivé en fin de droits. C'est sa mère qui lui prodigue ses soins au quotidien. Mais elle doit se faire opérer ce mercredi 22 novembre 2023. Et comme elle ne sera plus là, il s'inquiète pour sa santé et son devenir : *"Je vais avoir immédiatement des problèmes de santé. C'est pour ça que je sollicite le préfet. La solution pour moi est la régularisation pour des raisons humanitaires." "Je sollicite monsieur le préfet. Pour qu'il regarde ma situation. J'étais actif depuis mon arrivée en France, j'ai pu faire mes études en milieu universitaire et travailler. Je suis dans une impasse. Et vivre avec un handicap complique encore plus les choses. La solution pour moi est la régularisation, pour que je sois un élément actif dans la société, que je puisse travailler et avoir accès aux soins"*. Le trentenaire s'implique dans plusieurs associations, comme Handiscore et les Restos du Cœur. Il a travaillé dans le cadre d'un contrat d'apprentissage jusqu'en 2019. S'en est suivi l'épisode du covid. Depuis, plus rien. Lui explique avoir recherché activement un travail, avoir même signé un CDI dans une société de technologies chirurgicales avant de devoir quitter son poste en raison du non-renouvellement de son autorisation de travail. Sans activité professionnelle, son intégration en France n'est pas garantie selon la préfecture. Le refus de renouvellement de son titre de séjour est confirmé par le tribunal administratif de Grenoble en juillet 2022 puis par la cour administrative d'appel en février 2023. *"Une demande d'admission exceptionnelle au séjour a été déposée le 10 août 2023, mais il ne remplit pas les conditions pour se voir régulariser"*, indique la préfecture de la Drôme. Il assure avoir une **promesse d'embauche de la part d'un employeur dans le milieu de la banque**. Mais celui-ci attend une autorisation de travail pour lui confier le poste.

<https://www.francebleu.fr/infos/economie-social/aymane-ressortissant-marocain-tetraplegique-espere-un-geste-du-prefet-de-la-drome-3115970>

## BREST

Mardi 21 novembre 2023, un homme âgé de 58 ans a été extrait de la maison d'arrêt de Brest (Finistère), où il est emprisonné pour proxénétisme aggravé, une peine prononcée le 2 juin 2022. Placé en garde à vue au commissariat, il a été interrogé par les enquêteurs du service de la Sûreté départementale car, propriétaire d'un hôtel, il est **soupçonné d'avoir tiré profit de la situation critique dans laquelle se trouvaient des personnes vulnérables**. En l'occurrence des familles originaires d'Albanie sans papiers, qu'il aurait hébergées dans des conditions incompatibles avec la dignité humaine. L'enquête découle d'un signalement des services de la Ville de Brest, alertés par des voisins de l'hôtel. Ils avaient remarqué que le mis en cause, bien que frappé par un arrêté prescrivant l'interdiction d'accueillir du public, continuait à recevoir des personnes. Les témoignages des riverains et la visite de fonctionnaires de la mairie ont confirmé les soupçons : dans son hôtel vivaient des familles de quatre à cinq personnes, des **Albanais en situation irrégulière. Il percevait des loyers s'élevant à 400 € par mois pour une chambre de 10 m<sup>2</sup>** sans confort : les installations sanitaires étaient collectives. Présenté au parquet mercredi 22 novembre 2023, le propriétaire est poursuivi pour les délits suivants : *perception de loyer pour l'occupation d'un local ayant pourtant fait l'objet d'un arrêté vu les conditions d'insécurité et d'insalubrité ; soumission de plusieurs personnes vulnérables à des conditions d'hébergement indignes, aide au séjour irrégulier d'un étranger en France ayant pour effet de le soumettre à des conditions incompatibles avec la dignité humaine*. Présenté au juge des libertés et de la détention, il restera placé sous contrôle judiciaire jusqu'à la date de son audience, fixée au 11 avril 2024, devant le tribunal correctionnel. Cette nouvelle mesure de sûreté prendra effet dès la fin de sa peine en cours d'exécution.

<https://www.ouest-france.fr/societe/faits-divers/a-brest-un-proxenete-soupconne-davoir-profite-de-familles-sans-papiers-448cfed2-895c-11ee-a1c0-8cefl4bedf93>

## BRETAGNE

Entre 2014 et 2018, un homme installé dans les Côtes-d'Armor était à la tête d'un réseau de trafic de documents pour aider des Irakiens à rejoindre la France. Il a été condamné, ce mardi 21 novembre 2023, à quatorze mois de prison avec sursis.

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-brieuc-22000/depuis-la-bretagne-il-faisait-payer-des-irakiens-pour-les-aider-a-obtenir-des-papiers-2fe9f7aa-8899-11ee-a92a-0b4bc05f91ae>

## CALAIS

Une rixe a tourné au drame lundi 13 novembre 2023, en fin d'après-midi : un Soudanais de 22 ans **est mort à Calais**. Le jeune homme "*aurait reçu un coup par arme à blanche au niveau du cou*", a indiqué le parquet de Boulogne-sur-Mer. Les pompiers sont intervenus sur les lieux mais le Soudanais était déjà décédé. Une enquête, confiée à la police judiciaire de Coquelle et à la police aux frontières, a été ouverte pour déterminer les circonstances de ce drame. Selon le parquet, aucune interpellation n'a eu lieu à ce stade. L'agresseur est toujours recherché, il a pris la fuite rapidement après avoir porté un coup fatal à la victime. Les bagarres entre exilés sont fréquentes dans cette région. L'absence de dispositif d'accueil le long du littoral favorise les occurrences de ces drames, aux yeux des associations. "*Ces incidents sont créés par la politique de non-accueil en France. Ils font écho aux expulsions de camps, à la précarisation de ces personnes, à la cohabitation difficile entre migrants*", déplorait la coordinatrice de l'association d'Utopia 56. Leur quotidien précaire s'est encore aggravé ces derniers jours par la tempête Ciaran dans le nord de la France. Dans les camps, les migrants sont touchés de plein fouet par ces intempéries. Les tentes sont trempées et les sols boueux. Les associations se disent débordées par les appels d'exilés cherchant à "*mettre leurs enfants au sec et à l'abri*". "*La situation est absolument catastrophique à Calais. Les gens, dont des femmes et des enfants, parfois très jeunes, survivent sous des trombes d'eau. On touche le maximum de nos capacités*", a une nouvelle fois alerté le Secours catholique. Les humanitaires regrettent l'absence de mise à l'abri alors que le département subit depuis des jours des fortes pluies, et que les habitants sont évacués de leur habitation. "*Le dispositif d'urgence activé pour la tempête Ciaran [des gymnases avaient été ouverts pour mettre à l'abri une partie des migrants de Calais] a permis à 60 enfants et une centaine d'enfant d'être mis à l'abri. Pourquoi l'avoir interrompu alors que les locaux équipés existent et que la météo est toujours aussi mauvaise*", s'interroge Médecins sans frontières (MSF). Mardi, l'état de catastrophe naturelle a été déclarée par le président Emmanuel Macron dans plusieurs départements. Le lendemain, mercredi 15 novembre, Météo France a placé le Pas-de-Calais en vigilance orange alors que la pluie tombe sans discontinuer depuis deux semaines.

*« Dans la nuit du 16 novembre 2023, un **groupe de personnes exilées** appellent le 112 alors qu'ils sont en mer et sont assez rapidement **secourus** et ramenés au port de Calais. Ils auraient été rhabillés en partie (nous pensons donc qu'ils ont vu la Protection Civile) mais **aucune mise à l'abri** n'a été proposée (et ce malgré la présence de familles). Ils sont rapidement remis dehors et contraints de repartir à pied en pleine nuit. Notre équipe est d'abord contactée à 00h20 par un groupe de 70 personnes se situant rue des Huttes. Les personnes indiquent avoir été secourues en mer, rhabillées puis remises à la rue. Elles nous demandent du soutien et une solution de mise à l'abri ou de matériel. Lorsque l'équipe arrive sur place, le groupe s'est séparé et a quitté les lieux. À 00h27, 15 personnes de ce groupe de naufragés contactent l'une de nos équipes de bénévoles, demandant de l'aide disant qu'elles sont maintenant sur l'autoroute, sont perdues, fatiguées et ont faim. Les bénévoles leur conseillent de quitter l'autoroute au plus vite et de marcher de l'autre côté de la rambarde de sécurité. À 00h31, les personnes nous rappellent, paniquées. Il y a eu un accident, ils demandent d'appeler une ambulance en urgence. Les bénévoles préviennent les secours vers 00h35. En arrivant sur place aux alentours de 00h40, l'équipe de bénévoles fait constat de l'urgence de la situation et rappelle les pompiers afin qu'ils adaptent leur intervention. Un véhicule a foncé dans le groupe. **Deux personnes sont décédées, quatre sont emmenées à l'hôpital** dont certaines dans des états graves. Cela fait des années que nous [Utopia56] demandons des dispositifs systématiques de prise en charge comprenant **une vraie proposition de mise à l'abri post-naufrage** et après une*

*tentative échouée ; des années que nous contactons les services d'Etat pour essayer de déclencher des prises en charge, la plupart du temps c'est un échec ; des années que nous voyons que **les personnes sont abandonnées une fois ramenées au Port : pas de mise à l'abri, pas de suivi psychologique, peu de prise en charge soin/hôpital, aucun professionnels de la protection de l'enfance sur place... Sans protocoles clairement expliqués aux différents représentants de l'Etat qui interviennent sur le terrain (associations mandatées, police, pompier...), et systématiquement appliqués, d'autres drames se produiront. Cette fois-ci, 15 personnes ont été fauchées sur l'autoroute, mais ce sont des centaines d'autres que nous croisons la nuit en plein hiver, risquant l'hypothermie ou d'autres accidents. La mer est trop dangereuse, la terre le devient. Nous continuerons d'alerter sur la responsabilité du gouvernement français dans ces situations et sur les risques de la non prise en charge.** » Lettre de Utopia au Préfet du Pas-de-Calais*

L'accident a entraîné la neutralisation des voies de circulation pendant deux heures. Les migrants qui n'ont pas les moyens de payer un passeur pour embarquer sur les canots essayent donc de passer au Royaume-Uni en se cachant dans des poids lourds. Une traversée pas moins dangereuse que celle via la Manche, mais beaucoup moins onéreuse.

Utopia 56

Deux migrants ont été tués dans la nuit de jeudi 23 à vendredi 24 novembre 2023 dans un **accident** sur la RN216, la **rocade qui mène au port de Calais**. Vers 00h30, un groupe d'exilés circulait sur la bande d'arrêt d'urgence quand il a été percuté par un camion. L'accident a fait **deux morts et quatre blessés**. L'un d'eux se trouvait vendredi matin en urgence absolue. Trois autres ont été plus légèrement touchés. Le chauffeur a pris la fuite, il n'a pas été retrouvé. Pour l'instant, les circonstances de l'accident ne sont pas clairement établies. Une enquête est en cours, confiée au Parquet de Boulogne-sur-Mer.

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/deux-migrants-tues-dans-un-accident-sur-la-rocade-portuaire-de-calais-2293762>

## **COQUELLE**

Le 17 novembre 2023, à midi, **deux bénévoles HRO sont retenus au commissariat** de Coquelles. Alors que trois membres de l'équipe HRO documentaient l'opération d'expulsions des lieux de vie informels où survivent des personnes exilées à Calais, ils se sont fait contrôler leurs identités par un groupe de CRS. Cette compagnie de CRS se montrait agressive envers l'équipe et les personnes exilées depuis le début de l'opération vers 8h35 et le contrôle d'identité s'est déroulé dans un climat très tendu : « apprenez les lois, ça vous servira », « vous êtes connus des services de police, vous ? Vous devriez le savoir », « faites pas trop la maligne ». Deux des membres HRO sont de nationalité britannique, et lorsqu'ils présentent leurs papiers d'identité, les CRS leur demandent le motif de leur présence sur le territoire. Ils répondent qu'ils sont venus faire du bénévolat avec HRO. Jusqu'alors, une simple carte d'identité suffisait à un ressortissant britannique pour prouver son identité, mais hier, les CRS ont saisi l'occasion de ce contrôle pour emmener nos deux collègues subir une vérification approfondie de la régularité de leur présence sur le territoire français. Cette décision est totalement arbitraire, à la discrétion des agents de police rencontrés sur la voie publique à ce moment-là. Lors de ce contrôle, l'équipe HRO se trouvait en effet dans la rue et, comme à son habitude de travail, ne commettait aucune infraction qui puisse leur être reprochée. La présence sur le territoire français de nos collègues britanniques est parfaitement en règle (les tampons présents sur leurs passeports l'attestant), et pourtant, cela fait 22h qu'ils croupissent en cellule au commissariat de Coquelles. Nous étions déjà exposés à des amendes abusives, des contrôles d'identités répétitifs, des mises sous pression psychologiques et insultes de la part des forces de l'ordre, et force est de constater aujourd'hui qu'une nouvelle étape a été franchie dans la mise sous pression des bénévoles à la frontière. HRO dénonce fermement un harcèlement disproportionné et abusif. Nous craignons que cela crée un précédent dans le harcèlement policier de nos camarades britanniques venus en France

pour tenter de combler les lacunes de l'État français et britannique. Les ressortissant.es britanniques sont en effet des cibles faciles pour les institutions policières, le Royaume-Uni ne faisant pas parti de l'Union Européenne et ses citoyens devant obtenir des autorisations de séjours particulières ; cela doit cependant nous alarmer sur la mise sous pression générale des personnes engagées en France. Ces arrestations n'ont en effet rien à voir avec la régularité ou non des bénévoles sur le territoire français mais est à comprendre comme une volonté institutionnelle de s'attaquer aux soutiens des personnes exilées, et, de manière générale aux promoteurs d'alternatives politiques, comme nous le pouvons voir malheureusement trop régulièrement en France ces dernières années. Nous déplorons le temps qu'il faut à la préfecture pour statuer sur une régularité de séjour qui pourtant apparaît clairement sur leur passeport ; ces retenues administratives sont donc tout bonnement des punitions politiques à l'encontre de militants. Après 23h30 de retenue administrative, nos **deux bénévoles ont été relâchés** sans aucune poursuite (ce qui était prévisible, puisque rien ne permettait de les poursuivre.

<http://www.associationsalam.org/wp-content/uploads/2023/11/suite.pdf>

## FONTAINE-LES-DIJON

Quelques jours après l'audience du 15 novembre 2023 ( lettre 69), le tribunal administratif de Dijon a rendu sa décision quant à l'avenir du squat de Fontaine-lès-Dijon (Côte-d'Or). Avant que l'affaire ne soit traitée sur le fond, la juridiction suspend l'expulsion imposée par la préfecture fin octobre. Une quarantaine de personnes, dont une majorité de demandeurs d'asile, occupe depuis le 19 octobre 2023 une ancienne unité psychiatrique sur la commune de Fontaine-lès-Dijon (Côte-d'Or). Les jours suivants, le maire (LR) avait porté plainte, arguant que des logements sociaux doivent y être construits. À la suite de cette plainte, la préfecture de Côte-d'Or avait mis les occupants, dont certains mineurs, en demeure. Mais le collectif Soutien Asile 21 a depuis déposé un recours au tribunal administratif, suspendant l'expulsion des lieux le temps que la justice se penche sur la question. Le mercredi 15 novembre 2023, l'avocate avait plaidé devant le tribunal administratif que les conditions n'étaient pas remplies pour que la préfecture ordonne l'expulsion de ces personnes qui pour la plupart faisaient partie d'un ancien squat à Dijon. Elle avait argumenté que le lieu n'était pas à usage d'habitation et que **la situation des personnes n'avait pas suffisamment été considérée**. C'est ce dernier argument que le tribunal administratif a retenu dans sa décision, interdisant toute expulsion du lieu avant que l'affaire ne soit traitée sur le fond. Contacté lundi 20 novembre 2023, le maire de la Fontaine-lès-Dijon fait part de sa "*déception*" et son "*incompréhension*" face à "*une décision qui favorise les comportements illicites*". L'édile dit vouloir maintenir sa plainte et compte sur les services de la préfecture pour l'encourager dans cette voie. De son côté, le préfet, qui a été informé de la décision du tribunal, "*examine les possibilités d'action pour mener à bien l'expulsion dans le respect du droit.*" Le collectif Soutien Asile 21 ne communiquera sur la décision que dans un second temps.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/cote-d-or/la-justice-suspend-l-expulsion-du-squat-de-fontaine-les-dijon-le-prefet-compte-la-mener-a-bien-2875802.html>

## ILE-DE-FRANCE

Des évacuations de campements toujours plus violentes. C'est le constat qui ressort du rapport publié ce jeudi 23 novembre 2023 par le **collectif inter-associatif Accès au Droit** (CAD) sur les violences "*policières et institutionnelles*" à l'encontre des migrants, à Paris. Créé en 2023, le collectif qui rassemble des bénévoles d'associations, des juristes, et chercheurs spécialisés, a documenté les violences verbales ou physiques associées aux évacuations de campements de réfugiés en Île-de-France depuis 2015. Le collectif a **recensé 448 témoignages de violences policières** en huit ans, dont 88% résultent de "*situations d'évictions, de dispersions dans l'espace public*". Un tiers des témoignages (30%) rassemblés concernent des violences physiques, du simple coup de pied au passage à tabac, et un autre tiers (33%) des confiscations ou destructions de biens. Le rapport précise que "*l'immense majorité de ces violences s'est déroulée dans le nord-est de Paris, dans le 18,19,20e arrondissement et les communes limitrophes du 93*". Celles-ci sont "*très largement sous-documentées car elles se produisent dans des lieux isolés, à des heures 'invisibles', rendant difficile le recueil de*

*preuves pour envisager d'entreprendre un recours."* Par ailleurs, les exilés vont rarement porter plainte après avoir été victimes de violences "*considérant tout recours inutile notamment à cause d'un faible niveau de confiance envers les forces de l'ordre*". Les membres du projet ont décidé de lancer ce travail de documentation après l'évacuation violente du campement informel place de la République (Xe arrondissement) où dormaient près de 500 migrants, en grande majorité Afghans, le 24 novembre 2020. Ce jour-là, il n'avait fallu qu'une heure pour que les forces de l'ordre démantèlent le campement avec l'usage de la force, sous les huées de personnalités politiques et militants associatifs présents. La police avaient notamment été filmée en train de tirer sans ménagement des migrants de leur tente, d'asséner des coups de matraques aux récalcitrants, et de tirer des grenades de désencerclement pour disperser la foule. Face à la violence des images, et au tollé politique, le ministre de l'Intérieur avait évoqué des "*faits inacceptables*" et annoncé l'ouverture de deux enquêtes pour "*violences par personne dépositaire de l'autorité publique*". De son côté, le président de la République avait promis "*des sanctions*" à l'encontre des policiers fautifs. Mais d'après le collectif Accès au droit, les violences policières sur les campements de migrants n'ont fait que s'amplifier depuis cet épisode. "*Cette violence policière constitue une troisième violence après celle du départ et du parcours migratoire*", rappelle le collectif qui estime que l'imminence des **Jeux Olympiques 2024** (26 juillet-11 août 2024) pousse les autorités à pousser les migrants hors de Paris pour faire place nette. Depuis le début de l'année 2023, la préfecture d'Île-de-France a procédé à 33 mises à l'abri. "*Ce qu'on constate c'est qu'il y a quasiment une mise à l'abri par semaine*", explique le coordinateur à Médecins du monde et bénévole du CAD. *Il y a 3 SAS régionaux qui libèrent 50 places semaine, donc la cadence des mises à l'abri augmente. Dès qu'un campement atteint 100 ou 200 personnes, on le démantèle.*" Sur les huit dernières années, le CAD estime que la préfecture d'Île-de-France a procédé à **369 opérations d'évacuation de campement impliquant 80 000 migrants**. Une cadence infernale qui n'est pas sans conséquences sur la santé mentale des exilés : "*Il peut y avoir un épuisement psychique énorme, un sentiment d'insécurité constant parce qu'ils sont toujours en état d'alerte. Concrètement, cela provoque des insomnies, des cauchemars, et un comportement d'évitement vis-à-vis des forces de police*", témoigne la psychologue et coordinatrice santé mentale chez Médecins sans frontières (MSF). Ces dernières années, lorsqu'un campement était démantelé, les migrants éligibles à un hébergement provisoire (comme les demandeurs d'asile) étaient mis à l'abri en région parisienne, tandis que les autres étaient contraints de reformer un plus petit campement ailleurs. Mais la donne a changé depuis la création des SAS régionaux en 2023 : "*Si le système est pensé pour disperser il est très efficace, s'il est pensé pour loger et accueillir dans de bonnes conditions, il fonctionne mal*", la préfecture d'Île-de-France n'a, pour l'instant, pas répondu.

## LE MANS

Originaire d'un village du centre de l'Afghanistan, cet ancien berger a fui les talibans. Une longue route. Voiture, camion, bateau, train, résume le jeune homme, qui a vécu en Iran et en Suède avant d'atterrir en France, en 2019, pour y formuler une demande d'asile qui a été acceptée. Il était à Paris, on l'a envoyé au Mans, où il a été pris en charge par l'association Tarmac avant de participer au programme de l'Afpa (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes). Son apprentissage en alternance s'est bien passé. Il a travaillé dans une maison de retraite, Orpéa aux Sablons. La relation passe bien avec les personnes âgées. Il se débrouille à l'oral. Mais il doit encore travailler l'écrit, notamment pour les transmissions, les consignes, confie la formatrice, impressionnée par les progrès lexicaux du jeune Afghan, capable de manier, avec un léger accent, des termes comme béquille, guidon de transfert ou sérum physiologique : J'ai aussi compris c'est quoi border le lit. Il fait partie des six réfugiés qui viennent d'obtenir leur certificat professionnel après une formation d'assistant de vie aux familles pilotée l'AFPA. Il a 23 ans et est le plus jeune de la promo. La suite ? Orpéa lui propose de revenir en CDD, assure sa formatrice. Je veux continuer là-bas. Et plus tard, je veux faire une formation pour devenir aide-soignant, se réjouit-il, qui, après avoir été hébergé à l'Afpa, a trouvé un logement dans le quartier du Ronceray. « *C'est très bien. Ça se passe bien pour moi ici* ».

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/le-mans-72000/akbar-a-fui-les-talibans-pour-se-poser-au-mans-24281d32->

## LYON

La Métropole de Lyon indique que : « Nos trois collectivités sont engagées dans des actions visant à **rendre le territoire plus accueillant et hospitalier pour les personnes en situation d'exil** et pour celles et ceux qui sont laissés à la rue ». Depuis septembre 2021, la Méomie compte **un pôle « jeunes majeurs »**. Cette unité est dédiée à **l'accompagnement des migrants pris en charge avant leurs 18 ans et devenus majeurs**. En février 2022, la loi Taquet oblige les collectivités à proposer un « contrat jeune majeur » aux jeunes adultes qui sortent de l'ASE. Créée en septembre 2021, l'équipe chargée de l'accompagnement des jeunes migrants âgés de 18 à 21 ans croule sous les dossiers. D'après nos informations, après des alertes et des arrêts maladie, les quatre travailleurs sociaux qui la composaient ont jeté l'éponge : cet été quatre travailleurs sociaux du pôle « majeurs » sont partis. Ces départs interviennent donc après des arrêts maladies mais aussi des alertes adressées au président (EELV) de la Métropole. « Le nombre de situations de jeunes majeurs à gérer est en constante augmentation, nous avons atteint le point de rupture au sein du service ». Contrairement aux mineurs pris en charge dans des foyers et qui peuvent se tourner vers des éducateurs, les majeurs n'ont que la Méomie. Or des aides alimentaires tardent à être distribuées, ce qui oblige les jeunes à aller se nourrir au Secours Populaire ; des loyers sont payés en retard, ce qui les met en difficulté avec les foyers de jeunes travailleurs ou les résidences universitaires qui les logent. « C'est humiliant, souffle l'un d'eux. Même majeur, j'ai toujours l'impression de devoir quémander. » La Métropole de Lyon est très forte en communication mais les moyens alloués ne sont pas à la hauteur.

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20231120-mediaticites-jeunes-migrants-apre-s-deux-ans-d-existence-le-po-le-majeurs-de-la-me-tropole-de-lyon-implose.-copie.pdf>

Des enfants dorment toujours à la rue en France, 2 800 dont 150 à Lyon selon les associations. À Lyon, à l'âge d'un an, on peut même désormais être condamné à la détresse et laissé à la rue. Jamais le nombre de personnes en situation de grande précarité n'avait en effet été aussi élevé dans l'agglomération, qui a bondi de 50 % en un an pour atteindre 14 000 personnes sans abri aujourd'hui. L'association Alynea, qui gère le Samu social, vient de lancer un cri de désespoir dans la nuit. Et, pour la première fois de son histoire, solliciter des dons pour pallier l'urgence et une situation d'une gravité inédite, acheter des couvertures pour celles et ceux qu'elle ne peut plus mettre à l'abri. L'urgence commande d'agir, ce que le gouvernement a refusé reniant sa promesse de ne laisser personne sans un toit, même de misère et temporaire. La Ville continue, elle, de rappeler le droit universel qu'a chacun d'être logé, sans pour autant que son plan « zéro enfant à la rue » ne parvienne à faire plus que panser les plaies immédiates ni à construire des perspectives durables par-delà les écoles ouvertes, les solutions d'infortune ou les squats insalubres. La Métropole, de son côté, échoue encore à faire sortir massivement du logement social, peine face à l'afflux des mineurs et migrants isolés qui, selon les associations, représentent désormais un tiers des personnes sans abri. Rarement on avait atteint ce niveau d'abandon et d'inextricable.

<http://www.coordination-urgence-migrants.org/medias/files/20231122-tribune-de-lyon-a-lyon-ou-la-rue-de-vore-ses-enfants-sans-abri-copie.pdf>

## MENTON

Depuis le mois de mai, la 2023 police a mené quarante **opérations avec un drone**, qui a permis d'interpeller 225 migrants dans les Alpes-Maritimes. Sur les hauteurs de Menton, le 22 novembre 2023 dans l'après-midi, deux pilotes de la police aux frontières s'affairent autour de leurs "Mavic 3 Enterprise", des drones de dernière génération. Ceux-là mêmes qui volaient, mercredi dans la matinée, à bord d'un Cessna pour une opération de reconnaissance. *"Le but de la mission 'épervier' que nous allons mener, c'est une reconnaissance des chemins empruntés par personnes souhaitant se rendre sur notre territoire illégalement"*. Dans cette zone très escarpée, le drone permet aux forces de l'ordre de couvrir beaucoup de terrain, rapidement et en sécurité, de jour comme de nuit, grâce à des drones équipés de caméras thermiques. En quelques minutes, l'appareil a rejoint le site du "Pas de la

Mort". Une zone très escarpée, dangereuse, qui surplombe l'autoroute A8, où des migrants se sont déjà retrouvés en grande difficulté et ont dû être secourus. *"On a un grillage qui a été coupé et replié sur lui-même pour favoriser certainement le passage de personnes"*. Le télépilote zoome, observe, enregistre les coordonnées GPS. Aux côtés du télépilote, le chef de la Force frontière 06, le commissaire divisionnaire réagit : *"On va orienter nos effectifs au sol sur l'itinéraire qui pourrait partir depuis ces passages. Ces patrouilles risquent de détecter des groupes de migrants... Ce sont des éléments qui nous aident et qui nous guident"*. La police peut solliciter un *"appui au sol"*. Il s'agit de militaires de l'opération Sentinelle, dont la mission est alors de *"figer la situation"* : *"Nous avons soixante chasseurs alpins et quinze légionnaires présents. Nous les sollicitons pour retrouver et passer les individus dans des zones difficiles d'accès"*. *"Ce sont ensuite les agents de la PAF qui procèdent aux interpellations"*. Durant la nuit de mercredi 22 à jeudi 23 novembre 2023, le drone a permis de repérer sept individus. Six se sont enfuis en direction de l'Italie à l'arrivée des forces de l'ordre, un seul a été interpellé. Depuis le début de l'année, le nombre **de migrants interpellés s'élève déjà à 38 000**, un chiffre record. Près de 30 000 d'entre eux ont été renvoyés en Italie. Quelque 8 000 autres, qui étaient mineurs, ont été pris en charge au titre de l'aide à l'enfance.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/alpes-maritimes/menton/a-menton-la-police-aux-frontieres-traque-les-migrants-avec-des-drones-2877713.html>

## MONTPELLIER

Quatre personnes - trois propriétaires et leur "homme de main" - et quatre sociétés étaient poursuivies pour avoir notamment **loué au prix fort des appartements "insalubres"**, principalement à des migrants marocains vulnérables. Ils étaient jugés pour *"soumission de personnes vulnérables ou dépendantes à des conditions d'hébergement incompatibles avec la dignité humaine"* et *"mise en danger de la vie d'autrui"*. Mercredi 15 novembre 2023, les quatre sociétés et trois accusés ont été reconnus coupables, le quatrième a été relaxé. Le patron de la SCI qui possédait 82 logements sur les 110 visés dans l'enquête, a été relaxé par le tribunal. À l'audience, ce retraité avait plaidé l'ignorance, expliquant que, résidant à Paris, il ne recevait que *"des comptes-rendus mensuels"* de la part du syndic. Le gérant du syndic a écopé de 12 mois de prison avec sursis. Un autre propriétaire a été condamné à six mois avec sursis. Tous deux ont également été condamnés à des amendes de respectivement 50 000 et 20 000 euros. *"L'homme de main"* des propriétaires, qui était poursuivi pour complicité, a écopé de six mois de prison avec sursis. Le tribunal a en outre ordonné le remboursement à la dizaine de locataires ayant porté plainte de sommes allant de 2 000 à 9 000 euros, soit environ 70 000 euros au total. La Fondation Abbé Pierre et l'association Habiter Enfin ! , qui s'étaient constituées parties civiles aux côtés de la ville de Montpellier, reçoivent chacune 5 000 euros au titre de leur préjudice moral.

Dans ses 110 logements de 24 à 44 mètres carrés, sur sept étages, dans le quartier populaire de la Mosson, à Montpellier, la résidence Font Del Rey accueillait surtout des primo-arrivants sur le sol français. *"Des hommes âgés et des familles, tous Marocains"*, avait précisé à l'audience la directrice d'Habiter Enfin! . *"Ils sont dans une situation de précarité, ne parlent pas français, ont une méconnaissance de leurs droits et payaient cash leur loyer chaque mois"*. Sur ces 110 logements, 45 ont été déclarés indécents. Les enquêteurs avaient relevé des moisissures, la présence de punaises et de cafards, des branchements électriques dangereux, infiltrations, garde-corps descellés ou encore des issues de secours inaccessibles. Les loyers étaient particulièrement élevés : de 500 à 650 euros par mois, soit le même tarif qu'un appartement dans le centre de Montpellier, septième ville de France. Ce jugement est un soulagement pour les associations. *"Je suis sûre que les locataires seront ravis. Depuis de nombreuses années, on a tendance à leur renvoyer la faute, à dire que ce sont eux qui n'entretiennent pas leur logement ou qu'ils n'ont qu'à aller se loger ailleurs. Et bien non, ce n'est pas de leur faute, ce sont bien des propriétaires qui ont abusé de leur vulnérabilité"*. *"La peur change de camp"*, a estimé le maire de Montpellier, venu assister à la lecture du jugement. Les parties ont 10 jours pour faire appel. La Métropole de Montpellier, qui a acquis en 2022 l'intégralité de l'immeuble, a prévu sa démolition en 2028 et a débuté le relogement des personnes.



## OUISTREHAM

Dans une ordonnance du 3 juillet 2023, le juge des référés du Conseil d'Etat a rejeté les recours en appel de la commune de Ouistreham et du ministère de l'intérieur contre l'ordonnance du tribunal administratif de Caen, saisi en référé liberté par des personnes exilées et cinq associations (Solidarités International, le CAMO, Vents Contraires, Citoyen.nes en lutte et La Cimade), qui a enjoint à l'administration de **prendre les mesures nécessaires pour faire cesser l'atteinte manifeste à la dignité humaine** liée à l'absence d'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement sur le campement de Ouistreham. **Quatre mois plus tard, et alors que le nombre de personnes exilées présentes sur place est passé à plus de 230 selon les dernières estimations, force est de constater que le dispositif mis en place par les pouvoirs publics est incomplet et insuffisant.** En effet, à ce jour et au regard des mouvements de population, les solutions disponibles sont insuffisantes en nombre :

- 1 point d'eau pour 200 personnes alors que les ratios préconisent dans cette situation 1 point d'eau par tranche de 50 personnes
- 1 douche pour 75 personnes alors que les ratios préconisés dans cette situation sont de 1 cabine par tranche de 20 personnes
- 1 toilette pour 50 personnes alors que les ratios préconisés dans cette situation sont de 1 cabine par tranche de 20 personnes

Les dysfonctionnements inhérents aux installations en place quai Charcot sont de toute évidence le résultat direct d'une méconnaissance de la situation observée sur le terrain. **Les dynamiques et mouvements de population**, à défaut d'être prédits avec exactitude, auraient pu être très largement anticipés par les pouvoirs publics si une réelle mise **en lien avait été opérée avec les associations et individus requérants**, ces derniers étant les mieux placés pour exercer leur compréhension de projets migratoires dont ils partagent certaines des motivations. Face à cette situation insoutenable, le Conseil d'Etat a donc été saisi d'une demande d'exécution, qui sera examinée lors d'une audience le 23 novembre 2023.

## RENNES

Manque de moyens et de réseaux, impasses administratives : pour les migrants arrivés en France, trouver un toit peut se transformer en véritable parcours du combattant. Certains n'ont pas eu le choix que de rester à la rue, et ce, quel que soit leur statut. Dans ce tumulte, des associations ou des particuliers tentent de leur venir en aide. À Rennes, après des semaines à la rue, Aimée, déboutée du droit d'asile, a trouvé refuge dans la maison d'Antonia et Michel grâce à l'association locale "Bienvenue !"

## RENNES

Depuis un an et demi, square Louis-Armand, une cinquantaine de migrants et demandeurs d'asile ont investi neuf maisons inoccupées sur une vingtaine qui doivent être détruites d'ici 2027. Un peu de stabilité, le temps que les travaux ne commencent pour fuir la galère de la rue. Ces maisons avaient d'abord été murées en 2021 par ICF Habitat Novedis, le gestionnaire privé du parc immobilier du square, qui est aussi une filiale de la SNCF. L'ensemble du quartier doit en effet laisser place à un nouveau projet immobilier de construction de logements neufs dans le cadre du programme EuroRennes. Des militants du **droit au logement de personnes migrantes, ont libéré** l'accès à ces maisons inoccupées afin que des familles de migrants puissent y habiter jusqu'au lancement des travaux. Parmi elles, une géorgienne et mère de quatre enfants : *"Les gens sont très gentils. J'aime beaucoup ici. Nous, on reste tranquilles, ça se passe bien, y compris avec les autres migrants."* Le reste des habitations est occupé par des locataires qui vivent ici depuis parfois plusieurs années. La cohabitation se passe à merveille selon une femme, qui habite le quartier depuis six ans : *"On fait des fêtes dans le quartier tous les six mois environ. Chacun apporte des plats, on est soudés quoi."* Une harmonie qui pourrait bien être rompue, car la cinquantaine de migrants hébergés au square pourraient être expulsés d'ici à la fin de la trêve hivernale. Une audience en justice a eu lieu, le jugement a été

mis en délibéré au 7 décembre 2023.

Choquant, pour les autres riverains, qui ne comprennent pas pourquoi ces migrants ne pourraient pas rester dans ce quartier jusqu'à sa démolition, prévue fin 2026. *"Ça fait un an et demi qu'ils étaient ici, assure un résident du square. Ça leur amenait une stabilité, un équilibre. On voit bien que la joie est revenue." "Ce sont des gens qui ont vécu dans des campements dans différents parcs à Rennes, donc se retrouver avec un toit, ce n'est que du bonheur pour eux. Ils ne voulaient rien faire de ces maisons-là, autant qu'elles servent à quelque-chose."* Contacté, le gestionnaire du parc immobilier du square assure être en contact *"avec la Métropole de Rennes, [...] pour proposer des solutions de mise à l'abri de personnes vulnérables, par une convention très temporaire de mise à disposition à titre gratuit."* *"Certaines procédures d'expulsion sont en cours concernant des occupants sans titre qui se sont introduit au cours de l'année 2022 dans des maisons fermées qui étaient vouées à la démolition. Ces procédures se font dans le strict respect de la réglementation et aucune expulsion, qui serait décidée par la justice, n'aura lieu durant la période de trêve hivernale."* Alors que la crise du logement s'intensifie à Rennes et que les demandes d'hébergement d'urgence ne cessent de croître, il est difficile de se passer d'un tel parc immobilier, même pour deux ans seulement.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/ille-et-vilaine/rennes/rennes-bientot-expulses-pour-faire-place-a-un-projet-immobilier-2871647.html>

## ROUEN

Le dispositif a été mis en œuvre en mars dernier dans toutes les régions, pour faire face à la saturation des centres d'hébergement pour les sans-abri en Île-de-France. Pour la Normandie, **le "sas" a été établi à Rouen**, dans un hôtel de la rive droite, où sont hébergées les personnes, où se déroulent les entretiens, et où l'Office français de l'immigration et de l'intégration y a même installé un bureau. Car parmi les sans-abri accueillis à Rouen, la majorité sont étrangers. **114 personnes sont déjà passées par le sas rouennais** depuis son ouverture fin septembre. Un premier groupe de 47 personnes, un autre de 27 personnes, essentiellement des familles, et un groupe de 40 hommes seuls qui achèvent leur dernière semaine sur place. Ils peuvent y rester trois semaines. En théorie, car dans les faits, ils y restent tant qu'une solution plus durable n'est pas trouvée pour eux.

C'est le cas d'une jeune femme de 29 ans, originaire de Côte d'Ivoire et qui vivait il y a encore deux mois dans la rue à Paris, avec son mari et son bébé d'un an. Le 115 l'abritait ponctuellement et le centre d'accueil de jour qu'elle fréquentait à Paris lui a proposé de venir à Rouen. Car tous **les bénéficiaires sont volontaires**. La famille est hébergée à l'hôtel, nourrie et accompagnée dans ses démarches par Adoma, qui gère déjà des centres d'hébergement. *"Notre travail consiste à les accompagner dans les démarches qu'ils souhaitent entreprendre, que ce soit pour la constitution d'une demande d'asile ou pour des dossiers de régularisation. À cela s'ajoutent les démarches pour les ouvertures de droits et aussi l'accès aux soins"*, explique le directeur adjoint d'Adoma. Car même s'il y a quelques sans-abri français dans le dispositif, il y a surtout beaucoup d'étrangers, dont certains se voient proposer une aide au retour si leur situation administrative ne peut pas être régularisée. Les autres sont orientés vers un hébergement selon leur situation. *"S'ils sont demandeurs d'asile, l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration) va les orienter vers les places spécifiques de demandeurs d'asile dans les départements normands et s'ils sont par exemple bénéficiaires de la protection internationale, ils vont être orientés vers l'hébergement généraliste et le projet va progressivement se mettre en place"*, explique l'adjoint à la Direction départementale de l'emploi du travail et de la solidarité. À condition qu'il y ait de la place. *"En Seine-Maritime, le nombre de places dédiées aux demandeurs d'asile a augmenté de 24% en cinq ans"*, indique-t-il, mais il reste insuffisant selon les associations. Selon les premiers chiffres au plan national, 20% des bénéficiaires ont quitté le dispositif, 5% ont pu intégrer un logement social, pour les autres, l'accompagnement est encore en cours. Ce dispositif avait déjà été mis en œuvre en 2015, après le démantèlement du camp de migrants de Sangatte, ainsi qu'à l'occasion de l'arrivée de réfugiés syriens puis ukrainiens plus récemment.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/des-sans-abri-parisiens-accueillis-par-le-sas-regional-installe-a-rouen-4185265>

## SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

A Saint-Etienne-du-Rouvray (76), le couple de boulangers a comme apprenti, un jeune malien de 19 ans. Après avoir fui son pays, il est arrivé en France en mars 2020, à l'âge de 15 ans. Il est alors pris en charge par l'A.S.E. et a démarré une formation d'apprenti boulanger au CFA Simone Veil de Rouen, où il a de très bons résultats. C'est un jeune homme courageux, assidu et exemplaire. Il donne entière satisfaction, et est maintenant indispensable à ses patrons. Le préfet, mettant en doute son identité comme il le fait sur bon nombre de mineurs ou de jeunes majeurs étrangers, lui délivre une obligation à quitter le territoire en novembre 2022, mais le Tribunal administratif déboute le préfet en juillet 2023, en démontrant qu'il a présenté des documents qui prouvent son identité, et en obligeant le préfet à lui délivrer un titre de séjour. Mais le préfet fait appel devant la cour d'appel de Douai, démoralisant le jeune homme et décourageant ses patrons qui ne comprennent pas ce « gâchis », car si la cour d'appel donne raison au préfet, il perdra son titre actuel et ne pourra plus poursuivre son apprentissage. Ses patrons demandent que le préfet annule la procédure d'appel pour qu'il puisse continuer sereinement son apprentissage, et pour qu'ils puissent poursuivre leur activité sereinement, avec le jeune malien, qu'ils souhaitent garder avec eux l'obtention de son CAP.

[https://www.change.org/p/aidez-sekou-apprenti-boulangier-%C3%A0-st-etienne-du-rouvray-en-signant-cette-p%C3%A9tition?recruiter=84793698&recruited\\_by\\_id=08b17047-9115-46bc-b55d-d2d5ec6bd52c&utm\\_source=share\\_petition&utm\\_campaign=share\\_petition&utm\\_medium=copylink&utm\\_content=cl\\_sharecopy\\_37754169\\_fr-FR%3A5](https://www.change.org/p/aidez-sekou-apprenti-boulangier-%C3%A0-st-etienne-du-rouvray-en-signant-cette-p%C3%A9tition?recruiter=84793698&recruited_by_id=08b17047-9115-46bc-b55d-d2d5ec6bd52c&utm_source=share_petition&utm_campaign=share_petition&utm_medium=copylink&utm_content=cl_sharecopy_37754169_fr-FR%3A5)

## SAINT-JEAN-DE-MONT SAINT

La maire de Saint-Jean-de-Monts et son adjoint en charge du dossier de nouveau centre pour les demandeurs d'asile dans sa ville, sont, à leur tour, **visés par des menaces sur un site internet d'extrême droite**. Des militants de groupuscules d'extrême droite se mobilisent **contre l'accueil de 15 migrants** cet hiver dans la station balnéaire. Comme tous les ans, la Préfecture demande à Saint-Jean-de-Mont de mettre des logements à disposition **dans le cadre du plan hivernal**. Cette année, **quinze personnes seront donc hébergées** dans huit logements. Les uns pour plusieurs semaines, les autres quelques jours. Des logements "vacants" rappelle la mairie, puisqu'ils servent aux saisonniers, aux renforts l'été, des forces de l'ordre notamment. Il s'agit donc d'un **hébergement d'urgence**, temporaire. Fin avril, c'est terminé. Parmi les familles, beaucoup sont migrantes. Mais *"elles sont avant tout en grande précarité et sans domicile"*, insistent aussi bien la ville que les associations. *"La mise à l'abri l'hiver des plus fragiles, c'est une obligation légale"* rappelle pour sa part la Ligue des droits de l'Homme. Qu'importe, l'accueil des migrants engendre des tensions, jusqu'aux plus violentes.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/apres-saint-brevin-des-tensions-a-saint-jean-de-monts-sur-l-accueil-de-migrants-7570082>

## SAINT-MALO

*"Pour aller passer une IRM, la famille devait parcourir quelque 500 kilomètres et chaque fois, elle devait payer l'équivalent d'un demi-mois de salaire en dessous de table"*, explique le fondateur de l'antenne de l'association Bienvenue à Saint-Malo. *"Le père de famille a vendu progressivement tout ce qu'il possédait pour soigner sa fille, atteinte d'un cancer du cerveau quand elle avait 16 ans. D'abord son tracteur, puis sa ferme, et il a fini par céder ses derniers terrains pour amener toute la famille en France."* Sa sœur aînée vit à Saint-Malo avec son mari et ses trois enfants. Elle a accueilli toute la famille tant qu'elle a pu, mais à onze dans un petit appartement, il était difficile pour la malade de se reposer. C'est l'association Bienvenue qui a pu les loger ensuite. Mais les propriétaires qui mettaient à disposition leur logement à l'association malouine doivent le récupérer le 15 décembre 2023. *"La jeune fille est maintenant prise en charge à l'hôpital à Rennes. Il faut que nous trouvions une solution pour cette famille extraordinaire de gentillesse et de dignité"*. L'association Bienvenue héberge et accompagne des familles exilées en situation précaire. Le fondateur ne supportait plus de voir des gens dormir à la rue alors qu'il y a à Saint-Malo tant de maisons inoccupées toute l'année. *"L'association supporte les charges d'eau, d'électricité, de chauffage, d'assurance, des bénévoles suivent les familles qu'elle installe, contrôle l'état des lieux."*

*Et le prêt de maisons peut être défiscalisé.*" En ce moment, dans la région de Saint-Malo, 7 maisons sont mises à disposition. Elles permettent à 33 personnes d'avoir un toit.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/ille-et-vilaine/saint-malo/saint-malo-l-appel-a-l-aide-d-une-famille-2874617.html>

## STRASBOURG

Le squat de la rue Sarlat, dans le quartier du Neuhof à Strasbourg, a été évacué mercredi 22 novembre 2023 à partir de 6h30 (lettre 69). *"Un peu moins d'une trentaine de personnes"* étaient concernées par l'opération, selon un membre de la Fondation Abbé Pierre présent sur place. *"Une évaluation de la situation des personnes sera réalisée pour permettre une prise en charge adaptée à chaque situation"*, a précisé la préfecture du Bas-Rhin. Selon nos informations, deux bâtiments sont concernés par l'opération. Il s'agit de la *"deuxième phase"* de l'évacuation, selon la préfecture. Près d'une trentaine de personnes avaient déjà été évacuées d'un autre bâtiment de la rue de Sarlat le 20 octobre 2023. Plusieurs dizaines de personnes squattaient toujours deux autres immeubles vides de la rue. *"C'est un moment très anxiogène pour les familles, qui ne se considèrent pas du tout comme des gangsters et qui voient débarquer tous ces policiers, décrit Germain Mignot. Et le plus problématique est la situation d'errance que ce genre d'opération crée, d'autant plus que nous sommes en plein hiver. Car même si la préfecture va parler de prise en charge, on sait très bien qu'une partie de ces personnes va retourner à la rue et sans accompagnement."* Dans un bilan de l'opération communiqué en fin de journée, 40 personnes ont été évacuées, dont 31 ont été prises en charge comme suit : 16 personnes orientées vers des hébergements répartis dans le Grand Est, 11 demandeurs d'asile orientés vers des hébergements dédiés, 4 personnes actuellement auditionnées au service de la Police Aux Frontières. 9 personnes n'ont pas souhaité être prises en charge. Au total, ce sont plus d'**une centaine de personnes sans-abris**, principalement de nationalité géorgienne, qui **errent de squat en squat depuis plusieurs mois**. *"Certains sont en attente de titre de séjour; d'autres sont déjà réfugiés politiques comme cette famille d'Ukrainiens récemment arrivés"*, explique la Fondation Abbé Pierre. Ces personnes se sont mobilisées le mardi 21 novembre 2023 devant le centre administratif de la Ville de Strasbourg pour demander des solutions d'hébergement pérennes. Un groupe Facebook avait même été créé par les squatteurs pour sensibiliser le public sur leur situation administrative. Dans leur dernière publication, ils racontent avoir reçu *"des jouets pour les enfants, quelques fournitures scolaires et des vêtements"* de la part d'une association locale et disent *"merci pour ces moments de sourire"*. Ces procédures d'évacuation ont été ordonnées par le tribunal judiciaire de Strasbourg à la demande d'Habitation moderne, le bailleur social propriétaire des lieux. Les squatteurs sont orientés vers le gymnase du conseil des XV, et en fonction de leur situation administrative, ils se voient proposer un hébergement d'urgence ou sont incités à rejoindre leur pays d'origine. *"Beaucoup savent qu'on va leur demander de retourner dans leur pays, alors ils retournent dans la rue avant la prise en charge des autorités"*. La trêve hivernale a commencé depuis le 1<sup>er</sup> novembre. Depuis la loi Elan de 2018, elle ne concerne plus les squatteurs mais seulement les locataires.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/bas-rhin/strasbourg-0/le-squat-de-la-rue-sarlat-de-nouveau-evacue-a-strasbourg-2876987.html>

## TARN ET GARONNE

La Juridiction interrégionale spécialisée de Bordeaux (JIRS) vient de démanteler une importante filière d'immigration clandestine vers la France. Dans un communiqué de presse diffusé mercredi 22 novembre, le procureur de Bordeaux explique que ce réseau d'aide reposait *"sur des individus principalement d'origine tunisienne, dont certains demeuraient dans le Tarn-et-Garonne. Ils procédaient notamment au transport clandestin de migrants depuis l'Italie à destination de la France, en passant par des axes routiers secondaires. Les passeurs utilisaient également des bateaux à moteur pour transporter les candidats à l'immigration depuis des pays plus éloignés (Tunisie, Turquie) à destination de l'Europe."* L'affaire avait été lancée, à l'été 2022, par une saisie de cannabis à Bayonne). Les investigations ont révélé que *"plusieurs milliers d'euros"* étaient demandés en échange du franchissement clandestin des frontières. *"Une fois arrivés en France, les migrants*

*étaient employés illégalement comme chauffeurs livreurs pour la sous-traitance d'entreprises de messagerie (livraison de colis), sans autorisation de travail ni déclaration aux organismes sociaux. Les entreprises constituées à ces fins étaient rapidement remplacées par d'autres structures pour masquer et perpétuer la fraude"* rapporte le parquet bordelais. Le 14 novembre 2023 un important coup de filet a été mené "mobilisant 60 enquêteurs de l'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (OLTIM) et des brigades mobiles de recherche de Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille et Nice. Douze personnes étaient entendues par les enquêteurs de la police aux frontières sous le régime de la garde à vue. Il était en outre procédé à la saisie de cinq véhicules (de marques Tesla, Range Rover et Mercedes), dont deux en Belgique." **Six** d'entre elles ont été **présentées à un juge d'instruction**, trois jours plus tard, et mises en examen, des chefs d'aide *au séjour irrégulier en bande organisée, emploi d'étrangers sans titre en bande organisée, travail dissimulé par dissimulation de salariés en bande organisée, blanchiment et association de malfaiteurs.*" L'une de ces personnes, déjà interpellée par le passé en Grèce pour des faits similaires, a été placée en détention provisoire.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/tarn-et-garonne/montauban/une-fois-en-france-les-migrants-etaient-employes-illegalement-comme-chauffeurs-livreurs-demantelement-d-une-importante-filiere-d-immigration-clandestine-2877131.html>

## TOURS

Samedi 11 novembre 2023, plusieurs centaines de personnes, environ 200 selon la Police, se sont réunies place Jean Jaurès à Tours avant de manifester jusqu'à la Préfecture. À l'appel de plusieurs associations dont Utopia 56, la table de Jeanne Marie, le collectif Pas d'enfant à la rue, ils demandaient **une meilleure prise en charge des sans-abris**, l'ouverture de plus d'hébergements d'urgence mais aussi une meilleure régularisation. Parmi les manifestants, des sans-papiers qui réclamaient une régularisation à la Préfecture. Car parfois, même si tout est dans les clous, **il manque seulement un papier de la Préfecture** pour être en règle pour travailler. Ainsi, Mathias a accepté, il y a deux ans, Richard **en apprentissage dans son entreprise de couvreur** à Saint-Épain. "Depuis 2021, tout ce qu'il me faut, c'est une régularisation, une autorisation. Il me faut, ne serait-ce qu'un récépissé de dépôt de contrat." Mais rien, malgré plusieurs demandes, Richard ne reçoit rien. Pire, il a reçu le 6 novembre 2023 une OQTF, une obligation de quitter le territoire français d'ici un mois. Un vrai coup de massue. Avec ses familles d'accueil et son patron Mathias, Richard va faire appel de cette décision, "moi je veux seulement travailler, m'intégrer et vivre comme un citoyen français."

Les manifestants demandaient la **réquisition de logements vides** à Tours pour pouvoir loger des sans-abris. Des familles qui parfois sont prises en charge dans les écoles. C'est ce que déplore le collectif Pas d'enfant à la rue. Des enseignants de Tours se sont mobilisés pour aider des élèves dépendants des hébergements d'urgence du 115. Dans le cortège, le député de Tours a manifesté aux côtés des associations. Lui qui a ouvert sa permanence cette semaine à des sans-abris appelle l'Etat à revoir sa copie. "Il faut que l'État **débloque des fonds pour ensuite réquisitionner s'il le faut des bâtiments.**" Alors que le froid commence à se faire ressentir, il appelle aussi à revoir les critères du "plan grand froid" qui permet d'ouvrir des gymnases en urgence les nuits où les températures sont particulièrement basses.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/requisitionner-s-il-le-faut-des-batiments-des-centaines-de-personnes-reunies-a-tours-pour-les-sans-abris-7792247>

## MANCHE

Plus de 200 migrants ont été secourus en l'espace de 24 heures samedi 11 et dimanche 12 novembre, alors qu'ils tentaient de gagner l'Angleterre par la mer à la faveur d'une fenêtre météo un peu plus favorable, selon un décompte de la préfecture de la Manche et de la mer du Nord (Prémar). Par ailleurs, 615 migrants ont réussi à atteindre les côtes britanniques ce dimanche, selon la BBC. Parmi les personnes secourues figurent deux exilés qui dérivait au large de Calais dimanche matin

dans un petit canot. Au cours d'une autre opération, dans la nuit de samedi 11 à dimanche 12 novembre 2023, l'équipage d'un navire de sauvetage affrété par l'État a **secouru 60 migrants**. Parmi eux, "*un naufragé s'est évanoui, en état d'hypothermie*". En milieu de journée dimanche 12 novembre, le même navire a **secouru 21 personnes** sur une autre embarcation en difficulté. "*Mais lors de cette opération de sauvetage, certains migrants ont réussi à remettre le moteur en marche et ont refusé d'être secourus par des moyens français*". "*Compte tenu des risques encourus par les migrants en cas d'actions contraignantes pour les obliger à embarquer sur les moyens de sauvetage de l'État (chute à la mer, choc thermique, trauma divers), il a été décidé de les laisser poursuivre leur route*". Un autre navire a été chargé d'assurer la surveillance de cette embarcation. Au cours d'autres opérations, deux groupes de **15 migrants, un de 21 et un autre de 67 ont également été secourus**.

Le Pas-de-Calais connaît depuis une dizaine de jours de fortes intempéries à l'origine de crues très importantes. Le week-end a été marqué par une accalmie avant de nouvelles pluies. "*La situation est catastrophique, comme vous pouvez l'imaginer. Depuis le passage de la tempête Ciaran, et les récentes précipitations, on ne reçoit que des appels de gens en détresse cherchant à être mis à l'abri*", selon le coordinateur d'Utopia 56 dans le Nord. Pour protéger la population de la **tempête**, les préfectures du Nord et du Pas-de-Calais avaient effectivement ouvert des dispositifs temporaires de mise à l'abri. Mais un **grand nombre d'exilés avaient quand même été laissés sans solution sur les campements**, faute de places et d'anticipation, estiment les associations de terrain. Face à cette situation inédite, une partie des migrants a probablement profité de l'accalmie de ce week-end pour tenter la traversée de la Manche, malgré des températures en baisse. Les précipitations devraient reprendre en ce début de semaine, laissant craindre de nouvelles inondations de campements.

Près de **45 000 traversées illégales de la Manche** ont été enregistrées en 2022, un **chiffre jamais atteint, malgré le renforcement des patrouilles de police et gendarmes sur la côte d'Opale**. Mais malgré ces mesures, les forces de l'ordre peinent à freiner les tentatives de traversées. De leur côté, **les passeurs** rivalisent d'ingéniosité pour contourner la police, notamment en utilisant des "*taxis-boats*" qui récupèrent les migrants directement en mer, au lieu d'enterrer les canots pneumatiques sur les plages, ce qui permet d'éviter les interceptions par la police. "*Ces réseaux (...) connaissent nos techniques de balisage, les filatures, les vidéo-surveillances, etc. Ils ont une très grande adaptabilité et savent déjouer nos investigations*", expliquait le chef de l'Office de lutte contre le trafic illicite de migrants (OLTIM).

À la fin de l'été, la préfecture des Hauts-de-France notait que le nombre moyen de passagers par embarcation utilisée pour ces dangereuses traversées ne cessait de croître, avec "*en moyenne 53 personnes par embarcation, soit un quasi doublement depuis 2021*". Le commissaire divisionnaire estimait que "*le phénomène des traversées dans la Manche sera [cette année] plus contenu que l'année dernière*". Début novembre, près de 25 000 traversées illégales avaient été enregistrées dans la Manche, contre 40 000 à la même époque en 2022, soit une **baisse de 37,5%**.

Une embarcation de migrants a chaviré dans la Manche mercredi 22 novembre 2023 peu après être partie vers 13h30 d'une plage entre Neufchâtel-Hardelot et Equihen-Plage (Pas-de-Calais), a indiqué le procureur de Boulogne-sur-Mer. **Une femme et un homme sont morts** noyés, tandis que les **autres naufragés ont été secourus** et ramenés sur le sol français. Près de 60 personnes, originaires majoritairement du Soudan et d'Érythrée, étaient à bord du canot et parmi elles, 19 femmes et un enfant. Selon la préfecture maritime de la Manche et de la Mer du nord (Premar), le canot s'est trouvé en difficulté "*à moins d'un kilomètre de la plage*". Six bateaux ont été mobilisés, ainsi qu'un hélicoptère, afin de localiser les deux disparus, qui n'ont ensuite pas pu être réanimés. Mercredi soir, au port de Boulogne-sur-Mer, une tente a été montée pour accueillir les rescapés, dont certains étaient enroulés dans des couvertures de survie au milieu de véhicules de la protection civile et des pompiers. Plusieurs d'entre eux étaient en état d'hypothermie. Trois exilés ont été hospitalisés - deux femmes enceintes et un migrant hélitreuillé hors de l'eau - et une fillette de sept ans a été mise à l'abri. Une enquête pour "*homicide involontaire aggravé*" et "*aide au séjour d'un étranger en situation*"

*irrégulière*" a été ouverte. Deux personnes, qui conduisaient le bateau, ont été placées en garde à vue. Quatre hommes, sont déférés au Parquet de Boulogne-sur-Mer samedi 25 novembre 2023 après-midi. Le Ministère public veut les mettre en examen pour "*aide à l'entrée au séjour illégal*" et "*homicide involontaire*".

Mercredi 22 novembre, plusieurs embarcations sont parties de la même plage malgré la présence des gendarmes, qui n'ont pas réussi à empêcher tous les départs. Au total, **90 migrants ont été secourus** dans le détroit du Pas-de-Calais **pour la seule journée** de mercredi, signale la Premar.

Ces nouveaux décès portent **à huit le nombre de morts depuis le début de l'année dans la Manche** "*en lien avec le phénomène migratoire*". L'association Utopia 56 a enregistré quant à elle **18 morts ces quatre derniers mois** dans la région. "*Noyés lors d'une tentative de traversée ou dans un étang en essayant de se laver, renversé ou tombé d'un camion sur l'autoroute, poignardé dans un règlement de compte ou dans un conflit pour un repas*", précise Utopia 56 dans un communiqué, comparant Calais à un "*tombeau pour notre humanité*". "*Face à ces frontières issues d'un système qui tue et qui blesse au nom d'un confort et d'une menace imaginaire, nous sommes dépassés*". Le président d'Osмосе 62 qui vient en aide aux exilés dans le Boulonnais, estime que **la présence croissante des gendarmes sur le littoral au moment des départs "renforce les prises de risque"** des migrants. Jamais auparavant ils n'auraient tenté de prendre la mer sur "*une fenêtre météo aussi courte*" que celle de mercredi. "*Il n'y a toujours pas de voie de passage sûre et légale pour les personnes qui tentent de gagner l'Angleterre et les stratégies de militarisation de la côte ne servent qu'à faire prendre plus de risques*", abonde une coordinatrice d'Utopia 56 à Calais.

Depuis 18 mois, la **Marine nationale a formé 58 de ses militaires aux sauvetages de masse**. Des ateliers ont lieu à la base navale de **Cherbourg**, port d'attache de ces patrouilleurs. Cette semaine, ils sont huit à suivre ces formations sur quatre jours. Au programme notamment, des exercices en mer. Deux semi-rigides approchent de l'embarcation à la dérive. Objectif : avancer en miroir pour éviter de faire des vagues et créer de l'instabilité. "*Vous avez des postes différents à bord du bateau de sauvetage : un pilote, un communicateur qui parle à la foule, et le condor, un peu en retrait, qui supervise l'opération*", explique le formateur. **Des exercices au plus près de la réalité.** "*C'est très binaire. Soit les sauveteurs sont présents au moment où le naufrage arrive, et ils ont une chance de sauver un maximum de monde. Soit ils arrivent un peu trop tard, et malheureusement, il y a des chances qu'il y ait des gens déjà noyés. Et il faut pouvoir faire la distinction entre les gens qui ont des chances de vivre, d'autres qui ont moins de chance de vivre de façon à sauver le maximum de monde*". Les marins sont notamment formés pour réaliser des massages cardiaques sur des semi-rigides lancés à près de 50 km/h. "*On n'a pas pu sauver tout le monde, mais on n'aurait pas pu faire mieux*." Un lieutenant, 25 ans, se souvient très bien du 12 août 2023 : un bateau de commerce signale une embarcation à la dérive au large de Sangatte, dans le Pas-de-Calais. À son bord, 65 migrants. Le marin était à bord du patrouilleur de service public (PSP) Cormoran, envoyé pour porter assistance aux naufragés. 59 d'entre eux ont pu être sauvés, mais six Afghans ont péri. Des navires de fortune où se tassent en moyenne une cinquantaine d'exilés, parfois 80. "**Il faut se rendre compte que ce sont des gens qui ont passé dix heures en mer. Ils sont fatigués. Quand on arrive, on est un peu leurs anges gardiens**".

**Depuis 2021, le nombre de tentatives de traversées vers l'Angleterre a considérablement augmenté.** "*Jusqu'à cette année-là, les flux se tarissaient avec l'hiver. Il y avait une certaine prudence des réseaux avec les eaux froides et l'augmentation des coups de vent. Avant 2021, on avait 2.000 puis 9.000 personnes qui tentaient la traversée. En 2021, on en a eu 37.000 personnes concernées sur une année*", explique le porte-parole de la préfecture maritime. Un phénomène qui s'est confirmé **en 2022 avec plus de 52.000 migrants** qui ont pris la mer pour rejoindre les côtes britanniques. Pour 2023, on observe actuellement "*une baisse d'environ 30%*" de ces tentatives : "*Il y a un gros travail à terre pour démanteler les réseaux de passeurs*", mais on reste sur plus de 30.000 personnes. La Marine nationale souhaite également développer cette formation de

sauveteur à tous les équipages. Selon les autorités britanniques, plus de **27.000 personnes** sont arrivées au Royaume-Uni en traversant la Manche depuis le début de l'année 2023.

<https://www.francebleu.fr/infos/societe/a-cherbourg-les-marins-s-entraiment-aux-sauvetages-de-masse-4823802>

## MÉDITERRANÉE

Depuis le début de l'année, 2 468 migrants sont portés disparus après avoir tenté de traverser la Méditerranée pour rejoindre l'Europe, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). L'immense majorité de ces disparitions concerne la Méditerranée centrale, considérée comme la route maritime la plus dangereuse. L'année 2023 se présente déjà comme l'année la plus meurtrière en Méditerranée depuis 2017, où 3 139 migrants avaient trouvé la mort.

## MER ÉGÉE

Une embarcation a chaviré lundi 13 novembre 2023 au large de la ville turque d'Izmir, connue pour être un lieu de départ des canots de migrants. L'accident, survenu par temps orageux, **a coûté la vie à cinq personnes**, ont indiqué les garde-côtes turcs. **Six migrants ont pu être secourus mais deux sont toujours portés disparus.** Les exilés tentaient d'atteindre l'île grecque de Chios via la mer Égée. Les garde-côtes turcs ont également déclaré être à la recherche **d'un bébé tombé à l'eau** après le chavirement d'un autre canot, près de Lesbos, selon les témoignages des rescapés. Depuis plusieurs années, des milliers de migrants prennent la mer depuis la Turquie pour atteindre les îles grecques et entrer dans l'Union européenne. Au cours des neuf premiers mois de l'année 2023, près de **30 000 personnes ont atteint la Grèce, contre 11 000** à la même période l'an dernier, a indiqué le ministre grec des Migrations. Malgré les courtes distances qui séparent les côtes turques de certaines îles grecques, les courants et les mauvaises conditions météorologiques rendent la traversée dangereuse. Les naufrages sont courants dans ces eaux. Le 17 octobre 2023, un homme et une femme ont péri dans deux naufrages en mer Égée : l'un au large de Lesbos, l'autre près des côtes de Samos, plus au sud. Deux jours plus tôt, trois personnes, dont une femme, avaient également péri noyées en tentant de rejoindre la Grèce. La police portuaire grecque, avec l'aide de l'Agence européenne de surveillance des frontières (Frontex), patrouille pourtant régulièrement cette zone maritime. De nombreux sauvetages y sont conduits, mais les refoulements violents de petits bateaux sont aussi légion.

## LE DÉCRET SUR LES SAUVETAGES EN MER

Le texte du décret du ministre de l'Intérieur **italien**, validé le 28 décembre 2022, puis devenu loi trois mois plus tard, le texte a introduit une série de nouvelles mesures qui régissent les activités des navires de sauvetage en Méditerranée. Et en tête de pont donc, celle qui oblige les ONG à **se rendre "sans délai" au port de débarquement assigné** par les autorités italiennes juste après **un premier sauvetage**. Pour rappel, avant la mise en application du décret, les bateaux informaient Rome d'une opération effectuée, puis restaient dans la zone en attendant le port de débarquement pour venir en aide à d'autres embarcations en détresse. Si la loi actuelle autorise toujours les humanitaires à conduire une seconde opération de secours sur la route du retour en direction de l'Italie, celle-ci ne peut s'effectuer que sur ordre ou accord de Rome. Des opérations supplémentaires qui, dans les faits, se font rares depuis un an. *"La plupart du temps aujourd'hui, on ne peut faire qu'un seul et unique sauvetage, confirme la coordinatrice de projet adjointe à bord du Geo Barents. Et ce, alors que nous avons un bateau avec une grande capacité d'accueil [le Geo Barents a une capacité de 500 places]. En plus de cela, en partant immédiatement après l'opération de secours, on laisse la zone déserte, les États européens ayant renoncé à leurs responsabilités de sauvetages en mer. C'est une grande source de frustration pour nous, et surtout, cela nous fait craindre une augmentation des naufrages invisibles", ces embarcations "fantômes" qui sombrent en mer sans que personne ne le*



sache. Chaque année d'après l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), nombre de ces naufrages ne sont pas enregistrés. *"Des centaines de restes humains sont régulièrement retrouvés sur les côtes libyennes"*. Outre *"l'impuissance"* de ne pouvoir faire davantage, cette injonction à rejoindre le port de débarquement après chaque sauvetage coûte aux ONG beaucoup de temps. *"On passe des jours et des jours à faire du transit entre les ports italiens et la zone de recherche"*. En 2023, le Geo Barents a passé près de deux mois, en cumulé, à naviguer en mer en direction des ports de débarquements. L'Ocean Viking, de SOS Méditerranée, 53 jours. Soit autant de temps passé en dehors de la zone de recherche.

Ces semaines de navigation supplémentaire ont par ailleurs de lourdes conséquences financières pour les ONG, qui dépensent davantage de carburant pour avaler les kilomètres. Depuis le début de l'année SOS Méditerranée a déboursé **500 000 euros supplémentaires pour alimenter le navire en fuel**. *"Sans compter les heures de travail en plus pour le staff, et les émissions carbone, en hausse de 0,5 tonnes par rapport à 2022. C'est l'équivalent d'un demi tour du monde"*, précise la directrice des opérations de l'association basée à Marseille. D'autant plus que depuis la mise en application du décret, les navires humanitaires se voient régulièrement attribuer des ports italiens au centre voire au nord du pays, beaucoup plus lointains que les villes siciliennes ou Lampedusa, où étaient traditionnellement débarqués les migrants secourus. *"Avant le décret, devoir débarquer dans le nord, c'était épisodique. Désormais, c'est systématique"*. Mi-octobre, le Geo Barents - qui cette année n'a pas eu de débarquement en Sicile - a dû rejoindre le port de Gênes, dans le nord de l'Italie, pour y débarquer 63 exilés secourus au large de la Libye. Entre les deux points : 1 166 km, équivalents à la distance qui sépare Paris de Rome. Ces derniers mois également, les ONG ont dû se rendre dans des ports italiens, côté mer Adriatique. Le 11 novembre 2023, l'Ocean Viking s'est vu attribuer celui d'Ortona, au centre-est du pays. Et le 24 octobre, Ravenna, à 340 km plus au nord, sur la même rive. Si ces deux localités sont très éloignées de la zone de recherche initiale – six jours de navigation ont été nécessaires pour atteindre Ravenna – elles empêchent aussi les navires de passer par *"le couloir tunisien"*, zone où les départs d'embarcations se sont multipliés depuis le printemps dernier. *"Les besoins à cet endroit sont énormes"*. *"Et pendant qu'Alarm Phone [plateforme téléphonique d'urgence en Méditerranée] nous font parvenir les cas de détresse, nous, on est à des kilomètres de là, de l'autre côté de l'Italie"*. En cas de manquements à ces nouvelles règles contraignantes, les ONG s'exposent à de lourdes sanctions, qui entravent encore un peu plus leurs activités. En août, les autorités italiennes ont saisi le bateau de l'ONG espagnole Open Arms, ainsi que les navires de l'association Sea-Watch, le Sea-Eye 4 et l'Aurora. Le premier a subi un blocage administratif de 20 jours au port italien de Carrare, dans le nord de l'Italie, et une amende de 10 000 euros. Le second, une amende de 3 000 euros et un blocage identique à Salerne, après avoir débarqué mardi 114 exilés. Leur tort ? Avoir opéré quelques jours plus tôt trois sauvetages distincts en Méditerranée centrale, au lieu d'un, comme le prévoit le décret. L'Aurora a lui aussi été immobilisé pour avoir, lui, désobéi aux autorités italiennes : le bateau avait accosté à Lampedusa avec 72 naufragés, malgré l'attribution du port sûr sicilien de Trapani. Les humanitaires avaient fait valoir que leur petit bateau n'était pas équipé pour parcourir une si longue distance avec autant de personnes à bord, et que Lampedusa était beaucoup plus poche.

Près d'un an après la publication du décret, **les ONG ne cachent pas leurs inquiétudes** pour la suite. *"On est de moins en moins opérationnelles, et perpétuellement en prise avec ce dilemme : suivre à tout prix les ordres de Rome, ou respecter le droit maritime international qui nous oblige à secourir toute embarcation en détresse. C'est usant et surtout, incompatible avec notre mission"*. *"Les projets comme le nôtre ont vraiment des raisons d'avoir peur lorsque l'on voit à quel point le gouvernement italien se polarise sur nous, alors que les ONG de sauvetage ne représentent que 10% des arrivées de migrants dans le pays. On concentre le débat sur les navires humanitaires, alors que la vraie question à se poser, c'est que fait-on pour éviter que des milliers de personnes ne meurent en mer ?"*. Depuis le début de l'année, **2 187 migrants sont morts** sur la route de la Méditerranée centrale, d'après l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), dont 79 enfants.

Depuis mercredi 15 novembre 2023, **l'Ocean Viking est immobilisé par les autorités italiennes** dans le port d'**Ortona**, dans la région des Abruzzes, loin de la zone maritime où les migrants risquent de sombrer. Le navire humanitaire affrété par SOS Méditerranée devra **rester 20 jours à quai, "en détention"**, et s'acquitter d'une amende de 3 300 euros. Leur tort : avoir porté secours à deux embarcations en détresse en novembre 2023 (voir lettre 69) sans en avoir reçu l'autorisation en amont par les autorités compétentes.

Dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 novembre 2023, l'Ocean Viking, présent au large des côtes libyennes, procède à un **premier sauvetage de 33 personnes**. La coordination avec les autorités italiennes se passe bien. Les migrants sont récupérés sains et saufs. À la suite de l'opération, le centre de coordination des secours maritimes italien (MRCC) ordonne au navire de se rendre à **Ortona** pour y débarquer les rescapés. *"Trois heures plus tard"*, alors qu'il fait route vers son port d'attribution, le navire reçoit une deuxième alerte. Un nouveau canot est en détresse à quelques kilomètres seulement de leur position. L'Ocean Viking demande l'autorisation d'intervenir. Le MRCC italien redirige alors le navire vers le centre conjoint de coordination des opérations de sauvetage libyen (JRCC) pour recevoir des instructions. Autrement dit, le navire humanitaire n'a pas le droit de procéder à une nouvelle opération sans l'accord des autorités libyennes, responsables de la zone selon un accord avec Rome. *"On a suivi les règles, évidemment. On a envoyé des emails, passé des appels à de multiples reprises au centre de coordination libyen, aucune réponse..."*. *"Le canot était si près de nous... Quelqu'un a finalement décroché le téléphone, mais il parlait en arabe. Puis un autre a répondu dans un anglais très rudimentaire sans nous donner d'instructions"*, or *"Chaque centre de coordination a l'obligation légale de parler anglais"*. Sans instructions claires, l'Ocean Viking finit par porter secours à l'embarcation à seulement 16 mille nautique de l'embarcation (environ 30 km). **34 personnes sont sorties de l'eau**. *"On a attendu d'avoir des directives pendant trois heures. En vain. Au bout d'un moment, il a fallu agir, alors on a agi. Il était 6h du matin"*. Le sauvetage fut compliqué. *"Des personnes étaient gravement blessées, elles étaient intoxiquées à l'essence (qu'elles avaient respirée) de manière sévère. Une personne a dû être placée sous assistance respiratoire"*. SOS Méditerranée justifie sa démarche. *"Nous avons constamment communiqué de façon transparente et proactive avec toutes les autorités compétentes tout au long de nos missions de recherche et de sauvetage, tout en cherchant activement leur coordination (...) Laisser des naufragés à la dérive en mer est non seulement illégal au regard du droit maritime international mais aussi inhumain"*. Le navire reprend sa route vers le port d'Ortona mais quelques heures après, SOS Méditerranée reçoit un nouvel appel au secours. Un canot de **61 personnes est en difficulté**. L'Ocean Viking demande l'autorisation à Rome et à Tripoli de lui porter assistance. Le navire humanitaire affirme cette fois-ci n'avoir reçu aucune réponse ni côté italien, ni côté libyen. Face à ce silence, le navire **procédera au sauvetage de cette troisième embarcation**. Les ONG de sauvetage en mer insistent régulièrement sur la nécessité de procéder rapidement à un sauvetage lorsqu'un canot surchargé est en difficulté. Elles craignent que la lenteur de la coordination entraîne des drames. Après cette dernière opération, le navire compte 128 migrants à bord. En reprenant sa route vers Ortona, il sait qu'il a enfreint la loi italienne. SOS Méditerranée dénonce aujourd'hui l'absurdité de son immobilisation. **"On est punis pour avoir sauvé des gens"**. **"Ce sont les États qui ne répondent pas à l'obligation légale de porter secours en mer, et c'est nous qui payons pour ça"**. **"Faire face à des détentions et à des amendes, faute d'avoir reçu des instructions claires de la part des autorités chargées de la coordination, représente un dilemme inacceptable pour tout sauveteur. Il est impensable qu'une organisation humanitaire soit sanctionnée pour avoir accompli son devoir de sauvetage"**.

SOS Méditerranée a secouru plus de 39 000 personnes en Méditerranée depuis 2016, principalement en Méditerranée centrale. Depuis janvier 2023, 2 100 migrants y sont morts noyés en tentant de rejoindre l'Europe, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

# UNION EUROPÉENNE

## RESEAU DE PASSEURS ENTRE LA GRECE ET LA NORVEGE

Une enquête gréco-belge soutenue par Europol et Eurojust a conduit au démantèlement d'un réseau qui faisait passer clandestinement des migrants par voie aérienne depuis Athènes vers l'Europe du Nord. Les autorités suédoises et norvégiennes ont également soutenu l'enquête. Des arrestations ont eu lieu le 13 novembre 2023. Huit personnes ont été arrêtées en Belgique, deux en Grèce et une en Suède. Les policiers ont perquisitionné des propriétés en Belgique et en Grèce, notamment deux agences de voyages situées à Athènes, la capitale grecque. Lors des perquisitions, les agents ont saisi des téléphones, d'autres appareils électroniques et des preuves numériques, ainsi que deux boîtes de faux passeports et près de 200 000 euros en espèces. Le réseau était principalement composé de ressortissants égyptiens et syriens. Ils auraient fait passer clandestinement des migrants d'Athènes via la Belgique vers la Scandinavie, la destination finale étant dans la plupart des cas la Norvège. Le réseau fournissait aux migrants de véritables passeports à l'aéroport d'Athènes, qu'ils utilisaient pour les enregistrer à bord des avions à destination de l'aéroport de Bruxelles Zaventem ou de Bruxelles Sud Gosselies. Europol appelle cela une fraude aux documents « similaires », dans laquelle le porteur du passeport ressemble au titulaire original du passeport et se présente comme le véritable titulaire de ce passeport. Une fois à Bruxelles, le réseau fournissait aux migrants de faux documents de voyage roumains ou bulgares. On estime que les migrants payaient au moins 5 ou 6000 euro pour ce voyage. Un membre du groupe accompagnait le groupe jusqu'à Bruxelles puis revenait à Athènes. Les paiements étaient effectués via le système bancaire clandestin Hawala.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-info>

## ACCORD ENTRE L'ÉGYPTE ET L'UNION EUROPEENNE

L'accord passé en 2022 entre l'Égypte et l'Union européenne (UE) visant à empêcher les traversées illégales en Méditerranée s'accélère, à l'heure où les Vingt-sept craignent que la guerre entre Israël et la Hamas ne débouche sur un conflit régional et provoque un afflux de migrants en Europe. Au sein de ce partenariat, la France tient un rôle important, puisque trois entreprises françaises - Civipol, son sous-traitant Défense conseil international (DCI) et le chantier naval Couach – vont fournir à la marine égyptienne trois navires de recherche et de sauvetage. Le DCI assurera également la formation des garde-côtes égyptiens. La fourniture de caméras thermiques devrait suivre dans les prochains mois. Ces contrats, financés par l'UE à hauteur de 23 millions d'euros, ont été rendus possible par un accord passé entre le Caire et l'Union en octobre 2022. Il prévoit que **les forces égyptiennes interceptent les canots de migrants en route vers l'Europe dans ses eaux territoriales, mais aussi qu'elles bloquent les exilés sur son sol**. Et ce, en échange d'une aide matérielle de 110 millions d'euros. L'Union envisage de fournir un premier navire de sauvetage à l'Égypte en 2024.

Le 15 novembre 2023, un porte-parole de la Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement de la Commission européenne (NEAR) assure que "*le plein respect des droits de l'Homme sera un élément essentiel et intégré de [cet accord grâce] à un contrôle rigoureux et régulier de l'utilisation des équipements*". Malgré la déclaration de ce porte-parole de la Commission européenne, le partenariat UE-Egypte inquiète les défenseurs des droits. Le pays est dirigé depuis 2013 d'une main de fer et mène une violente répression à l'encontre des opposants politiques – l'Égypte compte 60 000 détenus d'opinion. Les droits de l'Homme y sont régulièrement bafoués. Autant de raisons qui poussent nombre d'Égyptiens à se lancer sur les routes de l'exil. En 2022, un migrant sur cinq débarqué en Italie était originaire d'Égypte, selon l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA). Les Égyptiens représentaient l'an dernier le premier contingent

d'arrivées en Italie, dont un tiers de tous les mineurs isolés, d'après Rome. *"Ce phénomène va être accentué par le soutien de l'UE au gouvernement égyptien. L'immigration est instrumentalisée par les dictatures de la région comme un levier pour obtenir un appui politique et financier de l'Europe"*, estime l'ONG Refugees platform in Egypte (REP).

L'accord entre l'UE et l'Égypte s'ajoute à une longue liste de partenariats controversés signés avec d'autres États d'Afrique du Nord, dont la Libye, pour empêcher les canots de migrants d'atteindre les côtes européennes. En juillet, la Tunisie a signé un accord similaire avec l'UE. *"On peut imaginer que cela prendra la forme de ce que l'on voit en Libye, avec notamment un soutien à la flotte des garde-côtes tunisiens et des formations"*, expliquait à l'époque la directrice associée au Migration policy institute Europe. Cet accord est, lui aussi, largement critiqué. Au moment de la signature, des milliers de Noirs étaient raflés à Sfax, dans le centre-est de la Tunisie, et envoyés dans le désert à la frontière avec la Libye et avec l'Algérie. Une vingtaine d'entre eux, dont des femmes et des enfants, y sont morts de soif.

## ALLEMAGNE

La réforme de l'asile voulue par Berlin ne manque pas d'être suivie au Nigeria. . Le Nigeria, pays le plus peuplé du continent et l'une des démocraties les plus stables d'Afrique de l'Ouest, est frappé par la corruption, le chômage et les islamistes armés qui sèment la terreur dans le nord-est du pays. Depuis 2009, les violences ont fait près de 40 000 morts et plus de 2 millions de déplacés. Le projet de loi approuvé le mois dernier entre l'Etat fédéral et les 16 régions (Länder) qui composent l'Allemagne vise notamment à expulser plus facilement les personnes dont la demande d'asile a été rejetée. Si la réforme est votée, elle signifie probablement le renvoi de milliers de Nigériens présents dans le pays. *"Si j'ai la possibilité de partir légalement vers des contrées plus vertes, c'est mieux pour moi, car la situation ici est très difficile"*, explique cet habitant du marché Area 10 d'Abuja ( capitale du Nigéria), où les discussions sur les opportunités mais aussi les risques liés à l'émigration vont bon train. *"Je ne veux pas quitter le Nigeria. Si tous les Nigériens partent, qui restera pour notre pays ? Nous devons construire le Nigeria plutôt que de le quitter"*, lance un autre habitant. Entre janvier et septembre 2023, plus de 1 800 Nigériens ont déposé une première demande d'asile en Allemagne. Une avocate nigérienne, rappelle que de nombreux Nigériens sont à la recherche de meilleures perspectives d'emploi, de salaires plus élevés et d'un meilleur niveau de vie en Allemagne. Elle reproche au gouvernement nigérien de ne pas remplir ses fonctions et ses obligations, au grand dam des objectifs de politiques sociales formulées dans la Constitution du pays. *"L'incapacité du gouvernement à fournir ces commodités est un problème important"*.

Lors de sa visite au Nigeria fin octobre, le chancelier allemand Olaf Scholz a appelé à un partenariat rapproché pour gérer les flux migratoires. Il a plaidé en faveur du développement des centres de conseil mis en place pour ceux qui rentrent d'Allemagne et d'autres pays, tout en insistant sur l'expulsion des demandeurs d'asile déboutés. Comme le précise le site d'information du service public allemand *Tagesschau*, *"en quatre ans, ces centres ont soutenu 20 000 personnes dans leur recherche d'un emploi ou d'une formation. 4 000 d'entre elles sont revenues d'Allemagne, certaines ont été expulsées, d'autres sont rentrées volontairement."* *"Cela nécessite une certaine préparation et des investissements de part et d'autre"*, a lancé Olaf Scholz à Lagos. De son côté, le président nigérien, Bola Tinubu, a abondé en ce sens. Il s'est dit favorable au rapatriement des migrants, à condition toutefois qu'ils soient nigériens. Un point central, puisque pour nombre de demandeurs d'asile la nationalité ne peut pas être clairement prouvée en l'absence de papiers d'identité. Sur près de 14 000 demandeurs d'asile venus du Nigeria et contraints de quitter l'Allemagne, quelque 12 500 sont temporairement autorisés à rester, essentiellement parce qu'ils n'ont pas de documents d'identité et que, par conséquent, le Nigeria n'accepte pas leur rapatriement. *"Il est regrettable que les Nigériens se trouvent dans une situation où ils n'ont rien à faire en Allemagne"*, estime une maîtresse de conférences en sociologie à l'université d'Abuja. *"Les autorités allemandes veulent protéger leur économie et leur État, ce qui est normal pour tout gouvernement responsable. Lorsque des migrants*

*illégaux se retrouvent dans une communauté, ils créent des difficultés".*

Alors que Berlin prévoit d'intensifier les expulsions de demandeurs d'asile déboutés, elle souhaite également attirer davantage de travailleurs étrangers pour combler son manque de main d'œuvre qualifiée. En juin, le parlement allemand a adopté une nouvelle réforme destinée à encourager davantage de personnes originaires de pays tiers à venir travailler en Allemagne. Ainsi, selon le souhait du chancelier allemand, les centres de conseil pour migrants au Nigeria pourraient également servir à assister les travailleurs qualifiés qui souhaitent émigrer légalement vers l'Allemagne. Pour le directeur du département Afrique de la Friedrich-Ebert-Stiftung, une fondation allemande affiliée au parti social-démocrate SPD, l'Europe devrait davantage se focaliser sur les moyens de faire venir des travailleurs qualifiés plutôt que de concentrer ses efforts sur l'expulsion des demandeurs d'asile déboutés. *"D'ici 2050, un tiers des Européens seront à la retraite". "L'Allemagne devra réfléchir aux moyens de devenir une destination attrayante pour les migrants qualifiés. Il s'agit d'une question stratégique. C'est un pilier essentiel pour garantir notre future prospérité économique en Europe."* Le gouvernement allemand est néanmoins soumis à une forte pression de la part des partis d'opposition, à savoir les conservateurs et l'extrême-droite, qui l'accusent de laxisme en matière d'immigration illégale. Selon le porte-parole de l'association "Initiative Schwarze Menschen in Deutschland" (Initiative pour les personnes noires en Allemagne), les acteurs politiques se sentent sous pression par les succès électoraux du parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD) qui a gagné en popularité grâce à ses positions anti-immigration.

## CHYPRE

Proche du centre-ville de Limassol, dans le sud-ouest de Chypre, depuis deux heures deux Nigériens patientent, comme de nombreux exilés qui se retrouvent ici chaque matin. Ils espèrent qu'une voiture ou un petit fourgon s'arrête, et les conduise sur un chantier des alentours où ils pourront travailler quelques heures. Ici, gagner sa vie est un véritable défi pour les demandeurs d'asile. D'autant plus pour les Africains subsahariens. *"Ici, on nous identifie par notre couleur de peau. Bien sûr, on a besoin de sortir de chez nous pour travailler et manger. Pour vivre, en somme. Mais dès que je mets un pied dans la rue, j'ai peur. Si je ne craignais pas pour ma vie chez moi, je rentrerais au Nigeria".*

Des milliers de migrants subsahariens, le plus souvent munis d'un visa étudiant, après un vol en avion jusqu'à Ercan dans le nord de l'île sous administration turque, ils atteignent le sud du territoire en traversant la "green line", qui fait office de frontière. À leur arrivée, ils demandent l'asile dans le centre de réception de Pournara. Puis après de longs mois d'attente, leur dossier enregistré, ils peuvent enfin quitter la structure. Mais dehors, au contact de la société chypriote, beaucoup sont frappés de plein fouet - et pour la première fois de leur vie - par le racisme. À Chypre, *"être noir est un problème"*, confirme une bénévoles d'ONG de Limassol. *"S'intégrer ici, pour les demandeurs d'asile, c'est presque une bataille perdue d'avance. Le racisme, c'est au quotidien"*. Ce fléau se manifeste très rapidement après leur départ du hotspot de Pournara, lors de la recherche d'un logement. Les demandeurs d'asile n'étant pas hébergés par l'État - seuls les familles, les femmes seules et les mineurs ont le droit à des structures dédiées - ne peuvent alors que compter sur eux-mêmes. *"Même quand on a l'argent pour payer le loyer, les propriétaires ne veulent pas de nous. Une personne m'a clairement dit une fois : 'Je ne loue pas aux Noirs'. Sur certaines annonces, on est prévenu, car c'est précisé : 'No refugees'".* Après des mois de recherche, le Nigérian a fini par trouver une chambre à louer, qu'il partage avec quatre personnes à Paphos, à une heure en bus de Limassol. Mais depuis le dépôt de sa demande d'asile il y a un an, il a aussi dormi *"dans des maisons abandonnées"*, et dans le fameux squat de Chlorakas - résidence abandonnée situé vers Paphos - dont les bâtiments ont pendant plusieurs mois servi de refuge à plus de 600 migrants originaires de Syrie et d'Afrique subsaharienne. Tous ses occupants ont finalement été évacués fin août 2023 par la police, après plusieurs manifestations anti-migrants. Ces derniers protestaient contre ce qu'ils appelaient la "ghettoïsation" de leur village.

Un demandeur d'asile originaire de la région anglophone du Cameroun et arrivé à Chypre

en octobre 2021, a souffert du même rejet. *"Quand vous appelez pour dire que vous voulez visiter l'appartement, la première question qu'on vous pose, c'est : 'D'où venez-vous ?'. Alors je réponds : 'Je suis né au Cameroun'. Et la personne raccroche. C'est tout le temps comme ça".* Il y a quelques mois, il a finalement trouvé un toit. *"Mais je n'appellerais pas ça un hébergement à proprement parler".* Il dort sur un matelas posé sur le béton d'un balcon. Des planches ont été fixées entre la rambarde et le plafond, pour fermer l'ensemble. *"Pour vivre là, je paye chaque mois 300 euros".*

Ces mêmes brimades arrivent aussi dans la sphère professionnelle. Au bout d'un an à ranger les rayons d'un supermarché, il a jeté l'éponge. *"Je sentais beaucoup d'arrogance de la part de mes employeurs, ils se moquaient souvent de moi, parce que j'étais Africain».* Pour un autre camerounais, les injures se sont un jour muées en violences physiques. *"C'est arrivé quand j'étais gardien de parking. Un homme a débarqué au volant de sa voiture, avec trois autres passagers. Il est descendu et m'a crié : 'Hey Blacky ! Ici c'est mon pays'. Je n'ai rien dit et je suis retourné sur ma chaise".* Il n'a pas le temps de se rassoir qu'il sent deux coups lui frapper la poitrine. *"Ils étaient tous sortis du véhicule et s'étaient mis autour de moi. L'un d'eux m'a frappé avec un grand bâton. J'ai crié mais personne n'est venu m'aider. Pourtant, il y avait une terrasse de restaurant tout près, elle était pleine".* Le jeune homme réussit à s'enfuir et file à l'hôpital. Il a trois côtes cassées. Pour le soigner, les médecins exigent un rapport de police. *"Mais au commissariat, on m'a dit que ça ne servait à rien, qu'on ne prendrait pas ma déposition".* Sans document officiel, il ne peut obtenir d'ordonnance pour des anti-douleurs. *"Alors j'ai attendu que ça passe. C'était très douloureux. J'avais du mal à me tenir debout, à m'asseoir aussi, se souvient-il. Aujourd'hui, quand je sors de chez moi, je suis stressé. Je regarde sans cesse à gauche, à droite, et derrière moi".* Après sa malheureuse expérience au supermarché, il a troqué son tablier contre, lui aussi, un vélo de livraison. En effet, pour travailler le plus vite possible et survivre à Chypre, de nombreux migrants optent pour la livraison de nourriture à vélo, un métier plus facile d'accès. En début de soirée à Limassol, ils sont souvent postés sur les marches d'un building, en attendant une course. Celui-ci tapote nerveusement sur son téléphone fixé à son poignet, à la recherche d'une commande. Il replace un écouteur au creux de son oreille gauche. *"J'aime la livraison car avec ce travail, je n'ai pas de problèmes, souffle-t-il. Quand j'arrive sur le lieu de la commande, je me fais le plus discret possible : je ne sonne pas, je pose juste le sac devant la porte et je m'en vais. Je ne prends aucun risque, car j'ai peur de ce qui pourrait m'arriver".* Mais dès les premiers jours, il a été victime d'agressions. *"Une fois, deux hommes sont arrivés et m'ont vidé une bouteille d'eau sur la tête. Une autre fois, à un feu rouge, quelqu'un m'a poussé et je suis tombé".* Mais la plus brutale altercation s'est déroulée le 2 septembre 2023, le jour où de violentes manifestations antimigrants ont secoué le centre-ville de Limassol. Il était 22h ce soir-là quand il dépose un sac au pied d'un portail. Puis le Camerounais enfourche son vélo pour la livraison suivante. *"J'allais repartir quand j'ai entendu des pas dans mon dos, et des gens hurler : 'D'où est-ce que tu viens ? On ne veut pas de toi ici !'. Je me suis retrouvé au milieu de ces hommes, certains avaient le visage masqué avec un tissu noir. J'étais terrifié".* L'un d'eux, *"avait une grosse chaîne autour de la main",* lui assène un coup dans la mâchoire. *"Je suis tombé de mon vélo, et ils ont continué à me frapper. Je criais à l'aide mais personne ne répondait".* Le groupe casse son téléphone, et arrache la chaîne de son vélo. Pendant que ses agresseurs s'affairent à briser son matériel de travail, il réussit à s'enfuir. *"Depuis, j'ai peur tous les jours, comme tous mes collègues. J'ai un ami qui part faire ses livraisons avec un couteau dans la poche".* *"Chypre, ce n'est pas sûr pour les Noirs. Mais il faut bien travailler".* Un Nigérien, arrivé depuis six mois confirme : *"L'intégration pour nous, c'est impossible".* Il a lui aussi fait le choix de la livraison à vélo. Même si le salaire n'est pas celui qu'il attendait, c'est *"la seule solution pour gagner de l'argent".* Malgré ses 800 euros mensuels, le jeune homme ne parvient pas à se loger. Alors, il dort dans la rue. Parfois dans des bâtiments en construction, ou dans des voitures abandonnées. *"Je vous l'avoue, c'est dur".* *"C'est la première fois que je sens du racisme à mon égard, qu'il y a un problème avec la couleur de ma peau. Ce qui m'a fait le plus mal, c'est lorsqu'un jour, une dame dans la rue a caché son sac à main sous son bras quand elle m'a vu".*

## **CROATIE**

Le 15 novembre 2023, la police croate a arrêté une camionnette de déménagement sur

l'autoroute A1. Son chauffeur a ralenti puis tenté de s'enfuir du véhicule. La police a finalement maîtrisé ce ressortissant géorgien et découvert un grand nombre de migrants principalement des femmes et des enfants, dans ce véhicule, où la température était élevée et l'air stagnant.

Un reportage sur le passage des exilés en Croatie, recueillant de nouveaux témoignages de violence policière, confirment que peu de choses avaient changé depuis l'entrée du pays dans l'espace Schengen, le 1er janvier 2023. Une jeune Afghane de 19 ans, arrivée d'un camp de réfugiés de Bihac, en Bosnie-Herzégovine, explique ainsi : « *la police nous traite comme des animaux* ». Selon son témoignage, « *en plus de les forcer à ramasser les déchets et à verser de l'eau dans leurs chaussures, les policiers ont peloté les femmes en faisant des bruits obscènes. J'ai encore mal aux seins... Et pendant qu'ils me faisaient tout ça, ils riaient* ». Pour un jeune homme de 21 ans, le voyage depuis l'Afghanistan jusqu'à la frontière croate a pris des années, a été dur et parfois violent. Après être entré en Croatie, il a déclaré avoir été agressé par la police. « *Quand la police nous a attrapés, ils nous ont déshabillés et fouillés, ils ont pris nos téléphones, notre argent, nos chaussures* », témoigne-t-il, affirmant que la police avait également lancé des chiens sur lui et les autres avant de forcer le groupe à traverser une rivière pour revenir en Bosnie.

Un corps sans vie a été retrouvé samedi 18 novembre 2023 dans la rivière Korana, près des lacs de Plitvice, a annoncé la police de Karlovac. Il pourrait s'agir du corps d'un passeur qui a sauté dans la rivière mercredi alors qu'il fuyait la police près de Vukmaníci Cerovac : la police avait tenté de contrôler une voiture immatriculée en Pologne et, près de Cerovac, le conducteur a ralenti et a sauté du véhicule en mouvement. La voiture a heurté un panneau de signalisation et le conducteur en fuite a sauté dans la rivière et a disparu de la vue. Des étrangers ont été trouvés à bord du véhicule et les pompiers et les membres du service croate de secours en montagne ont été impliqués dans la recherche du conducteur.

Plus de 700 personnes sont actuellement hébergés dans le camp de Preševo, dans le sud de la Serbie, près de la frontière avec la Macédoine du Nord, dont des femmes et de nombreux enfants, sans que l'établissement dispose de conditions adaptées. A Sombor, dans le nord du pays, près de la frontière hongroise, les résidents ont été interdits de sortir du camp, lui aussi archi-comble, durant deux semaines. Ces réfugiés, raflés par la police lors de ses opérations le long de la frontière, ont retrouvé le droit de se déplacer librement.

La Croatie, qui a rejoint l'Espace Schengen le 1er janvier 2023, a décidé, à son tour, de réintroduire à titre provisoire des contrôles à ses frontières, officiellement en raison de la hausse du nombre de migrants tentant d'entrer dans le pays en provenance des États voisins. La Hongrie et la Slovénie avaient déjà rétabli ces contrôles à leurs frontières avec la Croatie. Selon le site des Affaires intérieures de la Commission européenne, onze pays de l'Union opèrent actuellement des contrôles temporaires à leurs frontières : l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche, la Slovaquie, la Tchéquie, la Pologne, la Slovénie, le Danemark, la Norvège, la Suède et la France.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-demieres-info>

## ESPAGNE

### Canaries

Les sauveteurs espagnols ont porté assistance à 110 personnes jeudi, au large des îles El Hierro et Tenerife. Plusieurs heures auparavant, près de 170 exilés avaient été également secourus et débarqués sur les autres îles de l'archipel, Grande Canarie et Fuerteventura.

**Cent-dix personnes ont débarqué sur les îles** de Tenerife et El Hierro, à bord de deux canots, jeudi 23 novembre 2023, avec l'aide du Salvamento Marítimo, la société étatique de sauvetage en mer espagnole. Le premier canot avait été détecté à environ huit milles (une douzaine de kilomètres) du port de La Restinga, sur l'île d'El Hierro. Le navire de sauvetage Salvamar Adhara est intervenu afin de transférer à son bord les 50 occupants. Parmi eux, neuf enfants. Tous ont pu être

débarqués au port de La Restinga et pris en charge. Le deuxième canot avait été localisé par un bateau d'excursion touristique, non loin du port de Los Cristianos, sur l'île de Tenerife. Une soixantaine de migrants était à bord. Cette fois, le navire de sauvetage Salvamar Alpheratz a escorté le canot pneumatique, sans faire monter à bord les exilés, jusqu'à atteindre le port. Peu après minuit jeudi également, le Salvamento Marítimo a **secouru 169 migrants d'origine subsaharienne**, dont trois enfants. Les exilés étaient répartis sur deux canots pneumatiques, situés à une centaine de kilomètres des îles Canaries. Dans le premier bateau, repéré par un hélicoptère de sauvetage, se tenaient 87 personnes, dont 12 femmes et un enfant. Le navire Guardamar Calíope est intervenu sur zone, à 93 km au sud de Grande Canarie. Les rescapés ont été débarqués au port d'Arguineguín, au sud de l'île, vers 2h20 du matin. Quelques heures plus tard, un autre navire de sauvetage, le Salvamar Ízar, a secouru les passagers d'un second canot, localisé à 120 km au sud-est de Fuerteventura par un porte-conteneurs qui passait à proximité. **Quatre-vingt-deux personnes** se trouvaient à bord, dont 11 femmes et deux enfants. Les rescapés ont pu être débarqués au port de Gran Tarajal, sur la côte est de Fuerteventura, vers 7h. La veille, **mercredi 22 novembre**, vers 19h30, **43 hommes** d'origine subsaharienne **sont parvenus sur leur propre canot à atteindre le port** d'Arguineguín (Grande Canarie), escortés par le Guardamar Calíope. Au total, entre le **1er janvier et le 15 novembre 2023**, **32 436 migrants ont débarqué** dans l'archipel espagnol, d'après le bilan du ministère de l'Intérieur publié le 16 novembre. Soit 118% de plus qu'en 2022. Alors que l'année n'est pas tout à fait terminée, ces statistiques dépassent déjà le record établi en 2006, année dite de la "*crise des cayucos*", lorsque 31 678 personnes avaient débarqué aux Canaries.

Au moins **sept passagers** d'une pirogue, secourue mercredi 15 novembre 2023 dans l'après-midi, **n'ont pas survécu à la traversée** de l'océan Atlantique. L'embarcation avait passé 15 jours en mer, dont trois à la dérive, au large d'El Hierro. Elle a d'abord été repérée à 155 km de la petite île - la plus à l'ouest de l'archipel espagnol - par un voilier britannique. Son équipage a fourni de l'eau aux naufragés et est resté à leurs côtés jusqu'à l'arrivée du navire des secours espagnols. Les sauveteurs ont ensuite **transféré 54 personnes** dans leur bateau, ainsi que le corps sans vie d'un 55e exilé. Six autres personnes sont mortes pendant la traversée en mer. Leurs cadavres ont été jetés par-dessus bord par les autres passagers. Les rescapés, eux, avancent que huit corps ont péri sur la route. 64 migrants au total ont pris la mer dans cette pirogue, partie de la ville de Kartong, en Gambie, à environ 1 650 km d'El Hierro. Ce même jour, un autre "cayuco", (mot espagnol désignant les embarcations de migrants sur cette route), a **été secouru, avec 42 personnes** à son bord. Toutes sont en bonne santé. Le lendemain, jeudi 16 novembre 2023, **222 exilés supplémentaires ont débarqué** au même endroit : 59 hommes d'origine subsaharienne, secourus en haute mer puis ramenés à El Hierro par les secours à cause de l'état de délabrement de leur pirogue, et 163 autres personnes, escortées jusqu'au port principal de l'île, La Restinga. Parmi les passagers se trouvaient neuf femmes et deux fillettes. Cette année, de nombreux migrants cherchent à atteindre l'Europe via la traversée de l'Atlantique. Entre le 1er janvier et le 15 novembre, 32 436 migrants ont débarqué dans l'archipel espagnol, d'après le bilan du ministère de l'Intérieur publié le 16 novembre. Soit 118% de plus qu'en 2022. C'est plus que le record établi en 2006, année dite de la "*crise des cayucos*", lorsque 31 678 personnes avaient débarqué aux Canaries. S'exprimant jeudi 16 novembre 2023 devant les députés, avant d'être reconduit au pouvoir pour quatre années supplémentaires, le Premier ministre socialiste a assuré que le gouvernement central faisait "*tout pour répartir ces migrants*" dans des centres d'accueil en Espagne continentale. Les migrants seront installés pour un mois maximum, dans des casernes militaires désaffectées, des hôtels, des centres d'accueil et foyers de toute la péninsule ibérique.

Selon l'ONG espagnole Caminando Fronteras, qui s'appuie sur des appels d'urgence des exilés en mer ou de leurs proches, 778 migrants sont morts au premier semestre 2023 sur cette route, et plus de 7 800 migrants entre 2018 à 2022.

Tandis que Madrid multiplie les mesures pour gérer les nombreuses arrivées de migrants



aux Canaries, une autre route migratoire vers l'Espagne, plus confidentielle, reste bien active. Ces dernières semaines, de nombreux petits bateaux à moteur en fibre de verre ont **débarqué** à des milliers de kilomètres de là, **dans l'archipel des Baléares**. C'est l'une des deux voies d'accès à l'Espagne qui mène de l'Algérie à l'Espagne. Mardi 21 novembre 2023, à 4h15 du matin, **22 migrants** d'origine subsaharienne ont **été secourus** au sud-est de Cala Figuera, petite localité de l'île de Majorque. Tous sont "*apparemment en bonne santé*". Samedi 18 novembre 2023, **18 exilés**, originaires du Maghreb, ont été interceptés par la Guardia Civil à leur arrivée à Formentera. La veille, trois autres bateaux avec **23 personnes ont débarqué** au même endroit ainsi qu'à Majorque, s'ajoutant **aux 117 migrants arrivés entre mercredi 15 et jeudi 16 novembre 2023**. La semaine auparavant, 10 embarcations chargées de 158 exilés au total ont débarqué sains et saufs aux Baléares. Tous ces bateaux quittent les villes côtières de l'Algérie et parcourent ensuite, en deux jours, les 280 km qui les séparent du littoral des îles de Majorque, Formentera ou Ibiza. D'autres embarcations partent plus à l'ouest de l'Algérie, depuis Oran, Mostaganem ou Cherchell, et accostent dans les villes andalouses d'Almeria, Carthagène, ou Alicante. Depuis le début de l'année 2023, **13 044 migrants** ont emprunté l'une de ces deux routes pour atteindre l'Espagne, contre 11 699 sur l'ensemble de 2022, soit une augmentation de 11,5%. D'après l'ONG espagnole Caminando Fronteras, **102 migrants n'ont pas survécu** à cette traversée au premier semestre 2023. Le chemin qui passe par les Baléares a été, lui, emprunté jusqu'ici par 1 821 migrants, contre 2 579 pour toute l'année 2022. Mais cet été, à la faveur de conditions météorologiques plus favorables aux traversées, ce passage en Méditerranée a connu une augmentation de 46,7% des arrivées par rapport à la même période l'année précédente. La situation avait poussé les autorités à installer un centre d'accueil provisoire à Palma, à Majorque, d'une capacité de 300 places. Depuis l'année dernière 2022, le profil des migrants accueillis sur le sol espagnol via cette route a quelque peu évolué. "*Les nationalités maghrébines, en majorité algérienne, diminuent*". Cette année, 40% des passagers sont originaires de différents pays d'Afrique subsaharienne. Alors qu'en 2022, ils ne représentaient que 11,8% du nombre total de personnes secourues dans cet archipel. Ces derniers entreprennent la traversée en mer "*dans des conditions moins favorables que les Algériens*". "*Ils [les Africains subsahariens] montent dans des bateaux avec 20 ou 25 personnes, alors que les mêmes embarcations empruntées par les Algériens dépassent rarement les 15 passagers*". Les migrants subsahariens sont plus vulnérables une fois arrivés aux Baléares. "*Les Algériens ont un itinéraire plus défini quant à leur destination finale*". Pour nombre d'entre eux, l'Espagne n'est qu'une étape avant leur installation en France, où ils rejoignent un ou plusieurs membres de leur famille.

Un jeune Guinéen a quitté son pays pour une "*vie meilleure*" ailleurs. Passé par le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso, et le Niger, il a fini par prendre la mer en Algérie, lassé des "*violences et insultes racistes de la part de la police*". Après une traversée difficile, et finalement secouru par les sauveteurs espagnols, il s'installe à Ibiza, où il est devenu bénévole pour la Croix-Rouge. Sur cette petite île des Baléares, il "*aide les migrants francophones durant le débarquement et les jours suivants, en faisant de la traduction*".

D'après Caminando Fronteras, cette route migratoire en Méditerranée "*s'est véritablement consolidée en 2022*". En cause : le délitement des relations diplomatiques entre Madrid et Alger, au profit du Maroc. Si d'un côté, cette année-là, l'Espagne actait sa réconciliation avec le royaume via son soutien au plan marocain sur le Sahara occidental, elle gelait, dans le même temps, ses relations avec l'Algérie. De l'état des relations diplomatiques de l'Espagne avec les deux pays maghrébins découle ensuite l'intensité de la surveillance au large des côtes marocaines et algériennes, et des arrivées de migrants plus ou moins nombreuses. L'annonce, le 16 novembre 2023, de la nomination d'un ambassadeur algérien en Espagne, laissé vacant 19 mois, pourrait réchauffer quelque peu les relations entre Madrid et Alger et changer la donne sur les enjeux migratoires entre les deux pays.

## **FINLANDE**

Habituellement, ils ne sont qu'une dizaine de demandeurs d'asile à se présenter chaque

mois à la frontière russo-finlandaise. Mais en quelques jours, voilà que 280 personnes sans-papiers, tous originaires du Proche-Orient ou d'Afrique sont arrivées, à pied et à vélo côté finlandais. Les chiffres sont bas, rien d'alarmant en soi, mais ce soudain afflux, réveille le souvenir de l'hiver 2015-2016, quand 1 700 migrants avaient franchi la frontière, alors qu'un accord tacite entre la Russie et la Finlande stipule que chaque pays filtre les passages de son côté et ne laisse sortir que les personnes munies de papiers en règle. Pour le Premier ministre finlandais, *"il est clair que ces personnes sont aidées, escortées, ou transportées."* Pour la coalition de droite et d'extrême droite, fermer la frontière permet aussi d'envoyer un message aux candidats à l'exil susceptibles d'être manipulés par la propagande ou de fausses informations : la Finlande est fermée, **un mur frontalier est en construction**. Le pays n'écarte pas l'éventualité d'un scénario qui ressemblerait à ce qui est arrivé à la frontière en 2021 entre la Pologne et la Biélorussie, lorsque des centaines de migrants ont franchi la frontière et ont débarqué dans le pays européen. Des dizaines d'entre eux sont morts de froid dans les forêts. Outre l'entrée de la Finlande dans l'OTAN en avril 2023, ce qui a pu déclencher cet acte de déstabilisation selon le président, est la récente signature d'un accord bilatéral avec les États-Unis, qui facilite le déploiement et l'entraînements de soldats américains sur le territoire finlandais. Les **quatre points de passages frontaliers** (Vaalimaa, Nuijamaa, Imatra et Niirala) seront **fermés jusqu'au 18 février 2023**. Les citoyens binationaux et les Russes qui vivent en Finlande ne pourront donc pas transiter d'un pays à l'autre pendant les fêtes de fin d'année.



Des dizaines de migrants étaient bloqués samedi 18 novembre 2023, derrière des barrières érigées à deux points de passage de la **frontière que la Finlande partage avec la Russie** : aux postes de Nuijamaa et Vaalimaa, ont rapporté les garde-frontières finlandais. À Nuijamaa, deux personnes ont toutefois réussi à franchir les barrières et à entrer dans le pays. Les autorités finlandaises avaient érigé des clôtures vendredi 17 novembre 2023 aux postes de Vaalimaa, Nuijamaa, Imatra et Niirala, dans le sud du pays, qui représentent la majeure partie du trafic entre les deux pays - et la moitié des postes frontaliers de Finlande. Le gouvernement **a accusé Moscou de**

**pousser ces migrants** vers les points de passage frontaliers. Et ce, en **représailles** à la décision finlandaise **d'approfondir sa coopération** avec les États-Unis **en matière de défense**. Une explication réfutée par le Kremlin qui a déclaré que la Finlande commettait une "grave erreur" en fermant ces points de passage frontaliers. Malgré ces fermetures, des **dizaines d'exilés** se sont pressés samedi à Nuijamaa et Vaalimaa et ont allumé un feu de camp par des températures inférieures à zéro, derrière des barrières de barbelés. *"Nous sommes en train de renforcer les barrières afin [que les traversées] ne [soient] plus possibles"*. La Finlande partage avec la Russie une frontière de 1 340 km qui sert également de frontière extérieure à l'Union européenne. Quelque **300 demandeurs d'asile**, originaires pour la plupart d'Irak, du Yémen, de Somalie et de Syrie, sont arrivés cette semaine, selon les garde-frontières. Quatre postes-frontières finlandais réguliers restent ouverts pour l'instant, mais seulement deux le sont pour les demandeurs d'asile : à Salla et à Vartius. Le médiateur finlandais pour la non-discrimination a déclaré cette semaine qu'Helsinki avait toujours le devoir, en vertu des traités internationaux et de la législation européenne, de permettre aux demandeurs d'asile de demander une protection. La Finlande estime que l'immigration est le talon d'Achille de l'UE. *"Elle prend en compte ce qu'il s'est passé en Biélorussie ou en Grèce ces dernières années et vit dans la projection de la même menace"*. Dimanche 19 novembre 2023, 16 personnes ont demandé l'asile au poste de Vartius.

Samedi 20, 67 personnes avaient également fait la même démarche, au même poste. *"Dans cette situation, nous avons dû laisser ces personnes entrer en Finlande parce que la Russie ne les reprendrait pas"*, a déclaré le chef du poste de Vartiuss. L'agence Frontex de l'Union européenne a déclaré vendredi qu'elle enverrait des agents en Finlande pour aider à protéger la frontière. Beaucoup de tentatives de passage se sont faits par... vélo, notamment à Nuojamaa. Helsinki a, depuis toujours, facilité le passage de ses frontières à deux roues, grâce à un accord entre les commissaires aux frontières. Ces traversées à vélo permettaient aux habitants de la région frontalière d'entreprendre de courtes excursions d'une journée vers le pays voisin. Mais depuis l'envenimement de la situation avec Moscou, la Finlande est revenue sur ce dispositif : depuis le 9 novembre 2023, il est désormais interdit de circuler à vélo aux postes-frontaliers du pays, mais uniquement dans des véhicules à moteur.

Helsinki a décidé, mercredi 22 novembre 2023, de ne garder plus qu'un seul poste-frontière ouvert avec la Russie. Le gouvernement finlandais accuse son voisin d'instrumentaliser les passages de migrants à sa frontière. *"Le gouvernement a décidé aujourd'hui de fermer de nouveaux postes-frontières. Seul le poste de Raja-Jooseppi va rester ouvert"*, a déclaré le Premier ministre finlandais. La fermeture des trois nouveaux postes-frontières interviendra à minuit dans la nuit de ce jeudi à vendredi, et est actée jusqu'au 23 décembre, a précisé le ministère de l'Intérieur. Cette frontière longue de 1 340 kilomètres voit de plus en plus d'exilés affluer, pour entrer dans l'Union européenne. *"Selon les relevés des garde-frontières finlandais, le nombre de demandeurs d'asile a augmenté au cours des derniers mois à la frontière Est. Dans le courant de la semaine dernière, près de 300 migrants, originaires pour la plupart d'Irak, du Yémen, de Somalie et de Syrie, sont entrés en Finlande depuis la Russie après s'être présentés aux postes-frontières à pied ou à vélo, d'après les autorités finlandaises. Or, habituellement, ces dernières comptabilisent plutôt une dizaine de demandeurs d'asile, chaque mois, à la frontière russo-finlandaise. Jusqu'ici, un accord tacite entre la Russie et la Finlande stipule en effet qu'un filtrage doit être mis en place afin que seules les personnes munies de papiers en règle puissent se présenter aux postes-frontières. La ministre de l'Intérieur reconnaît que le nombre d'arrivées de ces dernières semaines demeure "relativement bas". Mais insiste : "Il a augmenté de façon significative sur une courte période". Le Premier ministre a pour sa part dénoncé, lundi, une "action systématique et organisée par les autorités russes".*

**La Finlande est entrée dans l'Otan en avril 2023**, en réaction notamment à l'offensive russe en Ukraine débutée en février 2022, qui a dégradé les relations diplomatiques entre Helsinki et Moscou. Le pays a également lancé, depuis un peu plus d'un an, le chantier d'une vaste **clôture, sur 200 km de frontière**, incluant fils barbelés et caméras nocturnes. À l'heure actuelle, seuls quelques kilomètres ont été construits. La Commission européenne apporte son soutien à cette fermeture de la quasi-totalité des postes-frontières, dénonçant une **"instrumentalisation honteuse" des migrants par Moscou**. **"Je soutiens pleinement les mesures prises par la Finlande. Et je remercie les garde-frontières finlandais de protéger nos frontières européennes"** a déclaré la présidente de la Commission, après s'être entretenue juste avant par téléphone avec le Premier ministre finlandais. L'agence des garde-frontières de l'Union européenne, **Frontex**, a déclaré vendredi qu'elle enverrait **50 agents en Finlande** pour soutenir la fermeture des postes-frontières.

Le président polonais, a qualifié cette situation d'"*attaque hybride*" similaire à celle connue par la Pologne avec la Biélorussie. Depuis 2021, Varsovie accuse la Russie et la Biélorussie d'orchestrer à sa frontière un afflux de candidats à l'asile en Europe. La Finlande *"a surtout un 'imaginaire migratoire' en tête (...). Elle prend en compte ce qu'il s'est passé en Biélorussie ou en Grèce ces dernières années et vit dans la projection de la même menace"*, commentait l'année dernière un spécialiste des sécurités frontalières. *"Dans un cadre conflictuel comme la guerre en Ukraine actuellement, les migrations sont utilisées comme des moyens supplémentaires de déstabilisation"*.

De leur côté, les autorités russes réfutent de telles accusations. *"Les autorités finlandaises commencent à trouver des excuses maladroites, réactivant ainsi les sentiments russophobes"*, a déclaré mercredi 22 novembre 2023 la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères. Le porte-parole du Kremlin, assure *"profondément regretter"* la décision finlandaise, qu'il assimile à une

"*position purement russophobe*" nuisant aux relations entre les deux pays.

Cinquante-huit migrants ont encore pu franchir le poste frontière de Salla, dans le nord de la Finlande, jeudi 23 novembre 2023, avant qu'il ne soit fermé. En file indienne, ces hommes ont été escortés vers un bâtiment en préfabriqué. Depuis vendredi 24 novembre 2023, un seul poste-frontière reste ouvert avec la Russie, celui de Raja-Jooseppi, près de Mourmansk. Le gouverneur de cette région de l'**Arctique russe**, dénonce des "*actions provocatrices*" de la part de la Finlande et affirme **qu'environ 400 ressortissants étrangers sont rassemblés dans la partie nord de la frontière entre les deux pays**. La rédaction en russe du média allemand Deutsche Welle (DW) a trouvé plusieurs groupes en arabe sur Telegram, où les candidats à l'exil se voient proposer des visas d'études de trois mois en Russie et moyennant 1 300 dollars (1 190 euros) une aide pour franchir la frontière européenne, côté finlandais ou estonien. Accusant la Russie de transporter des migrants à sa frontière, l'Estonie réfléchit, elle aussi, à fermer ses frontières orientales.

## HONGRIE

Plutôt que d'accueillir des migrants en Hongrie, le gouvernement de Viktor Orban préfère soutenir la population des pays africains sur place : la Hongrie va **envoyer entre 200 et 400 militaires au Tchad**. Le ministre hongrois de la Défense a détaillé l'objectif de cette mission : "*Avec la coopération des forces armées tchadiennes, notre contingent aura pour mission de contribuer à l'arrêt des migrations, de soutenir les efforts antiterroristes, et de fournir un cadre sûr à la mise en œuvre de notre programme d'assistance humanitaire et économique sur place*". La Hongrie va **aussi envoyer des médecins, des conseillers économiques et des agronomes**. Ce n'est pas sa première mission au Tchad, mais cette fois, Budapest va implanter à Ndjamena un centre **permanent d'aide humanitaire et économique**. Pour le secrétaire d'État hongrois chargé du programme d'aide à l'étranger, le Tchad est le seul pays stable dans la région du Sahel, et il faut éviter qu'il s'effondre. "*Des réfugiés et des migrants affluent au Tchad, alors que c'est l'un des 10 pays les plus pauvres au monde. Donc c'est important que nous aidions ce pays pour qu'il reste stable*". À travers ce programme "Hungary helps" ("la Hongrie vous aide"), lancé en 2019 et qui vise à réduire l'émigration vers l'Europe, la **Hongrie est également présente** dans d'autres pays africains, notamment **le Kenya, le Mozambique et l'Éthiopie**. Car le gouvernement continue à **attiser la peur de la migration**, à l'approche des élections européennes de 2024. Vendredi 17 novembre 2023, la Poste hongroise a commencé à envoyer à tous les Hongrois un questionnaire du gouvernement, qui a été publié sur Internet. Avec des questions telles que "**Bruxelles veut installer des ghettos de migrants en Hongrie. Êtes-vous d'accord ?**". Une affirmation totalement fausse.

## HOLLANDE

Le PVV (le parti de la liberté) a remporté 37 des 150 sièges au Parlement néerlandais, lors des élections législatives de mercredi 22 novembre 2023. Une franche victoire du parti d'extrême droite, qui provoque une onde de choc dans le pays et au sein de l'Union européenne (UE). Mais ces résultats ne sont que le prélude à des mois de discussions, le système politique fragmenté contraignant les partis à négocier pour faire émerger une coalition de gouvernement.

Les différents mouvements politiques accepteront-ils de s'allier au PVV ? Son chef est une figure politique connue depuis 20 ans dans le pays pour ses **propos islamophobes et anti-immigration**. Le responsable politique, parfois qualifié de "Trump néerlandais", a bâti sa carrière en livrant bataille contre ce qu'il nomme une "*invasion islamique*" de l'Occident. "*Une période très difficile commence pour les musulmans*", a d'ailleurs déclaré l'organisme de contact pour les musulmans et le gouvernement (CMO), après l'annonce des résultats. Les **ressortissants marocains** sont régulièrement **la cible** du chef du PVV n'hésite pas à les traiter de "*racailles*". Lors de la campagne municipale en 2014, le député avait harangué la foule en demandant si elle voulait "*plus ou moins de Marocains dans cette ville et aux Pays-Bas*". Le public avait répondu : "*Moins*". Le député avait répété à 16 reprises cette formule. Lors d'une autre réunion électorale, le leader d'extrême droite promettait une ville "*avec moins de charges et si possible avec aussi moins de Marocains*". Après quatre ans de procédure judiciaire, la cour d'appel de La Haye a finalement

tranché en 2020 : Il n'a pas été reconnu coupable d'incitation à la haine et à la discrimination mais la justice a cependant estimé qu'il avait insulté collectivement un groupe minoritaire, sans toutefois prononcer de peine. Ses prises de positions lui valent de vivre sous protection policière, en raison des menaces de mort à son encontre. Plus récemment, le dirigeant politique a tenté de calmer sa rhétorique populiste et de se concentrer sur d'autres préoccupations des électeurs que l'immigration, comme le coût de la vie. Il s'était également dit **prêt à mettre de côté ses opinions sur l'islam** pour gouverner. Mais le manifeste du PVV a conservé son ton xénophobe. Il propose le **gel de l'asile**, le rétablissement des **contrôles aux frontières** néerlandaises, **la détention et l'expulsion des immigrants illégaux**, le **renvoi des demandeurs d'asile syriens** et la réintroduction *des permis de travail pour les travailleurs intra-UE*. Son manifeste dit également que "*les Pays-Bas ne sont pas un pays islamique. Pas d'écoles, de Corans et de mosquées*".

Reste que pour l'heure, il n'est pas assuré de briguer un jour le poste de Premier ministre. Plusieurs partis politiques ont d'ores et déjà assuré qu'ils ne participeraient pas à un gouvernement dirigé par le PVV. Il faudra sûrement attendre un certain temps pour en savoir plus. Les partis s'affrontent généralement durant des mois pour insérer le plus grand nombre possible de points de leurs programmes dans l'accord de coalition. Et cela avant même la course aux maroquins. Après les élections de 2021, il a fallu 271 jours pour créer la coalition qui devait être la dernière de l'ancien Premier ministre, un record. Cela pourrait prendre encore plus de temps cette fois-ci. **"Dans un contexte de forte fragmentation, la formation du gouvernement reste presque plus importante que le résultat exact des élections.** La plupart des analystes ne s'attendent pas à ce qu'un gouvernement soit formé avant l'été prochain.

## GRECE

Le 17 novembre 2023, **une femme a perdu la vie** après le naufrage de son embarcation entre la Turquie et la Grèce. D'après les garde-côtes grecs, elle a été retrouvée inconsciente dans l'eau, puis déclarée morte dans un hôpital de l'île de Samos où elle avait été transférée. Elle avait pris place dans un canot avec 19 autres personnes. Dix-huit d'entre elles ont été récupérées près de l'îlot d'Agathonissi : quand les secours sont arrivés, cinq étaient en mer, 12 encore sur le canot. Une autre naufragée a été secourue plus loin, par les garde-côtes turcs dans les eaux turques, et remis à un patrouilleur grec. Tous ont ensuite été transférés sur l'île de Samos.

Au cours des neuf premiers mois de l'année 2023, près de 30 000 personnes ont atteint la Grèce, contre 11 000 à la même période l'an dernier, a indiqué le ministre grec des Migrations.

L'ONG Aegean boat report (ABR) a publié dimanche 19 novembre 2023 un document édifiant, sur **un violent refoulement de migrants vers les eaux turques**. La scène se déroule dans la matinée du 13 novembre 2023. Un canot, avec **23 Afghans** à son bord, dont des femmes et des enfants, est arrêté près de Lesbos par un navire floqué d'un **drapeau grec**. Des vidéos publiées par ABR montre des hommes encagoulés, munis de longs bâtons avec un crochet sur l'une des extrémités. Cet objet, appelé gaffe dans le domaine de la marine, sert à manœuvrer une embarcation. Ce jour-là, cet instrument semble être utilisé pour endommager le canot, et ainsi empêcher les migrants de poursuivre leur route vers la terre grecque. Plusieurs personnes à bord ont été touchées par la gaffe et portent des stigmates sur leur visage. Sur les vidéos, filmées par les exilés depuis la petite embarcation et diffusées par l'ONG, on entend des femmes et des enfants hurler de peur lorsque les hommes masqués brandissent leurs bâtons. "*Filme-les*" dit un passager en persan. "**Ne les laisse pas trouer le bateau**", supplie un autre. "*Attrape-le, attrape-le*", crie un troisième migrant, faisant référence à la gaffe. L'ONG, grâce aux images prises par les exilés, est formelle : ce bateau est un patrouilleur des garde-côtes grecs. Il s'agit du Lambro 57 ΛΣ-144, appartenant à la marine grecque. Le groupe d'exilés est finalement récupéré par les hommes masqués à bord de leur navire. Selon le compte-rendu d'ABR, ils "*ont ordonné à tout le monde de remettre leurs téléphones, leur argent et autres objets de valeurs*". En cas de refus, les exilés ont été battus. L'un d'eux, celui qui filme la scène, est tout de même parvenu à cacher son téléphone sous les vêtements de son enfant. Les migrants ont passé deux heures sur le bateau battant pavillon grec. L'équipage a finalement conduit les naufragés

vers les eaux turques et les ont forcés, sous la menace d'une arme, à retourner dans leur canot, dépourvu de moteur – celui-ci a été détruit par les hommes encagoulés et jeté à la mer. "Le groupe s'est retrouvé à la dérive, impuissant, au milieu de la mer", signale l'ONG. C'est grâce au téléphone caché que le groupe a pu joindre les services de secours turcs.

Le ministère grec des Affaires maritimes ni toutes accusations de "pushback" et de violences en mer. "Concernant les allégations d'actes répréhensibles présumés, nous devons souligner que les autorités grecques ne procèdent pas à de telles méthodes" et qu'il "existe des mécanismes de contrôle" des garde-côtes "le cas échéant". Le ministère assure également, une nouvelle fois, son soutien aux forces maritimes grecques. "Les officiers de la Garde côtière hellénique travaillent avec efficacité et un sens important de la responsabilité, du professionnalisme mais aussi du respect absolu de la vie humaine et des droits humains", "leurs actions sont conformes aux obligations internationales". Dans un rapport paru le 2 novembre, Médecins sans frontières (MSF) affirmait que les refoulements illégaux de migrants "sont devenus la norme" et qu'ils s'accompagnent de "cycles de violences". L'organisation a recueilli des centaines de témoignages de "violences, agressions physiques, fouilles à nu et fouilles corporelles intrusives", y compris sur des enfants, de la part d'"officiers en uniforme et d'individus masqués non identifiés".

[https://aegeanboatreport.com/2023/11/19/23-afghans-beaten-tortured-and-pushed-back-outside-lesvos/?fbclid=IwAR1fqkwCVY8pl6p\\_oOjA5ZMjB3qpTuXcjZ2CP-8bmFGvk93lcm1rauTjO6o\\_aem\\_AU2vIL5wp3Sxb313gWvxxg-AiGVqOBjb8H7ThIKOaP8nlJiaHbV5dnRVh1Tul1HxDR8](https://aegeanboatreport.com/2023/11/19/23-afghans-beaten-tortured-and-pushed-back-outside-lesvos/?fbclid=IwAR1fqkwCVY8pl6p_oOjA5ZMjB3qpTuXcjZ2CP-8bmFGvk93lcm1rauTjO6o_aem_AU2vIL5wp3Sxb313gWvxxg-AiGVqOBjb8H7ThIKOaP8nlJiaHbV5dnRVh1Tul1HxDR8)

file:///C:/Users/miche/Downloads/in-plain-sight%20-the-human-cost-of-migration-policies-at-greek-sea-borders.pdf

## IRLANDE

Dans la soirée du jeudi 23 novembre 2023, Dublin a été le théâtre de violents affrontements d'une ampleur inédite depuis "des décennies" selon les mots du responsable de la police irlandaise. "Ce que nous avons vu hier soir était une extraordinaire explosion de violence". Aux alentours de 19h, des centaines de personnes, capuches sur la tête et pour certaines un masque sur le bas du visage, se sont rassemblées dans un quartier où vit **une population immigrée**. C'est ici que plus tôt dans la journée, une attaque au couteau devant une école a fait cinq blessés, dont trois enfants. **Une rumeur sans fondement diffusée sur les réseaux sociaux** a rapidement semé le chaos : l'assaillant serait d'origine algérienne. La police avait pourtant simplement indiqué qu'il s'agissait d'un homme d'une cinquantaine d'année. Les faits survenus en tout début d'après-midi, où une femme et une petite fille ont été grièvement blessés "ne sont pas encore clairs", a insisté le commissaire, déplorant des "rumeurs" et "insinuations" répandues "**à des fins malveillantes**". Le **motif terroriste a toutefois été écarté** par les enquêteurs. Des propos qui n'ont pas calmé la foule. Au son de slogans tels que "Irish lives matter" (en français "les vies irlandaises comptent", en référence à "Black lives matter" aux États-Unis), les émeutiers ont lancé des tirs de mortiers et des projectiles en direction des forces de l'ordre. Plusieurs véhicules, dont une voiture de police et un bus, ont été incendiés et des magasins ont été pillés. Sur les réseaux sociaux, des vidéos amateurs montrent de jeunes individus, drapeaux irlandais autour de la taille, détruire à coups de poing et de bâtons des véhicules de police. Des témoignages, impossibles à vérifier pour l'instant, indiquent qu'un centre pour migrants a également été incendié. Vers 22h, le calme était revenu dans la capitale irlandaise, après des faits qualifiés de "sauvagerie gratuite" par le commissaire divisionnaire. Le responsable de la Garda, a évoqué une "**faction de hooligans dingues mus par une idéologie d'extrême droite**". Aucun blessé grave n'a été signalé malgré les "attaques" qui ont visé les forces de l'ordre, a ajouté le responsable, précisant que jusqu'à 400 policiers ont été mobilisés pour mettre fin aux heurts. "Nous ne tolérerons pas qu'un petit nombre utilise des faits épouvantables pour semer la division", a déclaré la ministre de la Justice appelant au "calme". Elle a en outre prévenu que les attaques contre la police doivent être "condamnées" et seront traitées "avec sévérité". La police a annoncé avoir procédé à 34 interpellations. Confronté à une **crise du logement**, le pays a vu se développer sous l'influence de figures d'extrême droite un discours anti-immigration selon lequel "*l'Irlande est pleine*".

En début d'année, plusieurs rassemblements anti-migrants avaient eu lieu à Dublin et dans de petites villes de l'île d'Émeraude. Le 24 mars, un bus avait été bloqué par une foule en colère à l'entrée du centre d'accueil de Colum Barracks - une ancienne caserne fermée depuis 2012 - à Mullingar (à 80 km de Dublin), où le ministère de l'Intégration avait annoncé que 120 demandeurs d'asile seraient hébergés. "*Sortez de notre ville*", "*Vous n'entrerez pas*", furent quelques-uns des slogans criés pendant le rassemblement.

## ITALIE

Après cinq ans de procédures judiciaires, toutes les **poursuites engagées en 2018** par le gouvernement italien à l'encontre de deux membres de l'ONG espagnole **Open Arms** – le commandant, et la cheffe de mission - **ont été abandonnées**.

Mercredi 22 novembre 2023, la Cour d'appel de Catane a jugé irrecevable le recours du parquet contre un premier abandon des poursuites requis en 2020 par le tribunal de Raguse. Les juges siciliens ont estimé qu'il n'y avait bien "*pas lieu de poursuivre*" en justice les deux membres de l'ONG, et les ont **acquittés définitivement**. Ils étaient jusqu'ici accusés par le ministère de l'Intérieur de "*promotion d'immigration clandestine*" et de "*violences privées contre le ministère de l'Intérieur*".

Les faits remontent au 15 mars 2018. Ce jour-là, l'équipage du navire humanitaire Open Arms a procédé à deux opérations de sauvetage en Méditerranée centrale, secourant ainsi 218 migrants. A la suite à ces opérations, le commandant et la cheffe de mission ont été accusés par le ministère de l'Intérieur de n'avoir pas respecté les instructions des autorités italiennes qui, "*après avoir demandé l'intervention d'OpenArms, ont demandé la cessation des opérations pour permettre l'intervention des 'soi-disant' garde-côtes libyens*" indiquait alors Open Arms. Ce jour-là, à 4h56, le Centre de coordination des sauvetages basé à Rome (sous la tutelle des autorités italiennes donc) indique au navire humanitaire la localisation d'une embarcation en détresse. Après s'être rapproché de la zone, à 6h22, le bateau de l'ONG met à l'eau deux canots qui se dirigent à toute vitesse vers le lieu du naufrage pour secourir les personnes. Mais à 6h50, le même Centre de coordination de Rome fait savoir à Open Arms que des garde-côtes libyens vont prendre le relais et que sa responsabilité s'arrête là. À partir de là et jusqu'à 8h44, alors que d'autres embarcations en détresse sont détectées dans la zone, les consignes de Rome en contact avec les patrouilles libyennes varient, tandis que l'équipage de l'Open Arms poursuit ses opérations de sauvetage et de recherches sur zone. "*Quand nous sommes arrivés sur place, les garde-côtes libyens n'étaient pas là. Alors nous avons commencé à distribuer des gilets de sauvetage et à faire monter les personnes en détresse sur notre bateau. Il y avait urgence*". Des actes assimilés à une forme de désobéissance par l'Intérieur italien. Les deux responsables d'équipage se sont ensuite vus reprocher d'avoir poursuivi leur route, une fois les naufragés à bord, vers le port de Pozzallo, à l'extrême sud de la Sicile. "*Une fois au port, le capitaine et moi avons subi des interrogatoires par diverses autorités pendant des heures. Le mien était long, agressif, hostile et sans traducteur italien officiel*". Une enquête a alors été ouverte par le parquet de Catane. Pendant un mois, le navire d'Open Arms est resté immobilisé dans le port de Pozzallo, placé sous séquestre par la justice italienne. Jusqu'à 12 ans de prison et des centaines de milliers d'euros d'amende avaient été initialement requis par le parquet. La première audience en justice s'est tenue en novembre 2020. Le tribunal de Raguse, tout en reconnaissant que les ONG "*ne pouvaient pas établir de couloirs humanitaires autonomes*", a prononcé un non-lieu dans le dossier. Soit l'abandon des charges, et de toute poursuite judiciaire. "*Nos actions ont toujours été dictées par le respect des conventions internationales et du droit de la mer*", avait alors réagi Open Arms. Sauf que le parquet a fait appel de cette décision afin de relancer les poursuites. Après trois ans d'attente, la décision de la Cour d'appel de Catane rendue mercredi 22 novembre 2023 libère finalement les deux bénévoles du poids de la procédure. "*Cette situation que je n'aurais jamais imaginée, et qui m'est tombée dessus par surprise, a pesé sur mes épaules et a participé à mon stress post-traumatique*", écrit aujourd'hui l'ex-cheffe de mission. "*Mais je ferais exactement la même chose sans hésiter*".

## Lampedusa

À mesure que les conditions météorologiques se dégradent avec l'arrivée de l'hiver, les arrivées de migrants en Europe diminuent. Alors dès qu'une petite accalmie se produit, des dizaines d'exilés tentent leur chance depuis les rives tunisiennes et sénégalaises. C'est ce qu'il s'est passé en début de semaine. En un peu plus de 30 heures, entre mardi 14 et mercredi 15 novembre 2023, 1 609 personnes ont débarqué à Lampedusa. Mercredi matin, 169 migrants, à bord de quatre canots, **sont arrivés** sur l'île italienne. Dans la nuit de mardi à mercredi, ce sont **394 exilés** qui ont **débarqué** après avoir été secourus par les garde-côtes italiens. Et dans la journée de mardi, 19 embarcations, transportant plus de **900 exilés, ont débarqué à Lampedusa**, dont 14 bateaux avant minuit, en l'espace de seulement trois heures. Les migrants, originaires d'Afrique subsaharienne, mais aussi du Bangladesh, d'Égypte, du Pakistan ou de Syrie, ont pris la mer depuis les côtes de la Tunisie et de la Libye. Ces débarquements ont saturé le seul centre d'accueil de l'île, où plus de 1 600 personnes s'entassent, pour une capacité de 400 places. La Croix-Rouge, qui gère le lieu, a assuré qu'*"aucun problème critique particulier n'a été signalé"*. *"Nous surveillons la situation et nous travaillons pour que la reprise des débarquements n'entraîne pas la perte de l'aide humanitaire que nous continuons à garantir depuis des mois"*, a déclaré le président de la Croix-Rouge italienne. Des transferts ont été organisés vers d'autres régions du pays pour désengorger la structure de Lampedusa. Ces nombreuses arrivées font suite à une période de calme, après un afflux record mi-septembre. En quelques jours, environ 10 000 personnes sont arrivées sur l'île, provoquant des scènes de chaos au port et dans le hostpost.

En début d'après-midi lundi 20 novembre 2023, un bateau a chaviré à quelques mètres des côtes de Lampedusa. Cinquante-trois migrants, qui se trouvaient à bord du canot en fer, ont tenté de nager jusqu'aux rochers de Capo Ponente, près de la pointe nord-ouest de l'île, pour se mettre en sécurité. Les sauveteurs italiens, alertés par un inspecteur de l'Office des étrangers qui a assisté à la scène, sont intervenus rapidement et ont pu **secourir 43 exilés**, dont une petite fille de deux ans. Mais **la fillette est finalement décédée** quelque temps après, dans le bateau des secouristes qui la ramenait sur la terre ferme. Des pêcheurs, présents à proximité, ont également participé au sauvetage. Le père et le fils ont secouru deux jeunes migrants, abandonnés sur les rochers, près de Muro Vecchio, à quelques kilomètres de Capo Ponente. Les pêcheurs ont recouvert les naufragés d'une couverture, leur ont donné un morceau de pain et les ont orientés vers le port de Cala Pisana, à l'est de Lampedusa, où ils ont été pris en charge par les autorités. Les jeunes exilés ont été transférés à l'hôpital de l'île. Malgré ces différentes interventions, **huit personnes sont portées disparues**, dont deux enfants, selon les survivants. Pour la vice-présidente de la Croix-Rouge : *"La nouvelle de la mort d'une petite fille de deux ans est extrêmement tragique, surtout aujourd'hui qui est la Journée des Droits de l'enfant"*. Les exilés avaient pris la mer depuis Sfax, dans le centre-est de la Tunisie. Malgré la dégradation des conditions météorologiques avec l'arrivée de l'hiver, les départs depuis les côtes tunisiennes et libyennes ne faiblissent pas. La semaine dernière, environ 1 600 personnes ont débarqué à Lampedusa en à peine deux jours.

## PORTUGAL

Un Indien de 26 ans a été jugé lundi 13 novembre 2023 par le tribunal de Bayonne, pour **avoir fait entrer illégalement** des personnes en situation irrégulière sur le sol français. La justice l'a condamné à **huit mois de prison** ferme. L'homme est également visé par une Interdiction de retour sur le territoire français (IRTF) d'une durée de cinq ans. Au tribunal, son avocat avait plaidé l'état de faiblesse de l'accusé. *"Un simple pion"*. L'affaire a débuté quelques jours plus tôt. Samedi 11 novembre 2023 vers 9h, un chauffeur est interpellé au péage de Biriadou, à la frontière franco-espagnole. À l'intérieur de la camionnette, les policiers découvrent **12 personnes : des migrants d'origine indo-pakistanaise** venus du Portugal. Le conducteur est interpellé et placé en garde à vue. Les exilés sont, quant à eux, reconduits à la frontière. Ils ont affirmé à la police avoir payé **380 euros** pour un trajet allant de **Lisbonne, au Portugal, à la région parisienne**. *"Un réseau lucratif"*, selon le procureur de la République, qui avait requis un an d'emprisonnement à l'encontre de l'accusé. En



juillet dernier, un autre réseau de passeurs qui opérait également depuis le Portugal vers la France avait été démantelé à Lisbonne. Après un an et demi d'enquête commune du Pays Basque au Portugal, les policiers portugais avaient interpellé 110 personnes en situation irrégulière et six "cerveaux" de l'organisation. L'enquête avait commencé à Hendaye, ville française située à la frontière espagnole, en octobre 2021. La police avait intercepté 18 véhicules et 138 migrants indiens et pakistanais. "Les passeurs sont jugés en comparution immédiate au palais de justice de Bayonne mais en parallèle, les enquêteurs alimentent un dossier plus vaste", avait à l'époque précisé le procureur de la République de Bayonne. Début 2023, une investigation commune avait été créée avec les forces portugaises, sous l'égide d'Eurojust, l'organe de coopération judiciaire européen. Les enquêteurs identifient les chefs du réseau et découvrent leur mode opératoire : depuis plusieurs années, les trafiquants vendaient des "packs" de faux papiers à des exilés, moyennant 10 000 euros par personne. Ces documents leur permettaient ensuite de déposer une demande de naturalisation au Portugal. Cinq ans plus tard, ils obtenaient la naturalisation portugaise, et pouvaient ainsi circuler librement dans l'Union européenne.

## SLOVENIE

Le Premier ministre slovène a rencontré son homologue italienne à Rome le 14 novembre 2023 pour leur première réunion bilatérale formelle, principalement afin de discuter des migrations et des contrôles aux frontières. L'Italie lèverait les contrôles de police à ses frontières avec la Slovénie dès que la situation le permettrait. Elle a souligné la nécessité de sécuriser les frontières extérieures de l'UE. « *Plus nous réussirons à défendre les frontières extérieures, plus nous serons efficaces dans la défense de la liberté de circulation au sein de l'UE* ». L'Italie a réintroduit les contrôles aux frontières le 21 octobre 2023, incitant la Slovénie à faire de même à ses frontières avec la Croatie et la Hongrie. Durant cette rencontre à Rome, la police slovène a proposé de prolonger la mesure de 20 jours supplémentaires au-delà du 19 novembre 2023.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-info>

## SUEDE

Le gouvernement a annoncé, mardi 21 novembre 2023, vouloir leur imposer de s'engager à **vivre de "façon honnête"**, ouvrant la voie à des expulsions pour association avec des groupes criminels ou menaces "aux valeurs démocratiques suédoises". "Une condition préalable à une intégration réussie est que les personnes qui veulent vivre en Suède adhèrent également aux normes de base et vivent de manière honnête", a dit la ministre chargée de la Migration. L'exécutif suédois va lancer un examen de la législation suédoise pour voir s'il est possible d'invoquer des motifs spécifiques **pour révoquer les permis de séjour**, a dit la ministre chargée de l'Égalité des genres. Elle a déjà donné des exemples de "manquements dans le mode de vie" : *la fraude aux prestations sociales, l'endettement, la toxicomanie, les moyens de vivre illégaux, ou encore l'association avec des groupes criminels et des groupes extrémistes "menaçant les valeurs suédoises fondamentales"*. Cette révision de la loi devra examiner "s'il est possible et approprié d'inclure des déclarations qui menacent sérieusement les valeurs démocratiques de la Suède". "Un principe de base de la législation suédoise sur l'immigration est que seuls les citoyens suédois ont un droit inconditionnel de résider en Suède", a déclaré le porte-parole des Démocrates de Suède (parti d'extrême droite qui soutient le gouvernement) chargé des questions migratoires. Un ancien juge devra rendre ses conclusions d'ici mi-janvier 2025. De son côté, le ministre de la Justice a annoncé qu'il avait demandé un rapport sur la possibilité d'étendre la révocation de nationalité, en particulier en cas de crimes graves, de terrorisme ou de mensonges lors de la demande de nationalité. Dans certains cas, cela reviendrait à rendre apatrides certaines personnes. "Je n'y vois personnellement aucune objection. Mais cela fait partie d'un examen et nous verrons ce qu'il en ressort". Le chef de file des conservateurs a accédé au pouvoir en 2022 en formant un bloc majoritaire avec l'appui des Démocrates de Suède. Il s'est engagé à lutter contre l'immigration et la criminalité. La Suède a accueilli un grand nombre d'immigrants depuis les années 1990, principalement en provenance de régions en proie à des conflits – notamment l'ex-Yougoslavie, la Syrie, l'Afghanistan, la Somalie, l'Iran et l'Irak.

## VATICAN

Dans une lettre aux évêques des îles Canaries (Espagne), le Pape François écrit : «*La sensibilité et l'hospitalité qui caractérisent les habitants des îles Canaries se manifestent également dans la manière dont ils accueillent, protègent, promeuvent et intègrent les frères et sœurs qui arrivent sur leurs côtes à la recherche d'un avenir meilleur*», «*Merci, d'ouvrir les portes de vos cœurs à ceux qui souffrent*». Le Pape les exhorte à trouver dans les visages des migrants «*un regard qui désire un avenir de paix et de fraternité*». «*Demandons à Dieu que ces désirs se réalisent*»,

## EUROPE

### NORVEGE

La Norvège a confirmé que sa frontière avec la Russie est jusqu'à présent calme et inchangée, à la suite de la Finlande accusant Moscou d'avoir chassé les migrants en situation irrégulière à travers la frontière finno-russe.

<https://euobserver.com/migration/>

### ROYAUME-UNI

En 2022, les personnes s'étant installées au Royaume-Uni étaient 745 000 de plus que celles qui ont quitté le pays. Une révision fortement à la hausse par rapport aux estimations de mai : le solde migratoire était alors chiffré à 606 000, et c'était déjà un record. Ce solde migratoire ne prend en compte que l'immigration légale et se compose principalement de ressortissants non européens, pour la plupart des étudiants. Autre contingent en hausse : les arrivées « professionnelles », des **migrants venus combler des pénuries de main-d'œuvre**, en particulier dans le secteur médico-social. En revanche, les arrivées « humanitaires », par exemple pour les réfugiés **ukrainiens ou hongkongais, ont diminué**. Même s'il s'agit ici d'arrivées légales, il s'agit tout de même d'un **échec pour le gouvernement qui s'est engagé à faire baisser toute l'immigration**, régulière ou non, estimant que de tels niveaux mettent les infrastructures et les services publics sous pression. Alors que des législatives sont attendues l'année prochaine, l'exécutif pourrait limiter le nombre d'accompagnants pour les détenteurs de visas.

<https://www.rfi.fr/europe/20231123-royaume-uni-le-solde-migratoire-record-de-2022-fortement-revu-%C3%A0-la-hausse>

Sérieux revers pour le gouvernement britannique. La Cour suprême, saisie par le Premier ministre, a estimé que **le projet d'expulser les demandeurs d'asile au Rwanda était illégal**. Les cinq magistrats ont, à **l'unanimité, rejeté le recours** et confirmé la conclusion de la cour d'appel, du 29 juin dernier, sur l'illégalité de cette mesure phare de la politique de lutte contre l'immigration irrégulière du gouvernement conservateur. "*Cette décision se fonde sur des raisons légales et aucunement politiques*", a insisté le président de la Cour suprême. Un jugement qui ne décourage pas pour autant le pouvoir britannique. Mercredi midi 15 novembre 2023, **Londres et Kigali ont réaffirmé**, leur "*ferme engagement à faire fonctionner (leur) partenariat en matière d'immigration et ont convenu de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que cette politique soit solide et légale*", a indiqué Downing Street. Un peu plus tôt devant les députés, le premier ministre avait indiqué que son gouvernement travaillait déjà à un "*nouveau traité*" avec le Rwanda, qui serait finalisé au vu de ce jugement. "*S'il apparaît clairement que nos cadres juridiques nationaux ou nos conventions internationales continuent de nous entraver, je suis prêt à modifier nos lois et à réexaminer ces relations internationales*", avait-il déclaré, alors que certains élus de sa majorité réclament un retrait de la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH). **Le nouveau ministre de l'Intérieur** a précisé que le gouvernement travaillait ces derniers mois à "*apporter les certitudes que demande la justice*", le tout en conformité avec le droit international. Annoncé il y a un an et demi, à l'époque sous le gouvernement de Boris Johnson, le projet d'envoyer au Rwanda des migrants arrivés

de manière irrégulière au Royaume-Uni - quelle que soit leur origine - n'a jamais été mis en œuvre. La Cour suprême a estimé que le Rwanda ne pouvait en l'état être considéré comme un "pays tiers sûr". Quelques minutes après le jugement, le gouvernement rwandais, via une porte-parole, a dit "contester la décision selon laquelle le Rwanda n'est pas un pays tiers sûr pour les demandeurs d'asile et les réfugiés".

### "Immense victoire"

Du côté des associations, farouchement opposées à l'accord entre Londres et Kigali, les réactions n'ont pas non plus tardé. Human Rights Watch (HRW), par la voix du directeur de la région Afrique centrale au sein de l'ONG Lewis Mudge, parle d'un "immense soulagement". "Les juges ont souligné le piètre bilan du Rwanda en matière de droits humains (...) La Cour a également cité les préoccupations concernant les exécutions extrajudiciaires, les décès en détention, les disparitions forcées et la torture" dans le pays. L'ONG Freedom from torture évoque une "immense victoire pour tous ceux qui défendent un système d'asile plus juste et plus humain". Le bureau d'Amnesty international à Londres exhorte le gouvernement "à abandonner la loi sur les migrations illégales et sa politique consistant à refuser de statuer sur les demandes des personnes demandant l'asile au Royaume-Uni". Le Refugee council va dans le même sens, et demande aux autorités de "se concentrer sur la création d'un système d'asile fonctionnel, équitable et humain, et sur la mise en place d'itinéraires sûrs" pour les migrants. Les associations françaises, qui œuvrent dans le nord de la France aux côtés d'exilés cherchant à rejoindre l'Angleterre, ont également réagi à la décision de la Cour suprême. Utopia 56 estime que "face à la haine et l'indécence, la justice a tenu bon". L'Auberge des migrants se réjouit quant à elle d'une "une victoire pour la raison et la compassion". Le Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) avait aussi fait part de son inquiétude ces derniers mois. Intervenant dans la procédure judiciaire, l'agence de l'ONU avait estimé que la Rwanda n'avait pas de "système d'asile accessible, fiable, juste et efficace", et rappelé qu'il a "exprimé de graves préoccupations" dans ce dossier. Le HCR, a rappelé mercredi 15 novembre 2023 au président de la Cour suprême, que le Rwanda rejetait "100% des demandes d'asile" de pays en zone de conflit comme la Syrie, le Yémen et l'Afghanistan, "alors même que les autorités britanniques concluent souvent que de telles demandes sont bien fondées".

Ce projet d'expulsion voulu par les autorités anglaises est emblématique du durcissement de la politique migratoire du gouvernement britannique. Mais d'autres mesures inquiètent aussi les défenseurs des droits. En juillet 2023, le parlement a voté une loi interdisant aux migrants arrivés illégalement au Royaume-Uni de demander l'asile, indépendamment des raisons qui les ont poussés à fuir leur pays. Un texte contraire au droit international, selon l'ONU. De nombreux accords franco-britanniques ont par ailleurs été signés ces dernières années pour freiner les arrivées via d'importants déploiements de moyens techniques (clôtures, drones, caméras...) et humains (multiplication des patrouilles). En mars 2023, une enveloppe de 500 millions d'euros a même été versée par Londres à Paris pour militariser davantage la frontière française, dans la région de Calais et Grande-Synthe notamment. **Mais en dépit de ces mesures, les traversées de la Manche n'ont pas cessé. Au contraire.** Depuis janvier, plus de 27 000 exilés sont parvenus à rejoindre les côtes britanniques. Un chiffre certes en baisse, en comparaison du nombre record enregistré sur l'ensemble de l'année 2022 avec 45 000 arrivées. Mais loin de la promesse du Premier ministre britannique, qui dès son arrivée au pouvoir en octobre 2022, avait déclaré vouloir stopper définitivement les départs de canots depuis la France.

## SERBIE

Le ministre serbe de l'Intérieur a déclaré le 16 novembre 2023 que les armes saisies sur les migrants, sur le territoire frontalier avec la Hongrie, provenaient de la mafia albanaise du Kosovo. Lors de la pose de la première pierre du bâtiment du commandement de la gendarmerie, dans l'arrondissement belgradois de Rakovica, il a déclaré que les groupes criminels organisés qui font passer clandestinement des migrants à la frontière entre la Serbie et la Hongrie bénéficieraient de l'aide de la mafia albanaise du Kosovo. Le 10 novembre, la police serbe a annoncé avoir arrêté huit

trafiquants et un total de 139 personnes pour diverses infractions pénales à la suite de ses opérations dans la zone frontalière avec la Hongrie.

Un rapport des renseignements hongrois, déclassifié le 31 octobre 2023 à la demande de la commission parlementaire de la sécurité nationale du pays, affirme que les talibans afghans « *auraient pris le contrôle de groupes de passeurs à la frontière serbo-hongroise* ». Leur objectif serait « *d'utiliser potentiellement les bénéfices du trafic de migrants pour financer des opérations terroristes* ». Ces allégations ont été démenties par le Parquet en charge du crime organisé en Serbie.

Le camp d'Obrenovac, non loin de Belgrade, accueille plus de 1000 personnes, pour l'essentiel raflées par la police lors de ses opérations le long de la frontière avec la Hongrie. On compte 40 nouvelles arrivées par jour, dont des mineurs. Du fait de cet afflux, toutes les activités ont été suspendues, et seul l'UNHCR et l'OIM peuvent pénétrer dans le camp.

<https://www.courrierdesbalkans.fr/Refugies-Balkans-Les-dernieres-info>

## SUISSE

Le **Forum mondial sur les réfugiés** se tiendra du 13 au 15 décembre à Genève, en Suisse. Le Forum se déroule tous les quatre ans. Son objectif est de renforcer le partage des responsabilités conformément aux quatre objectifs du Pacte mondial sur les réfugiés : alléger la pression sur les pays d'accueil, renforcer les opportunités d'autonomisation, élargir l'accès aux solutions proposées par les pays tiers et favoriser les conditions propices, dans les pays d'origine, au retour des personnes en toute sécurité et dans la dignité.

[https://www.unhcr.org/dach/ch-fr/nos-activites/le-pacte-mondial-sur-les-refugies/forum-mondial-sur-les-refugies?gad\\_source=1&gclid=EAIaIQobChMI-trG3ODcggMVu0NBAh3A8A4\\_EAAYASAAEgJQGfD\\_BwE&gclidsrc=aw.ds](https://www.unhcr.org/dach/ch-fr/nos-activites/le-pacte-mondial-sur-les-refugies/forum-mondial-sur-les-refugies?gad_source=1&gclid=EAIaIQobChMI-trG3ODcggMVu0NBAh3A8A4_EAAYASAAEgJQGfD_BwE&gclidsrc=aw.ds)

# INTERNATIONAL

## ***JOURNEE INTERNATIONALE DES MIGRANTS***

Le 18 décembre est célébrée la Journée Internationale des Migrants. C'est l'occasion, dans le monde entier, de réaffirmer et de promouvoir les droits des migrants. La date a été choisie par l'ONU pour attirer l'attention sur une convention adoptée par l'assemblée générale des Nations unies le 18 décembre 1990 mais restée inapplicable faute de ratifications suffisantes.

Cette Convention pour la **protection des droits de tous les travailleurs migrants et de leur famille** concerne tous les migrants qui " *vont exercer, exercent et ont exercé* " un travail pendant " *tout le processus de migration* ". Pour tous, avec ou sans papiers, des droits fondamentaux sont réaffirmés en " *considérant la situation de vulnérabilité dans laquelle se trouvent fréquemment les travailleurs migrants et les membres de leurs familles* ".

**L'Europe accueille 15 Millions d'immigrés sur les 175 Millions de par le monde.** La Convention n'est entrée en vigueur que le 1er juillet 2003. A ce jour, 27 Etats l'ont ratifiée : seulement des pays d'émigration, aucun des pays les plus industrialisés. Depuis quatorze ans, la **France, ses partenaires européens** et la plupart des pays d'immigration de la planète **éludent la ratification**. Pourtant la défense des droits de l'homme a une portée universelle et ne peut donc pas exclure les migrants.

Depuis 1990, la précarisation des droits des migrants est en aggravation constante. **L'Union européenne** offre la libre circulation aux citoyens des Etats membres tout **en durcissant, pour les autres, les règles de l'asile et du séjour ; le principe de non-discrimination inscrit dans**

**le traité d'Amsterdam** a pourtant exclu la discrimination fondée sur la nationalité.

Face à la dégradation des droits des migrants, les Nations unies ainsi que de nombreuses institutions européennes ou organisations de la société civile rappellent l'importance de la convention des Nations unies. **Le gouvernement français qui prône un rôle accru des Nations unies dans les affaires internationales ne doit pas rester sourd à ces appels.**

Les **pays ayant ratifié** la Convention à la date de janvier 2011 sont (par ordre alphabétique) : Albanie, Algérie, Argentine, Azerbaïdjan, Belize, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Burkina Faso, Cap-Vert, Chili, Colombie, Égypte, Équateur, Ghana, Guatemala, Guyana, Guinée, Honduras, Kirghizistan, Lesotho, Libye, Mali, Maroc, Mexique, Nicaragua, Pérou, Philippines, Salvador, Sénégal, Seychelles, Sri Lanka, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Syrie, Tadjikistan, Timor oriental, Turquie, Ouganda et Uruguay.

<https://www.journee-mondiale.com/76/journee-internationale-des-migrants.htm>

## ASIE

### PAKISTAN

Le 17 septembre 2023, le gouvernement pakistanais a lancé un ultimatum, ordonnant à tous les « *étrangers non enregistrés* » de quitter le pays avant le 1er novembre 2023. Depuis cette annonce, ce sont plus de **170 000 Afghans**, selon les chiffres officiels, qui **ont fui le pays** par crainte de représailles. Un grand nombre de ces personnes vivaient au Pakistan depuis des dizaines d'années. **Leur sort est incertain.** Notamment celui des milliers de femmes et de filles qui avaient fui les persécutions sexistes des talibans dans leur pays. Le 1er novembre, au moins 12 petits commerçants titulaires d'une carte de citoyen afghan en cours de validité ont été détenus pendant plus de 24 heures aux postes de police de Nishtar Colony et de Garden Town, à Lahore, sans être présentés devant un tribunal ni avoir fait l'objet d'un procès-verbal introductif. « *Comme toute la communauté afghane, nous vivons dans l'angoisse permanente. Nous fermons nos portes dès que nous entendons des voitures de police dans le secteur.* » Le 24 octobre, des commerçants afghans d'Akbari Mandi à Lahore ont été fouillés pour trouver leurs papiers par des individus en civil qui se sont présentés comme des policiers et ont saisi 500 000 roupies pakistanaises (environ 1 650 euros) en liquide. Jusqu'à présent, la police enregistrait les dossiers des personnes rentrées illégalement dans le pays. Désormais, le gouvernement menace d'enfermer ces personnes dans des centres de détention. Des avertissements ont été diffusés par le biais de tracts ou de haut-parleurs indiquant que toute personne qui **fournirait un logement à des réfugiés afghans** sans-papiers aurait une **amende ou serait arrêtée**. Selon une journaliste vivant à Peshawar, alors que la plupart des Afghans sont refusés, « *les propriétaires qui proposent des concessions demandent un loyer cinq fois plus élevé qu'en temps normal* ». Depuis début octobre 2023, plusieurs *katchi abadis* (quartiers informels) où s'étaient installés des réfugiés afghans ont été démolis par l'Office de développement de la capitale (CDA) à Islamabad, sans vraiment respecter la procédure légale ni diffuser d'avertissement. Selon le gouvernement, 49 centres de détention (également appelés centres de « rétention » ou de « transit ») ont été créés. D'autres pourraient également voir le jour à travers le Pakistan. Ces centres d'expulsion n'ont pas été bâtis en vertu d'une loi précise et sont gérés en parallèle du système légal. Ils portent atteinte aux droits à la liberté et à un procès équitable. Nous avons pu constater que les détenus sont privés de leurs droits (notamment celui de consulter un avocat et de communiquer avec leur famille), dans au moins sept de ces centres. En outre, aucune information n'a été rendue publique. Nous avons pu confirmer auprès de journalistes que les médias n'ont pas non plus accès à ces centres, ce qui pose question en matière de transparence. **Il est donc difficile pour les familles de retrouver leurs proches.** Elles sont parfois sans nouvelles de leurs enfants expulsés en lieu inconnu. « *On ne nous a pas donné d'informations sur le lieu où [nos proches] ont été emmenés ni sur la date de leur expulsion* ».

Des milliers de réfugiés afghans risquent d'être renvoyés vers l'Afghanistan, sous régime taliban, où leur vie et leur intégrité physique sont en péril. Si le gouvernement pakistanais ne met pas fin rapidement aux expulsions, il privera des milliers d'Afghans en danger, particulièrement les femmes et les filles, de leur droit à la sécurité, à l'éducation et à des moyens de subsistance. **Environ 200 journalistes afghans sont également menacés** au Pakistan d'après le Forum international des journalistes pakistanais et afghans : « *Je suis sûr de me faire tuer si je retourne en Afghanistan.* »

Le Pakistan doit s'acquitter des obligations qui lui incombent en vertu du droit international afin de garantir la sécurité et le bien-être des réfugiés afghans à l'intérieur de ses frontières et de mettre immédiatement un terme aux expulsions afin d'éviter que la crise ne s'aggrave. Le gouvernement, en collaboration avec le HCR, doit accélérer l'enregistrement des personnes demandant l'asile au Pakistan, en particulier les femmes et les jeunes filles, les journalistes et les membres de minorités et de communautés ethniques, car ils sont exposés à des dangers accrus. Le gouvernement du Pakistan doit cesser sur-le-champ d'arrêter, d'expulser et de harceler les réfugiés afghans. le gouvernement français doit faciliter la délivrance de visas pour les femmes et filles afghanes à la recherche de protection.

<https://www.amnesty.fr/refugies-et-migrants/actualites/detention-et-expulsions-massives-des-refugiees-afghans>

## **QATAR**

La poussière et les paillettes de la Coupe du monde ont beau être retombées, il ne faut pas oublier les travailleurs migrants de l'émirat gazier, déclare Amnesty International, dans un rapport publié jeudi 16 novembre 2023. Avant, pendant et après la Coupe du monde, le riche émirat a fait face à **un barrage de critiques sur son bilan en matière de droits humains** et son traitement des travailleurs migrants. Pour y remédier, le Qatar, avec l'aide de l'Organisation internationale du travail (OIT), a révisé sa législation du travail, introduisant un salaire minimum et des réformes en matière de santé et de sécurité, et a démantelé son système controversé de parrainage "Kafala". Mais pour le directeur du programme Justice économique et sociale d'Amnesty International, *"l'incapacité persistante du Qatar à mettre en œuvre ou à renforcer ces réformes met gravement en péril tout bénéfice potentiel pour les travailleurs"*. *"Le gouvernement doit de toute urgence renouveler son engagement à protéger les travailleurs, tandis que la Fédération internationale de football (Fifa) et le Qatar doivent convenir de plans de réparation pour tous ceux qui ont souffert"*. Amnesty et d'autres groupes de défense des droits humains ont demandé à plusieurs reprises au Qatar et à l'instance dirigeante du football international de créer un fonds pour les blessés et les familles des travailleurs morts sur les chantiers du mondial. Le Qatar a contesté le nombre de décès accidentels sur ces chantiers, qui se chiffrent par milliers selon les défenseurs des droits humains, et a accusé ses détracteurs de pratiquer une politique de deux poids deux mesures. *"Aujourd'hui, un an après le tournoi, trop peu a été fait pour redresser tous ces torts, mais les travailleurs qui ont rendu possible la Coupe du monde 2022 ne doivent pas être oubliés"*. Amnesty a critiqué le maintien du salaire minimum à son niveau de 2021, malgré l'augmentation du coût de la vie, et a déclaré que les lacunes persistaient en matière de non-paiement de salaire et de mobilité des travailleurs entre les différents emplois. Dans un rapport publié en début de semaine, le bureau de l'OIT au Qatar a relevé des cas de représailles de la part des employeurs à l'encontre des travailleurs qui demandent de changer d'emploi, y compris l'annulation des visas de résidence ou le dépôt de fausses accusations de fuite. Toutefois, cet organisme a souligné que les plaintes sur des cas de ce type qu'il reçoit ont *"considérablement diminué par rapport aux années précédentes"*. Réagissant au communiqué d'Amnesty, le Bureau international des médias du Qatar, un organisme gouvernemental, a déclaré que la Coupe du monde avait *"accélééré"* les réformes sociales dans le pays, y laissant un *"héritage durable"*. Il a ajouté que les réformes introduites constituaient *"un exemple pour d'autres pays sur la manière dont un système peut être révisé avec succès"* et que *"les réformes existantes continuent d'être pleinement mises en œuvre"*. **L'Arabie saoudite**, qui ambitionne d'accueillir la Coupe du monde de 2034, a été **invitée à prendre des engagements en matière de droits humains** par d'importants groupes de défense des droits. Amnesty a déclaré à ce propos que *"les abus liés à la Coupe du monde 2022 devraient servir*

**à rappeler aux organismes sportifs que les droits de l'Homme doivent toujours être au cœur des décisions prises lors de l'attribution des événements".**

<https://www.france24.com/fr/sports/20231116-amnesty-d%C3%A9nonce-l-inaction-persistante-du-qatar-en-mati%C3%A8re-de-droit-des-travailleurs>

## RUSSIE

L'armée russe dit aux Syriens où traverser en Finlande à bicyclette, selon des postes sur un compte Telegram avec environ 7 500 abonnés. *"L'armée russe vous reçoit. Ils vous permettent d'acheter un vélo pour 250 dollars, puis de vous dire où aller"*, note le billet du 18 novembre écrit en arabe, et vu par EUobserver.

<https://euobserver.com/world/157712>

## TURQUIE

La guerre entre Israël et le Hamas a des conséquences sur les Gazaouis résidant à l'étranger, notamment en Turquie, l'un des rares pays à accorder aux Palestiniens des visas touristiques. Confrontés à un durcissement de la législation, la majorité des Palestiniens de Turquie peinent à renouveler leur titre de séjour. Impossible de rester, impossible de repartir à Gaza. *"J'ai quitté Gaza il y a environ deux mois. Et je suis parti en Turquie à la recherche d'une vie meilleure, je pensais soit à m'installer dans le pays, soit tenter ma chance vers la Grèce. Mais maintenant je suis coincé à Istanbul. Je ne peux pas retourner à Gaza à cause de la guerre, et je ne peux pas obtenir un permis de séjour en Turquie". "Toutes mes tentatives pour rejoindre la Grèce ont échoué. Où vais-je aller ? Quel sera mon sort après la fin de cette guerre ?"*. Un Gazaoui de 33 ans, diplômé en électronique et programmation informatique, n'a jamais trouvé d'emploi dans la bande de Gaza, où le taux de chômage atteint 74% parmi les diplômés. *"Je n'ai pas connu de journée normale depuis 17 ans à cause du siège imposé à Gaza". "À Gaza, il n'y a pas d'électricité, pas d'eau potable, pas de liberté de mouvement et pas d'avenir"*. Il y a deux mois, le jeune homme décide de fuir l'enclave appauvrie et de tenter sa chance ailleurs, en Turquie, l'un des rares pays à accorder aux Palestiniens des visas touristiques, qu'ils peuvent ensuite convertir en permis de séjour touristique renouvelable. Depuis son arrivée en septembre, il a tenté à deux reprises de prendre la mer vers les îles grecques de la mer Égée. Par deux fois, les garde-côtes turcs ont intercepté son canot et l'ont renvoyé en Turquie. Le jeune homme dit ne pas avoir d'autres choix : **impossible pour lui de rentrer à Gaza, sous les bombes, impossible aussi de rester en Turquie**. Depuis le conflit à Gaza, Istanbul a durci les conditions d'obtention de permis de séjour. Les autorités ne délivrent plus de permis touristiques aux nouveaux arrivants. Elles ont aussi réduit la durée des titres de séjour : il est désormais renouvelé pour un maximum de six mois ou un an, contre deux ans auparavant. Ces permis permettent aux Palestiniens de résider en Turquie, mais pas de travailler ou de posséder des biens, ce qui oblige nombre d'entre eux à exercer des emplois illégalement. Les renouvellements de permis nécessitent désormais de présenter de nouveaux documents : une quittance de loyer ou une souscription à une assurance logement. De nombreux Gazaouis contactés par la rédaction ont déclaré qu'ils n'avaient pas d'autres choix que de falsifier leurs documents pour renouveler leur permis de résidence. Comme de nombreux *"Gazaouis de Turquie"*, il s'est donc retrouvé dans l'impasse. L'angoisse est permanente aussi pour un jeune homme de 26 ans, arrivé en Turquie en 2017, qui a obtenu un titre de séjour touristique puis étudiant, ne parvient pas à renouveler ses papiers. *"J'ai attendu des heures entières dans les files d'attente [des bureaux spéciaux pour les étrangers]. Mais il y a trop peu d'employés. Tout cela est cruel. Nous voulons juste vivre légalement et nous intégrer dans le pays. Tous les Palestiniens que je connais en Turquie sont dans la même impasse que moi". "Ma sœur, par exemple, vit ici avec sa famille depuis plus de cinq ans. Ses enfants ne parlent que le turc, ils ont fréquenté des écoles turques et se sont pleinement intégrés. Pourtant, elle n'arrive pas à renouveler son titre de séjour, les autorités ont refusé sa demande de permis de séjour humanitaire. Ses enfants ne peuvent plus aller à l'école. Nous n'avons aucune idée de quoi sera fait notre avenir."* En Turquie depuis six ans, cette retraitée a quitté la bande de Gaza après y avoir enseigné toute sa vie. *"Ma pension de retraite me permet de vivre à Istanbul de manière stable. Mais la vie est devenue très compliquée ces*

*deux dernières années à cause du racisme et du coût élevé de la vie". "Je me suis toujours dit que je rentrerais à Gaza un jour parce que j'ai une maison là-bas, mais avec la guerre, j'ai tout perdu. Et quand bien même, qu'y ferais-je sans infrastructures de santé, sans services de soins ? En raison de mon âge avancé, je ne pourrai plus y retourner... Où vais-je aller maintenant ? Vais-je devoir à nouveau expérimenter la fuite, le déplacement forcé ? Et si partais, quel pays acceptera de m'accueillir ?".* Selon le dernier bilan du gouvernement du Hamas, 13 000 personnes ont été tuées dans les bombardements sur la bande de Gaza depuis le début de la guerre, incluant plus de 5 500 enfants et 3 500 femmes. Côté israélien, l'attaque du Hamas a fait 1 200 morts, majoritairement des civils tués le 7 octobre, selon les autorités.

## AFRIQUE

### CORNE DE L'AFRIQUE

Des milliers de familles déplacées, parmi lesquelles des réfugiés en Éthiopie, au Kenya et en Somalie, sont contraintes **de se déplacer une nouvelle fois pour échapper aux graves inondations** causées par les fortes pluies qui continuent de s'abattre sur la région. Depuis le début du mois de novembre 2023, plus de **795 000 personnes ont été déplacées en Somalie**. La grande majorité des personnes concernées, en particulier dans le sud et le centre du pays, avaient déjà été déplacées précédemment en raison des conflits et de la sécheresse. Un grand nombre d'habitations ont été endommagées ou détruites et, dans certains endroits, les gens trouvent refuge sous des arbres plus hauts en altitude. Des cas de noyade ont également été signalés. Dans la région Somali, en Éthiopie, les autorités estiment que plus de 20 personnes sont mortes, alors que plus d'un demi-million de personnes ont été affectées par des inondations soudaines. Près de 40 000 familles, soit environ 240 000 personnes, parmi lesquelles certaines qui avaient fui le conflit en cours en Somalie, ont été déplacées, dont plus de la moitié dans les districts de Dollo Ado et de Bokolmayo. Environ 213 000 réfugiés vivant sur cinq sites distincts ont également souffert des conséquences des inondations. L'eau potable est rare, l'accès aux services de santé est difficile et près de 1000 familles ont perdu leurs abris. Malgré ces difficultés, de nombreux réfugiés ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour venir en aide aux membres des communautés d'accueil qui ont également été touchés par les pluies torrentielles.

Près de 25 000 personnes dans les camps de réfugiés de Dadaab au Kenya ont été affectées par les inondations. Nombre d'entre elles ont cherché refuge dans les écoles des camps ainsi qu'au sein des communautés avoisinantes. Certains réfugiés ont également ouvert leurs habitations pour accueillir les nouveaux déplacés, ce qui entraîne une surcharge pour de nombreux foyers. Les routes inondées empêchent la circulation et rendent l'accès aux services particulièrement difficile pour les personnes les plus vulnérables. C'est notamment le cas pour les femmes enceintes qui doivent se rendre à l'hôpital. Dans le camp de Kakuma, 100 familles ont été contraintes de se déplacer vers des zones plus sûres en raison de l'érosion importante des sols causée par les pluies.

Au-delà des déplacements, ce sont aussi les moyens d'existence des populations qui ont été gravement touchés. Dans une localité du sud de l'Éthiopie, plus de 65 % des terres seraient recouvertes par les eaux de crue. Par ailleurs, plus de 1000 têtes de bétail sont mortes et 1000 hectares de cultures ont été détruits dans la région de Somali, ce qui va aggraver une situation déjà difficile en matière d'alimentation.

La situation sanitaire est très préoccupante car des centaines de latrines ont été endommagées, exposant la population à des risques de maladies infectieuses, dont le choléra. De plus, de nombreuses routes ont été endommagées, empêchant les gens d'accéder aux services essentiels tels que les soins de santé. La nourriture, les abris d'urgence, le matériel de cuisine, les couvertures et autres articles de secours, ainsi que l'eau potable et les services d'hygiène font partie des besoins les plus immédiats de la population. Les familles vivant dans des zones inondables ont également besoin



d'une aide urgente pour se déplacer vers des zones plus élevées.

Le HCR et ses partenaires distribuent des articles de secours aux nouveaux déplacés, ainsi que des kits hygiéniques aux femmes et aux jeunes filles. Certaines familles bénéficient également d'une assistance en espèces pour pouvoir acheter des matériaux de construction afin de réparer ou de renforcer leurs abris et de répondre à d'autres besoins urgents. Des sacs de sable ont également été fournis pour que les personnes puissent se protéger des eaux de crue. Alors que les pluies se poursuivent, il est urgent que les bailleurs de fonds se mobilisent pour pouvoir apporter assistance et protection et ainsi sauver des vies humaines.

Ces inondations surviennent quelques mois à peine après une période de sécheresse record dont les effets se font encore sentir sur des millions de personnes en Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique.

## **GAMBIE**

L'Organisation internationale des migrations (OIM) a organisé le **rapatriement de 47 Gambiens depuis la Tunisie**, vendredi 24 novembre 2023 au matin. À leur arrivée à Banjul, ces derniers ont pu bénéficier d'un premier examen médical et d'un hébergement temporaire, indique l'agence onusienne. Le vol a été planifié dans le cadre du programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration de l'OIM. Plus tôt dans le mois, le 8 novembre, 104 migrants gambiens avaient été rapatriés depuis le Niger dans le cadre de ce programme. Quelques jours auparavant, le 2 novembre, il s'agissait de 136 ressortissants gambiens rapatriés cette fois depuis la Libye. Cet été, face aux violences racistes déclenchées par les prises de parole du président tunisien et aux abandons par les autorités de plusieurs groupes d'Africains subsahariens dans des zones désertiques, le gouvernement gambien avait augmenté les capacités de rapatriement de ses ressortissants. Dans la nuit du jeudi 27 au vendredi 28 juillet, 40 d'entre eux avaient ainsi été évacués vers la capitale gambienne, Banjul. *"Au vu des vidéos dérangeantes de migrants en Tunisie qui circulent sur les réseaux sociaux, le ministère des Affaires étrangères travaille attentivement à authentifier leur nombre et nationalités dans le cadre de procédures d'évacuation"*, avait soutenu le ministère gambien. Dans les semaines précédentes, entre le 21 juin et le 4 juillet 2023, la Gambie avait déjà rapatrié près de 300 ressortissants, dont un certain nombre depuis la Tunisie. D'autres avaient été interceptés sur des bateaux dans les eaux sénégalaises, mauritaniennes et marocaines. D'autres, enfin, venaient de Libye.

C'était le cas d'un jeune homme, qui a rencontré des équipes de l'OIM alors qu'il était retenu dans un centre de détention en Libye. Les agents onusiens *"nous ont donné des vêtements et de la nourriture et nous ont proposé un vol volontaire pour rentrer en Gambie"*, se souvient-il. *"J'étais très triste : j'avais tout perdu et je devais repartir de zéro. Je ne voulais pas rentrer chez moi, mais je n'avais pas le choix"*. Une fois arrivé en Gambie par un vol retour, l'OIM a pu lui proposer un soutien financier via un autre programme, pour envisager une formation professionnelle. Il a obtenu un certificat, puis *"trouvé un emploi dans le magasin d'un ami à Banjul, qui vend des cadres de fenêtres en aluminium"*. À l'avenir, il souhaiterait ouvrir son propre commerce. *"Je veux réussir ici maintenant, et je n'essaierais pas de refaire le voyage vers l'Europe. C'est trop risqué. Si vous ne réussissez pas, vous perdez tout"*, estime-t-il aujourd'hui. D'autres exilés rapatriés au pays ont eu des expériences plus décevantes avec le programme d'aide au retour volontaire. En Guinée, fin 2022, un rapatrié de 22 ans, a attendu plusieurs mois son aide financière de l'OIM pour soutenir son projet professionnel. Dix mois après, le jeune homme a fait le choix de repartir sur les routes de l'exil. *"Cela faisait trop longtemps que j'étais parti, la réintégration était difficile"*, confiait le jeune homme. *"Combien de temps faut-il attendre pour reprendre le cours de sa vie ?"*

## **SAHRAOUI**

90% de la population sahraouie résidant dans les camps de Tindouf sont soit en insécurité alimentaire, soit vulnérables à l'insécurité alimentaire, entraînant une détérioration nutritionnelle grave, notamment chez les plus vulnérables, en particulier les enfants parmi lesquels 1 sur 10 souffre de malnutrition sévère aiguë. Ces camps abritent des réfugiés qui dépendent principalement de l'aide

humanitaire pour leur subsistance (trois-quarts de leur alimentation provient de l'aide internationale). L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Programme alimentaire mondial ([PAM](#)), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont fourni des efforts importants pour concevoir un plan afin d'améliorer l'efficacité de l'opération humanitaire et de répondre réellement aux besoins des populations sahraouies dans les camps de Tindouf en ne laissant personne de côté. A travers une alliance solide et durable de l'ensemble des vingt-huit acteurs humanitaires sur le terrain, le document de SRRP (Sahrawi Refugee Response Plan) présente l'ensemble des besoins des 173.600 Sahraouis vivant dans les camps sur la période 2024-2025 et les financements nécessaires pour y répondre, sont estimés à 214 millions de dollars. Ces ressources sont destinées d'une part à garantir la sécurité alimentaire et répondre aux besoins nutritionnels dans les camps, à améliorer l'accès à l'éducation, à assurer un approvisionnement en eau adéquat, à fournir des services de protection (état civil, besoins spécifiques), à promouvoir des conditions d'hygiène salubres, à améliorer et promouvoir la santé. D'autre part, des activités de subsistance sont également prévues, dans le but d'atténuer les effets négatifs de la volatilité de l'aide humanitaire et d'atténuer les répercussions des fluctuations des prix sur les marchés mondiaux des denrées alimentaires.

## SENEGAL

Au Sénégal, beaucoup de candidats à la migration **reviennent au pays** de manière forcée ou volontaire. Beaucoup ont honte de ce qu'ils voient comme un échec et ont du mal à se réinsérer, d'autant qu'ils se sont endettés pour partir. Les autorités sénégalaises ont créé des bureaux d'accueil pour leur venir en aide mais les financements sont pour l'instant insuffisants face au nombre de migrants de retour.

Depuis une semaine, au Sénégal, le rédacteur en chef du média en ligne PressAfrik a déjà listé une dizaine de noms de Sénégalais portés disparus après avoir tenté la traversée de la mer vers l'Espagne. Une démarche entreprise après que de nombreuses familles l'ont contacté. *"Les parents qui entrent en contact avec moi sont dans le désarroi total. Certains sont restés plus d'un mois sans avoir de nouvelles de leurs enfants. Ils n'ont aucune structure étatique vers qui se tourner. C'est alors que j'ai décidé d'utiliser le peu d'influence que j'ai sur les réseaux sociaux pour aider à mettre un visage sur chaque porté disparu parmi les centaines, voire les milliers, depuis le début des vagues migratoires de cette année 2023. Ce n'étaient pas des personnes anonymes ces jeunes qui ont disparu en mer, ils avaient une vie, ils avaient des rêves, ils avaient une histoire, qui méritent d'être connus."* À chaque nom listé par le journaliste est associée une photo. Avec ses 34 000 followers, le journaliste espère ainsi aider à retrouver des personnes potentiellement décédées lors de cette traversée extrêmement dangereuse. Une façon aussi de les sortir de l'anonymat et de l'oubli alors que plusieurs acteurs de la société civile sénégalaise demandent l'instauration d'une journée de deuil national pour les migrants. Cette année, les départs depuis les côtes sénégalaises vers les Canaries ont nettement augmenté. Depuis janvier, plus de **17 000 migrants ont atteint l'archipel** espagnol depuis les côtes ouest-africaines. Parmi eux, environ **60% sont originaires du Sénégal**. Et près de **650 personnes ont péri** (soit 3,8%) sur cette route migratoire extrêmement dangereuse, selon les données de l'Organisation internationale des migrations (OIM).

## AMERIQUE

### CHILI

Jeudi 23, un avion avec 60 personnes expulsées à son bord n'a ainsi pas pu décoller car, selon la ministre chilienne de l'Intérieur et de la Sécurité, le vol n'a pas été autorisé à atterrir par Caracas. La ministre a annoncé que des négociations « *au plus niveau* » seraient engagées. Conformément à la loi, le Chili ne peut détenir que cinq jours les personnes sans permis de séjour. Ce délai passé, elles doivent être libérées. L'immigration est en forte hausse depuis plusieurs années au Chili qui a accueilli selon des chiffres officiels quelque **1,7 million de migrants** dont près de la moitié

sont des Vénézuéliens, chassés par la crise économique dans leur pays. Pour faciliter les négociations avec Caracas, le gouvernement chilien a nommé cette année un nouvel ambassadeur -le poste était vacant depuis cinq ans. Si le Chili accélère les expulsions, c'est en raison des pressions politiques de la droite et d'une partie de l'opinion publique et aussi de la hausse de la criminalité. Selon le Centre d'études publiques, 69 % des Chiliens attribuent cette hausse à la présence croissante de migrants. L'objectif est d'expulser 262 personnes en situation irrégulière d'ici la fin décembre, puis 2 400 en 2024. C'est loin de satisfaire la droite qui réclame 12 000 expulsions d'ici la fin de l'année. Ce seront des sujets décisifs lors du référendum pour une nouvelle Constitution, le 17 décembre 2023. Le projet, très conservateur, soumis au vote prévoit en effet de faciliter « *l'expulsion dans les plus brefs délais* » des étrangers en situation irrégulière.

<https://www.rfi.fr/fr/am%C3%A9riques/20231124-chili-sous-pression-le-gouvernement-intensifie-la-lutte-contre-immigration-ill%C3%A9gale>

## COLOMBIE

Le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés vient d'achever une visite de trois jours en Colombie, pays confronté à des mouvements de population de grande ampleur. Il a pu s'y rendre compte que, malgré les multiples défis, le gouvernement et le peuple colombiens s'attachent à trouver des solutions aux défis que posent ces déplacements.

*« L'approche de la Colombie est exemplaire, tant au niveau de l'aide apportée aux personnes déplacées, aux réfugiés et aux migrants que de leur protection et de la recherche de solutions. Le pays tente également de s'attaquer aux causes profondes de ces mouvements »,* a-t-il déclaré lors de sa rencontre avec la vice-présidente colombienne et ministre de l'égalité et de l'équité. Ils ont également évoqué le rôle de la Colombie en tant que co-organisateur du Forum mondial sur les réfugiés, la plus grande conférence internationale sur le thème des réfugiés, qui se tiendra en décembre. *« La voix de la Colombie lors du Forum sera essentielle. Cette rencontre a précisément pour but de mettre en commun les bonnes pratiques et les leçons apprises, mais aussi de contribuer à la recherche de solutions pour les réfugiés et pour les pays qui les accueillent »,* a-t-il ajouté.

Le chef du HCR s'est également entretenu avec des personnes déplacées à l'intérieur du pays, des leaders communautaires et des représentants des autorités nationales et locales. *« Les personnes déplacées que j'ai rencontrées m'ont confié que la sécurité était leur principale préoccupation et le principal obstacle à leur retour chez elles. Il est donc important qu'elles soient pleinement intégrées dans le processus de paix mené par le gouvernement, afin que leur voix soit entendue ».*

Il s'est dit préoccupé par la gravité de la situation en matière de déplacement interne en Colombie. Plus de 100 000 personnes ont été déplacées de force rien que cette année. Environ 6,9 millions de personnes déplacées ont aujourd'hui un besoin urgent d'assistance et de solutions adaptées. Il s'agit surtout de membres de communautés très vulnérables et disposant de revenus très modestes.

La situation est encore aggravée par l'existence de mouvements mixtes sans précédent dans la région des Amériques, dont l'épicentre se trouve dans la région du Darien, entre la Colombie et le Panama. Rien **qu'en 2023, près de 470 000 réfugiés et migrants** y ont entrepris de périlleux voyages, et des centaines d'entre eux ont péri en cours de route.

Le Haut-Commissaire s'est rendu dans les villes colombiennes de Necoclí et d'Acandí, à la frontière du Panama, où il a rencontré plusieurs personnes en route vers la jungle du Darien. Il y a été témoin des efforts humanitaires déployés pour répondre à l'augmentation des besoins. L'objectif est également de soutenir les efforts du gouvernement colombien pour renforcer la présence des autorités civiles dans les zones concernées.

Il a également visité une « antenne de mobilité sûre » à Bogota, qui fait partie de l'initiative « Mobilité sûre » pilotée par les États-Unis en partenariat avec les pays de la région, et appuyée par le HCR et l'OIM. L'objectif est d'offrir aux réfugiés et aux migrants des solutions

alternatives légales, et de leur permettre d'éviter la dangereuse traversée de la jungle de Darien.

La complexité des mouvements mixtes de réfugiés et de migrants exige un véritable partage des responsabilités et la mise en place d'une approche globale basée sur les routes empruntées par ces personnes. « *Il est essentiel de fournir une assistance plus importante aux personnes en déplacement, et en particulier aux plus vulnérables, de renforcer le soutien aux pays d'accueil pour la protection et l'intégration des personnes dans le besoin, de mettre en place des voies d'accès sûres et légales supplémentaires et enfin de s'attaquer aux causes profondes de ces déplacements* », a conclu le Haut-Commissaire.

## OCEANIE

### INDONESIE

Environ 200 [réfugiés rohingya](#) sont arrivés par la mer dans la province d'Aceh, la plus à l'ouest de l'Indonésie, a indiqué mardi 21 novembre 2023, le Haut-commissariat de l'Onu aux réfugiés (HCR). Cette nouvelle arrivée porte à plus de mille le nombre de rohingyas arrivés dans le pays au cours de la semaine. « **Le maire nous a informés du débarquement de 200 personnes. Une équipe va partir pour Sabang dès le matin** » a précisé le porte-parole du HCR. Des membres de la communauté locale ont assuré que le nombre pourrait être plus élevé, avec des estimations allant jusqu'à 360 réfugiés débarqués. Les Rohingyas, minorité musulmane, sont persécutés en Birmanie et des milliers d'entre eux risquent chaque année leurs vies lors de longs et coûteux voyages en mer, souvent à bord d'embarcations de fortune, pour tenter d'atteindre la Malaisie ou l'Indonésie. La semaine dernière, les habitants d'Aceh ont refoulé plusieurs bateaux en provenance du Bangladesh, affirmant qu'ils n'avaient pas les moyens d'accueillir ces réfugiés. De nombreux habitants d'Aceh, qui ont eux-mêmes enduré des décennies de conflits sanglants, ont longtemps été sensibles au sort de cette minorité musulmane. Mais certains se plaignent désormais de l'arrivée de Rohingyas consommant leurs ressources limitées et entrant parfois en conflit avec la population locale. Le HCR a indiqué que l'agence avait demandé au maire de Sabang de trouver un abri pour ces réfugiés. « **La situation sur le terrain n'est pas bonne. Le virus du rejet s'est propagé à l'ensemble de la population** », a déclaré son porte-parole. « **Il y a de fortes chances qu'ils tentent de les repousser vers la mer, mais espérons que cela n'arrivera pas** ».

Le Bangladesh abrite environ un million de membres de cette minorité musulmane apatride, dont quelque 750 000 ont fui la Birmanie en 2017.

<https://www.ouest-france.fr/monde/indonesie/indonesie-environ-200-refugiés-rohingyas-arrivent-par-la-mer-les-communautés-locales-en-colère-34697fd4-88b8-11ee-a1c0-8cefl4bedf93>

## TÉMOIGNAGES

Un jeune homme de 17 ans vient de remporter le Grand Prix du concours « Filme ton quartier » organisé par France Télévision grâce à **son court métrage intitulé "Mon Kwatta"**. Il fait partie de ces milliers d'ados qui chaque année décident de quitter leur famille, leur maison, leur quartier pour espérer se construire un avenir. À travers sa musique et ses images, il raconte sa vie d'avant, son quotidien et les rêves pour demain. Dans le quartier, il traîne le plus souvent, il suit les plus grands et fait ce qu'on lui demande. Dans cet espace, il n'y a ni rêve ni ambition, on survit la colère au ventre. **À 14 ans, il décide de prendre la fuite.** Il arrive à Paris en juin 2022. Comme les autres, le service d'évaluation refuse de reconnaître sa minorité : « *votre posture et votre maturité ne correspondent pas à l'âge que vous avancez* ». Il se retrouve à la rue et rejoint notre mobilisation place de la Bastille où il commence à « passer au sérieux » et à écrire ses premiers textes. Petit à petit, la colère disparaît. Blessé aux jambes pendant son parcours et obligé de se déplacer en

béquille, Adam intègre notre maison de Sevran en partenariat avec Médecins Sans Frontière. Le 10 décembre 2022, **Adam est finalement reconnu mineur par le juge des enfants**. Il suit un Bac Pro mécanique et vit maintenant en collocation dans un petit appartement du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris. *“Avec la musique, je la fais d’abord pour me sentir bien. Mais j’ai aussi envie de faire passer des messages, de raconter la triste réalité vécue par les mineurs isolés, mais pas seulement. Quand j’aurai fini ma formation et que j’aurai des papiers, j’aimerais voyager et voir comment les gens vivent dans les autres pays. J’aimerais ramener un plus dans la société.”*

Ils se rencontrent pour la première fois en 2021 dans le **presbytère de l’église Saint-Maurice, à Lille**. C’est dans une petite chambre de la bâtisse, gérée par la communauté catholique de la Fraternité des parvis, que le jeune **Guinéen de 17 ans** est alors hébergé. Avec l’une de ses membres, le dialogue est facile. **La psychologue à la retraite** et l’adolescent s’engagent souvent dans de longues conversations, attablés dans la cuisine du presbytère. *“On parlait de choses du quotidien. Et aussi de ses problèmes, se souvient-elle. À l’église, c’était la première fois depuis le début de son exil qu’il posait ses valises, qu’il se sentait en sécurité. Cela fait remonter des choses”*.

Il a quitté la Guinée à l’âge de 13 ans. *“La vie était très compliquée pour moi au village. Je n’allais pas à l’école, mes parents étaient morts. Avec mes deux frères et ma sœur, on vivait chez un voisin. Alors quand une connaissance m’a proposé de partir au Sénégal, j’ai accepté, raconte-t-il. Je n’avais pas vraiment décidé de partir, ça s’est fait comme ça, pour que je puisse travailler. Mais j’étais perdu, je ne savais pas où j’étais. J’ai beaucoup pleuré”*. Après le Sénégal, il part en Mauritanie. Puis traverse le désert pour le Maroc, où il survivra de *“petits boulots”* pendant deux ans. *“Je passais le balai chez les gens”*. À Rabat, dans le quartier de Takaddoum, le Guinéen gagne 1 à 5 dirhams par jour – 10 à 50 centimes d’euros. Une personne du quartier lui propose alors de partir pour l’Europe, *“pour gagner plus d’argent”*. Depuis Nador, dans le nord du royaume, il grimpe dans un Zodiac. Quelques heures après son départ, l’embarcation se perce, l’eau rentre à l’intérieur. Proche des côtes espagnoles, son canot, chargé de migrants, est finalement secouru par les garde-côtes. Mais le jeune guinéen préfère ne pas donner plus de détails. *“J’ai eu très, très, peur. Ça me donne mal à la tête d’en reparler”*. Débarqué à Almeria, dans le sud de l’Espagne, l’adolescent avale les kilomètres jusqu’à Irun, dans le Pays basque espagnol, traverse la frontière et arrive en France. En ligne de mire ? *“Lille, car j’étais supporter de l’équipe de foot et d’Eden Hazard [joueur de football]”*. Arrivé dans sa ville de prédilection, il passe de squats en foyers. Une famille d’accueil de la région l’héberge aussi durant quelques mois. *“J’avais un toit mais on était très nombreux, on allait souvent se coucher sans manger. C’est pour ça que j’ai fait appel à l’église Saint-Maurice”*.

Tous les ans, son presbytère réserve deux places à de jeunes migrants à la rue, en attente de reconnaissance de leur minorité. Avant son arrivée, elle, membre de la paroisse, y est déjà active plusieurs années. *“Les questions de migration, l’errance, ce sont des sujets qui me touchent. Et puis j’aime parler avec les jeunes, ce sont toujours des échanges enrichissants”*. Dès ses premiers échanges avec elle, il est très à l’aise. Il en oublie même ses difficultés en français. *“Quand je suis arrivé en France, je parlais à peine la langue. Les gens me demandaient toujours de répéter, ça m’agaçait. Au bout de quelques mois, je ne parlais quasiment plus du tout, j’avais honte, se souvient-il. Avec elle, c’était différent. Je me suis tout de suite senti en confiance”*. Au fil des semaines, un lien se tisse entre le jeune Guinéen et la retraitée. *“Quand j’étais mal, elle était là pour moi. Je me suis dit ‘je veux qu’elle le soit toute la vie’. Et le 16 février 2021, je lui ai fait une proposition : ‘acceptes-tu de devenir ma mère’ ?”*. *“Je ne m’y attendais pas, raconte-t-elle aujourd’hui, dans un éclat de rire. C’était un moment très solennel, presque un peu grave. Sur le coup, je lui ai dit que j’allais y réfléchir. Mais au fond de moi, ma décision était prise”*. Lors de sa toute première rencontre avec lui, elle, qui n’a pas d’enfants, confie avoir senti *“quelque chose de plus fort que d’habitude, comme si j’avais toujours connu ce garçon”*. Alors la psychologue en parle avec son mari, et donne son accord au jeune Guinéen.

Les préparatifs de son déménagement dans la maison d'elle et de son mari se mettent alors en place. Mais le 2 juillet, une nouvelle vient perturber leurs plans : il est reconnu mineur par le département, et est confié à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) de Lille. *"C'était ce que je voulais, et en même temps, cela me séparait de ma mère. C'était un peu dur"*, reconnaît aujourd'hui le jeune homme. Pour elle, *"c'est un déchirement"*. *"Mais on ne s'est pas laissé abattre ! On est quand même parti en vacances ensemble. À Angers, dans la Creuse et en Bourgogne, pour faire le tour de la famille avec mon fils"*. Jusqu'à sa majorité en août 2022, il est hébergé dans un foyer de Lille. Aujourd'hui, il vit seul dans un logement social à Roubaix, et prépare un CAP en plomberie. Mais passe *"tous [ses] week-ends chez [ses] parents"*, *"et toutes les vacances"*. *"Je n'aurais jamais imaginé pouvoir vivre ces moments, confie Suzanne. Je n'ai pas eu d'enfants avec mon mari parce que ma vie s'est construite comme ça. Mais l'adopter, ça a changé ma vie. Ça lui a donné plus de sens"*. Régulièrement depuis leur rencontre, la mère et le fils mettent un point d'honneur à se remémorer leur histoire. *"On fait une fête le jour du 'oui', en février"*, explique le Guinéen, et *"une autre, plus grande, pour célébrer l'adoption officielle, qui a été prononcée le 12 septembre 2022, complète-t-elle. On fait un grand repas entourés de ses amis et des miens"*. *"J'ai eu tellement de chance d'avoir trouvé des personnes qui s'occupent de moi comme leur propre fils, c'est presque trop, poursuit-il. Même si je n'oublie pas ma mère biologique. Elle me manque parfois. Beaucoup même. Mais si elle n'est plus là aujourd'hui, je sais qu'elle me voit. Et qu'elle est heureuse pour moi"*.

Un Camerounais de 33 ans : *"Vendredi [10 novembre 2023], nous avons tenté de traverser la Méditerranée pour rejoindre l'Europe avec ma femme, notre garçon de deux ans et demi et notre bébé de quatre mois. On a passé un jour et demi dans l'eau. Mais samedi, nous avons été interceptés en mer par les garde-côtes libyens et ramenés dans le pays. C'était très frustrant, car lors de notre interception, on a vu le Geo Barents passer juste à côté de nous. Mais c'était déjà trop tard, les Libyens nous avaient attrapés. Lorsque nous sommes arrivés au port de Tripoli dans la soirée de samedi, les Libyens ont frappé tout le monde : les hommes, mais aussi les femmes. Ces dernières pleuraient et leur suppliaient d'arrêter. Ils ont séparé les femmes des hommes. Mon épouse est restée avec le bébé, et moi avec notre petit garçon. Les femmes ont été emmenées dans la prison d'Abu Slim, et les hommes dans celle d'Ain Zara. Mon fils était malade : il tremblait et avait la diarrhée. Je ne suis resté qu'une seule nuit à Ain Zara : un gardien a eu pitié de nous et il nous a fait sortir. Il a dit qu'on ne pouvait pas enfermer un petit garçon en prison. Un autre ami, qui avait lui aussi un enfant, a également été libéré. On a été chanceux. Même si la plupart des Libyens sont cruels envers les migrants, il y a des exceptions. Ma femme, elle, n'a pas eu cette chance. Je n'ai pas de nouvelles depuis notre arrestation. L'ainé n'arrête pas de pleurer et réclame sa mère en permanence. Je m'inquiète pour elle car les centres libyens sont très violents. J'espère pouvoir vite la retrouver mais pour sortir de prison, il faut donner de l'argent, environ 5 000 dinars [près de 1 000 euros] depuis Abu Slim. Mais je n'en ai pas, je n'ai rien. Certaines personnes y sont depuis des années. Des femmes et des enfants meurent là-bas. C'est inhumain ce qu'il se passe dans les prisons de ce pays. Et Abu Slim est un centre particulièrement violent. Quand nous sommes arrivés en Libye en 2020, nous avons déjà été séparés plusieurs mois. J'ai été mis en prison à Bani Walid, où j'ai été torturé par les gardes en échange de ma libération. Ils me fouettaient avec des barres de fer et m'électrocutaient avec des tuyaux. Plusieurs personnes n'ont pas résisté aux tortures et sont mortes sous mes yeux. C'était l'enfer sur terre. Après quatre mois de violences, les geôliers ont compris que personne ne pouvait m'aider pour payer ma libération. J'ai été relâché, je ressemblais à un squelette. Ma femme avait réussi à éviter la prison et s'était réfugiée à Zaouia [ville de l'ouest de la Libye, connue pour être un lieu de départ des canots de migrants]. Des Noirs l'ont aidée et on a fini par se retrouver grâce à Facebook quand je suis sorti. On souffre ici. Il n'y a rien pour nous, aucune opportunité de nous en sortir. Il n'y a pas de travail, on est violentés, kidnappés dans la rue... On est en perpétuel danger. On a tenté de traverser la Méditerranée de nombreuses fois, à huit reprises je crois. Je ne m'en souviens même plus, tellement nous avons essayé. Parfois, je laisse partir ma femme et mes enfants*

*car le trajet est cher et nous n'avons pas toujours les moyens de payer pour tout le monde. Et dire qu'au départ, nous devions aller en Tunisie. Ce sont les passeurs qui nous ont menti. Au Niger, on devait prendre la route vers l'Algérie, puis la Tunisie. On ne voulait pas aller en Libye car on savait que c'était l'horreur pour les Noirs. Mais les passeurs nous ont emmenés en Libye, malgré nous. Tout ce que je souhaite aujourd'hui, c'est la libération de ma femme et de mon bébé. J'aimerais rejoindre n'importe quel pays d'Europe, peu importe. Mais je veux donner une meilleure éducation à mes enfants et pouvoir leur offrir un avenir. Je suis fatigué de tout ça. Cette vie est trop difficile. J'ai vu trop de choses que je ne pourrai jamais oublier. Parfois, je me dis que seule la mort est la solution."*